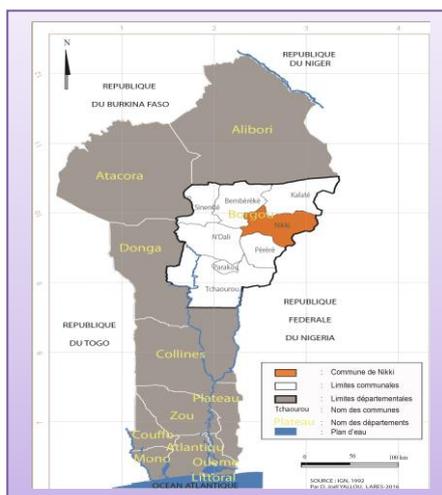


REPUBLIQUE DU BENIN
—*—
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
—*—
DEPARTEMENT DU BORGOU
—*—
COMMUNE DE NIKKI
—*—

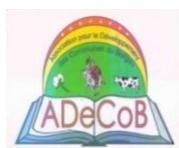


Plan de Développement Communal(PDC) (2017-2021)



CIRADEL, 2017

Avec le soutien technique et financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Table des matières

	pages
Sigles et acronymes	5
Liste des tableaux	8
Liste des figures	10
Liste des Cartes	11
Mot du Maire de la Commune de NIKKI.....	11
Résumé	12
Introduction.....	15
Chapitre 1 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	17
1.1. Situation géographique et organisation administrative.....	17
1.1.1. Situation géographique.....	17
1.1.2. Organisation administrative	17
1.1.2.1. Découpage administratif.....	17
1.2. Grands traits physiques (climat, sols, végétation, faune et flore).....	21
1.2.1. Climat	21
1.2.2. Relief	21
1.2.3. Sols.....	22
1.2.4. Flore et faune.....	23
1.3. Importantes formations forestières et cours d'eau	24
1.4. Démographie et données sociaux.....	25
1.5. Principales données économique de la commune.....	26
Chapitre 2 ETAT ACTUEL DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	28
2.1 Synthèse du rapport évaluatif du PDC2	27
2.2 Diagnostic spatial.....	29
2.2.1. Evolution et répartition de la population de la commune.....	29
2.2.2. Evolution comparée de la densité de population.....	30
2.2.3. L'état de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisation et du cadre de vie dans la commune	30
2.2.4. Position frontalière de la commune.....	31
2.3. Diagnostic environnemental.....	31
2.3.1. L'état des lieux de la gestion des ressources forestières.....	32
2.3.2. L'état de la faune	32
2.3.3. Les ressources en eau	33
2.3.4. L'état des sols	33
2.3.5. L'état du pâturage	34
2.3.6. Les changements climatiques et leur impact.....	34

2.4. Les services socio- communautaires	35
2.4.1. L'éducation formelle	35
2.4.2. L'enseignement maternel	36
2.4.3. L'enseignement primaire	38
2.4.4. L'enseignement secondaire	41
2.4.5. L'alphabétisation et l'éducation non formelle	45
2.4.5.1. L'alphabétisation	45
2.4.5.2. Education alternative	45
2.4.6. La santé et la protection sociale	46
2.4.7. L'eau potable et l'assainissement	52
2.4.7.1 L'eau potable	52
2.4.7.2 L'assainissement.....	54
2.4.8. L'électricité et les énergies renouvelables.....	55
2.4.9. Les sports, la culture et les loisirs	55
2.4.10. L'habitat.....	56
2.4.11. La sécurité alimentaire	56
2.4.12. La sécurité et migration	58
2.4.13. Le Genre et développement.....	58
2.4.14. L'administration locale	59
2.5. L'économie locale ou les secteurs économiques.....	61
2.5.1.L'agriculture.....	61
2.5.3. La pêche.....	64
2.5.4. La foresterie	64
2.5.5. La transformation des produits et les industries	65
2.5.6.L'artisanat, le tourisme et l'hôtellerie.....	66
2.5.7. Le commerce et les équipements marchands	69
2.5.8. Les transports et la communication	73
2.5.9. Les institutions financières	77
2.6. Financement du développement.....	77
2.6.1. Finance locale.....	77
2.6.2. Financement du développement local par l'Etat.....	78
2.6.3. Financement des partenaires	79
2.7. Autres secteurs	80
2.7.1. La coopération intercommunale et décentralisée.....	80
2.7.2. Problématique de l'emploi	81

2.8. Synthèse de la problématique de développement de la commune	81
2.8.1. Problématique générale de développement de la commune	81
2.8.2. Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ.....	82
Chapitre 3 LA VISION ET LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT	97
3.1. Rappel vision et orientations nationales de développement	97
3.2. La vision et les orientations stratégiques de développement	97
3.2.1. Vision	97
3.2.2. Orientations stratégiques de développement de la commune.	97
3.2.3. Le cadre logique du développement.....	99
3.2.4 Plan d'action du PDC.....	127
3.3. La cohérence des orientations communales avec les orientations nationales de développement, les ODD, DSCRIP et le PAG	179
3.3.1. Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les ODD	179
3.3.2. Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les DSCRIP	180
3.3.3. Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec le PAG	181
Chapitre 4 : LE PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL	182
4.1. Les programmes et projets de développement	182
4.2. Le plan de financement	186
4.3. La projection des capacités financières de la commune	186
Tableau37 : SCHEMA DE FINANCEMENT	188
Tableau39: LA PLANIFICATION FINANCIERE PAR PROGRAMME	189
Chapitre 5 : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION.....	190
5.1. Le dispositif de mise en œuvre	190
5.2. Le dispositif de suivi évaluation	190
CONCLUSION	192

Sigles et acronymes

ABCF : Association Béninoise des Communes Frontalières

ACE : Agent Contractuel de l'Etat

ADECOB: Association pour le Développement des Communes du Borgou

AEV: Adduction d'Eau Villageoise

AG: Assemblée Générale

AJUREV : Appui Technique et Financier pour le Développement des activités Socio-économiques

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin

APE : Agent Permanent de l'Etat

APEM : Association pour la Promotion de l'Enfance Malheureuse

BAC : Baccalauréat

BAPES: Brevet d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire

BCD : Bach Consulting pour le Développement

BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle

CA : Conseiller d'Arrondissement

CAPES : Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire

CARE Bénin: ONG Internationale

CCMP : Cellule de Contrôle des Marchés Publics

CEP : Certificat d'Etude Primaire

CEG : Collège d'Enseignement Général

CIRADeL : Centre International de Recherche et d'Action pour le Développement Local

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle

CPMP : Commission de Passation des Marchés Publics

CPS : Centre de Promotion Sociale

CQM : Certificat de Qualification des Métiers

CS : Circonscription Scolaire

CSA : Centre de Santé d'Arrondissement

CSC : Centre de Santé Communale

DEDRAS-ONG: Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures communautaires

DERANA: Groupe Solidarité

DSRP : Document de stratégie de réduction de la pauvreté

EM : Ecole Maternelle

EDP Oly: Espace de Développement Partagé Oly

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FADeC : Fonds d'Appui pour le Développement des Communes

FFOM : Forces Faiblesses Opportunités et Menaces

FPM : Forage de Pompe à Motricité

GIZ : Coopération technique allemande

IB : Infirmier Breveté

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IFU : Identifiant Fiscal Unique

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

IS : Infirmier Spécialiste

LARES : Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
NLTPS: National long term perspectives studies
ODD : Objectifs pour le Développement Durable
OEV : Orphelin Enfant Vulnérable
ONASA : Officie National pour l'Alimentation et la Sécurité Alimentaire
OMS : Organisation Mondialisation de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OPT : Office de Poste et de Télécommunication
ORTB : Office des Radio diffusion et Télévision Bénin
PA3D : Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement
PADPPA : Programme d'Appui au Développement et à la Promotion de la Pêche Artisanale
PADME : Programme d'Appui pour le Développement des Moyennes Entreprises
PAFILAV : Projet d'Appui à la Filière Lait et Viande
PAEFE : Programme d'Appui à l'Education et la Formation des Enfants
PAG : Programme d'Action du Gouvernement
PAI : Plan Annuel d'Investissement
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PASDER : Programme d'Appui au Secteur de Développement Rural
PBSA : Plate-forme Béninoise pour la Sécurité Alimentaire
PCA : Programme de Cours Accéléré
PCDE : Plan Communal de Développement de l'Education
PDC : Plan Développement Communal
PDU : Plan Directeur d'Urbanisme
PIB : Produit Intérieur Brut
PMASN : Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition
PNDCC : Projet National d'appui au Développement Conduit par les Communautés
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRMP : Personne Responsable des Marchés Publics
PSDCC : Projet des Services Décentralisés Conduits par les Communautés
PSPRSS : Programme de Renforcement de la Performance du Système de Santé au Bénin
PTF : Partenaire Technique et Financier
RFI : Radio France Internationale
RGPH : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat
SAEM : Service des Affaires Economiques et Marchandes
SAF : Service des Affaires Financières
SAG : Service des Affaires Générales
SBEE : Société Béninoise Energie Electrique
SCDA : Secteur Communal pour le Développement Agricole
SDAC : Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SDLP : Service Développement Local et Planification
SDU : Schéma Directeur d'Urbanisme
SIC : Service de l'Information et de la Communication
SNV : Service Néerlandais de Développement
SPP : Service des Prestations aux Populations
ST : Service Technique

TDL Taxe de Développement Local

TP : Travaux Publics

UCP : Union Communale des Producteurs

UEEB : Union des Eglises Evangéliques du Bénin

UGTKN : Union des Groupements Transformatrices de Karité de Nikki

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education

UNICEF : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

Liste des tableaux

Tableau 1: Organisation administrative de la commune de Nikki.....	18
Tableau 2: Situation des institutions intervenantes dans la commune	20
Tableau 3: Evolution de la population de 1979 à 2016 de la commune de Nikki	25
Tableau 4: Répartition de la population par arrondissement RGPH4.....	29
Tableau 5: Projection de l'effectif de la population et de la densité de 2013 à 2018.....	30
Tableau 6: Bas-fonds et cours d'eau.....	33
Tableau 7: Données synthèses de quelques indicateurs	36
Tableau 8: Synthèse de quelques indicateurs du primaire.....	38
Tableau 9: Effectif réel des enseignants dans les établissements publics	41
Tableau 10: Evolution de l'effectif des élèves de la commune de Nikki	41
Tableau 11: Taux de déperdition dans les CEG publics de la commune de Nikki	42
Tableau 12: Répartition des formations sanitaires publiques et privées autorisées par arrondissement (2014).....	46
Tableau 13: Répartition du personnel de santé (Médecins, Infirmiers, sage femmes, techniciens et autres) par catégorie et selon le secteur en 2015	47
Tableau 14: Répartition des principales affections en consultation dans les formations sanitaires par ordre décroissant et par sexe en 2015.....	48
Tableau 15: Répartition des principales affections en consultation chez les enfants de moins de cinq ans dans les formations sanitaires par ordre décroissant et par sexe en 2015.....	49
Tableau 16: Ratios personnel sanitaire	50
Tableau 17: Taux de fréquentation globale des infrastructures sanitaires	51
Tableau 18: Evolution des données d'approvisionnement en Eau de la Ville de Nikki par Source : la SONEB (2016).....	53
Tableau 19: Points d'eau potable (ouvrages hydrauliques)	54
Tableau 20: Effectif des agents de la mairie	60
Tableau 21: Evolution de la production agricole en tonne de 2011 à 2016.....	61
Tableau 22: Production animale de la Commune de Nikki.....	63

Tableau 23: Bas-fonds et cours d'eau de la commune	64
Tableau 24: Tourisme, culture et hôtellerie	66
Tableau 25: récapitulatif des hôtels, auberges et autres	68
Tableau 26: les infrastructures marchandes de la commune	71
Tableau 27: Couverture en canaux de communication : radios diffusion, en télévision, GSM et cyber .	76
Tableau 28: Evolution du compte financier du fonctionnement	77
Tableau 29: Evolution du compte financier du secteur d'investissement	78
Tableau 30: Evolution du financement des partenaires autres que l'Etat	79
Tableau 31: les partenaires intervenant dans la commune de 2011 à 2016	79
Tableau 32: Synthèse de la situation de référence	83
Tableau 33: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les ODD (Objectifs de Développement Durable)	179
Tableau 34: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les DSCR.....	180
Tableau 35: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les axes du PAG (Programme d'Action du Gouvernement).....	181

Liste des figures

Figure 1: Hiérarchie des agglomérations de 1979 à 2021..... 29

Figure 2: Répartition de la population par arrondissement RGPH4 29

Liste des Cartes

Carte 1: Situation géographique de la commune de Nikki	17
Carte 2: Découpage administratif de la commune de Nikki.....	18
Carte 3: Relief dans la commune de Nikki	22
Carte 4:Les sols dans la commune de Nikki	22
Carte 5: Occupation des sols	24
Carte 6: Evolution de la population des villages/quartiers de ville et répartition par arrondissement de la population	26
Carte 7: Situation de l'éducation formelle dans la commune de Nikki	35
Carte 8: Répartition des formations sanitaires publiques et privées autorisées par arrondissement	50
Carte 9: Retenu d'eau et couverture en eau potable.....	53
Carte 10 : Situation des infrastructures marchandes	70
Carte 11: Infrastructures routières et degré d'enclavement des localités	75

Mot du maire

La vision de développement de la commune de Nikki sur les cinq prochaines années est libellée ainsi qui suit : « ***En 2021, Nikki est une destination touristique à forte production agricole et artisanale, à économie prospère, où les populations ont accès aux services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain, sécurisé et bien géré***»

Cette vision émane des populations de la commune de Nikki suite à une large consultation à travers les différents ateliers organisés à divers niveaux.

C'est dire que le présent document résulte d'un consensus et d'un arbitrage objectif et satisfaisant entre les multiples contraintes et les opportunités immédiatement exploitables.

C'est le lieu pour nous de remercier le Gouvernement, les différents partenaires, les consultants et autres acteurs qui nous ont appuyés à l'élaboration de cet outil indispensable qui constitue la boussole pour le conseil communal et les acteurs intervenants dans la commune.

Ce plan de développement communal (2017–2021), le troisième pour notre Commune à l'ère de la décentralisation, présente beaucoup de défis à relever.

Ainsi, nous lançons un appel à l'unité de toutes les filles et tous les fils de la commune de Nikki et à une synergie d'actions en vue de l'atteinte des résultats escomptés dans ce plan de développement ; car l'union fait la force.

Aussi, voudrions-nous inviter le gouvernement, les partenaires au développement et les ONG locales, nationales et internationales à nous accompagner dans la mise en œuvre de ce PDC afin d'assurer un mieux-être à toute la population de Nikki.

Le Maire de Nikki,

Oumarou LAFIA BOUBAKARI

Résumé

Le Conseil Communal de Nikki de la troisième mandature, installé par arrêté N°5/278/PDBA-SG-STCCD-DAC du 06 Août 2015, dispose désormais d'un plan quinquennal de développement socio-économique et culturel qui couvre la période de 2017-2021. Il a été élaboré avec l'accompagnement du bureau d'étude CIRADEL au comité de pilotage suivant une approche faire-faire avec l'appui technique et financier de la Coopération Suisse, de la GIZ et de l'ADECOP.

Suivant une approche participative, il a été procédé à l'évaluation du PDC 2011-2015 et au diagnostic qui ont permis de déceler qu'en dépit des interventions de plusieurs acteurs depuis l'avènement de la décentralisation, dans tous les secteurs socio-économiques et culturels, beaucoup de difficultés demeurent. Au nombre de ces difficultés ont noté : l'insuffisance des infrastructures, la faible promotion de l'économie locale, l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles. Aussi, les actions pour contrer les effets du changement climatique, promouvoir la gestion durable des terres et le développement durable, la résorption du chômage, ne sont-elles pas totalement encrées dans les projets et programmes mis en œuvre.

En vue de trouver des approches de solutions à ces difficultés, l'analyse diagnostic a abouti à la définition d'une vision à savoir : « **En 2021, Nikki est une destination touristique à forte production agricole et artisanale, à économie prospère, où les populations ont accès aux services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain, sécurisé et bien géré** ». Cette vision est déclinée en (05) grands programmes à savoir :

- ☞ Amélioration la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
- ☞ Aménagement du territoire et la gestion durable des terres
- ☞ Développement de l'économie locale
- ☞ Valorisation des potentialités touristiques et culturelles de la commune
- ☞ Renforcement des services sociaux de base et de la protection sociale

Ces programmes comprennent au total **34 projets** au sein desquels figurent les activités identifiées et planifiées sur 05 ans avec les populations à la base. Ces projets se présentent comme suit :

Programme 1: Amélioration de la gouvernance locale et la mobilisation des ressources

- P1.1. Rendre l'administration communale plus performante
- P1.2. Doter l'administration communale d'un cadre adéquat de fonctionnement
- P1.3. Renforcer la communication interne et externe de la mairie
- P1.4. Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources
- P1.5. Dynamiser l'intercommunalité et la coopération décentralisée
- P1.6. Améliorer le positionnement des femmes et des couches vulnérables au sein des instances de prise de décision

Programme 2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles

- **P2.1.** Améliorer l'aménagement du territoire
- **P2.2.** Promouvoir la sauvegarde de l'environnement
- **P2.3.** Promouvoir des activités de gestion durable des terres
- **P2.4.** Renforcer la sécurisation foncière

Programme 3 : Développement de l'économie locale

- **P3.1.** Renforcer l'application des techniques culturelles
- **P3.2.** Promouvoir l'élevage, la pisciculture et l'apiculture
- **P3.3.** Promouvoir la sécurité alimentaire et l'accès des producteurs /productrices aux crédits
- **P3.4.** Renforcer la disponibilité et l'accès aux semences de bonne qualité
- **P3.5.** Renforcer l'accès aux intrants et équipements spécifiques
- **P3.6.** Rendre effective la mécanisation agricole
- **P3.7.** Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs des coopératives
- **P3.8.** Renforcer les connaissances techniques des acteurs
- **P3.9.** Faciliter l'accès au financement
- **P3.10.** Améliorer les conditions d'accès au marché
- **P3.11.** Dynamiser le commerce intérieur et transfrontalier

P4 : Valorisation des potentialités touristiques et culturelles de la commune

- **P4.1.** Valoriser les potentialités touristiques de la commune et accroître les capacités d'accueil
- **P4.2.** Renforcer le mécanisme de communication et d'information sur les attraits touristiques de la commune

P5. Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale

- **P5.1.** : Améliorer l'accès et la capacité d'accueil des écoles, collèges et centres d'éducation alternative et de formation
- **P5.2.** : Améliorer la rétention des élèves et surtout des filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle
- **P5.3.** : Améliorer la participation des acteurs locaux à la gestion du système éducatif formel et non formel
- **P5.4.** : Améliorer la qualité des soins de santé des populations
- **P5.5** : Accroître la couverture et l'utilisation des interventions à base communautaires relatives à la nutrition et à la croissance des enfants dans la commune de Nikki
- **P5.6** : Améliorer les services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et de protection de l'environnement
- **P5.7** : Promouvoir la sauvegarde de l'environnement
- **P5.8** : Améliorer l'accès des populations aux sources d'énergie moderne
- **P5.9** : Dynamiser le réseau routier et de communication de la commune
- **P5.10** : Assurer la sécurité des personnes et des biens
- **P5.11.** : Assurer la prise en charges des couches vulnérables

Le coût global de mise en œuvre de ces actions est estimé à **5 347 712 952** FCFA répartis comme suit : **737 694 339**FCFA pour ressources propres à mobiliser et **4 646 018 613** à titre de contributions extérieures attendues.

Pour la réussite de la mise en œuvre du PDC, le conseil communal est invité à prendre des dispositions suivantes:

- prendre des dispositions institutionnelles: installations d'instances communales ad hoc (Conseil consultatif communal, cadres sectoriels) et infra communales (conseils d'arrondissement élargis, conseils de village) ;
- faire des programmations annuelles et budgets d'investissements qui ne sont que des déclinaisons du programme pluriannuel et budgétisation du PDC ;
- mobiliser des ressources par une politique communale de recouvrement, une démarche auprès de l'Etat et des PTF ;

- exécuter les activités de manière transparente par la contractualisation, le renforcement des capacités des acteurs et la passation des marchés...

Aussi, un dispositif de suivi et d'évaluation sera mis en place par arrêté du Maire et permettra de vérifier si ce plan a connu le succès sur la base de son impact sur les populations, de sa durabilité, de son équité et de sa contribution au renforcement des capacités.

Le Maire et le Conseil Communal feront preuve d'une volonté politique et d'une ouverture afin de faire participer tous les acteurs, notamment le gouvernement, les services déconcentrés de l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les cadres et la diaspora, toutes les filles et les fils de la commune sans discrimination aucune.

Introduction

La Constitution du 11 décembre 1990 a posé le principe de la libre administration des collectivités locales. Pour exercer efficacement ses compétences et conformément à l'article 84 de la loi 97-029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin, le Conseil Communal troisième mandature, avec l'assistance de la Coopération Suisse, a décidé de se doter d'un plan de développement communal couvrant la période de 2017-2021.

L'objectif poursuivi à travers l'élaboration dudit plan est d'une part, de répondre à l'exigence de la loi qui fait obligation à chaque commune de se doter de son plan de développement (PDC) et d'autre part de permettre aux populations de concevoir leur projet de société, aux organismes, ou structures étatiques et à tous les partenaires au développement et aux organisations de la société civile, de mieux cibler leur intervention dans la commune.

De manière spécifique, le présent PDC a pour finalités de :

- ☞ responsabiliser les populations de leur propre développement ;
- ☞ gérer rationnellement les ressources de la commune ;
- ☞ élaborer les plans d'actions annuels de la commune en tenant compte des besoins des différentes couches socioprofessionnelles ;
- ☞ doter la commune d'un outil de cadrage de l'ensemble des actions de développement ;
- ☞ servir d'outil de négociation avec les partenaires au développement ;

Il a été élaboré de façon participative avec la contribution des différents acteurs sous l'égide du Comité de Pilotage sur financement de la Coopération Suisse avec l'appui technique du bureau d'études CIRADEL.

Le processus d'élaboration du présent Plan de Développement Communal de Nikki a été marqué par les étapes fondamentales à savoir : la Préparation, le Diagnostic, la Vision-orientation, la programmation, l'adoption, l'approbation et la popularisation. Ces différentes étapes ont fait objet d'ateliers visant à partager les résultats, à collecter les besoins et à les valider à divers échelons. Ce processus a duré huit (08) mois.

Globalement, le document est structuré en cinq parties, à savoir :

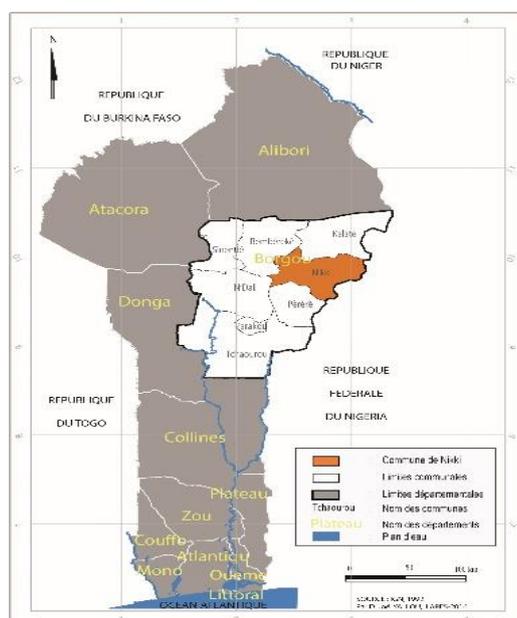
- I. Rappel du contexte, des objectifs et de la méthodologie.
- II. Présentation générale de la commune.
- III. Analyse diagnostique et problématique de développement de la commune.
- IV. Vision et orientations stratégiques de développement.
- V. Plans, programmes et projets de développement.

1.1. Situation géographique et organisation administrative

1.1.1. Situation géographique

La commune de Nikki a une superficie de 3.171 km². Elle est située dans le département du Borgou, à 529 km de Cotonou et à 115 km de Parakou. Elle est l'une des plus anciennes circonscriptions administratives du département du Borgou et est limitée au nord par la commune de Kalalé, au sud par celle de Pèrèrè, à l'est par la République fédérale du Nigéria et à l'ouest par les communes de Bembèrèkè et de N'Dali comme l'indique la carte ci-contre.

Carte 1: Situation géographique de la commune de Nikki



Source : Mairie Nikki 2016

1.1.2. Organisation administrative

1.1.2.1. Découpage administratif

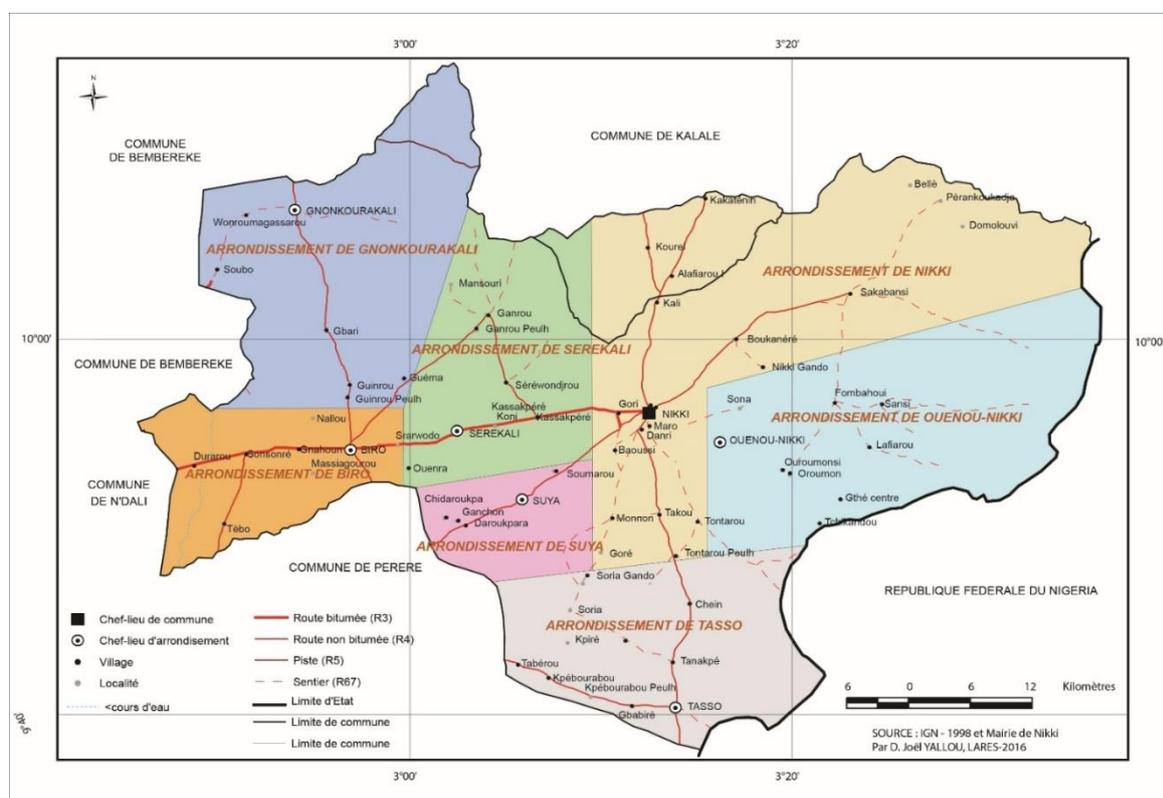
La commune de Nikki compte environ trois cent cinquante-neuf (359) agglomérations (confère tableau 2) regroupés en quatre-vingt-dix (90) villages/quartiers de ville répartis dans sept (7) arrondissements que sont : Biro, Gnonkourokali, Ouénou, Nikki, Sérékali, Suya et Tasso. L'administration locale comporte trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville comme l'indique la carte ci-dessous.

Tableau 1: Organisation administrative de la commune de Nikki

Arrondissements	Nombre de villages administratifs	Nombre d'agglomération
BIRO	8	34
GNONKOUROKALI	10	38
OUENOU	12	65
SEREKALI	12	45
SUYA	7	18
TASSO	10	54
NIKKI	31	105
COMMUNE DE NIKKI	90	359

Source : Mairie de Nikki, 2016

Carte 2: Découpage administratif de la commune de Nikki



Source : Mairie de Nikki, 2016

1.1.2.2. Le Conseil Communal

La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil communal. Le Conseil communal de Nikki a été installé par arrêté **N°5/278/PDBA-SG-STCCD-DAC du 06 Août 2015** et compte dix-neuf (19) membres dont deux (2) femmes. Aux côtés des élus communaux, il y a deux cent un (201) conseillers locaux

dont vingt (20) femmes. La commune est gouvernée par le Maire assisté de deux (02) Adjointes et de sept (07) Chefs d'arrondissements. Elle compte quatre-vingt-dix (90) villages/quartiers administratifs. L'administration communale est constituée de sept (07) services créés par l'arrêté communal **N°52/007/CNK-SG-SAG du 25 janvier 2010 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des services de la Mairie Nikki**. Tous ces services sont fonctionnels et coordonnés par le Secrétariat Général. Ces services se présentent comme suit :

- ☞ Le Service des Affaires Générales (SAG)
- ☞ Le Service des Affaires Financières (SAF)
- ☞ Le Service des Affaires Economiques et Marchandes (SAEM)
- ☞ Le Service de la Planification et du Développement Local (SPDL)
- ☞ Le Service des Prestations aux Populations (SPP)
- ☞ Le Service Technique (ST)
- ☞ Le Service de l'Information et de la Communication (SIC)

Chaque service est dirigé par un chef service dont 2 sont des femmes, soit 22% du nombre des chefs services. Les différents services fonctionnent grâce à un personnel dont l'effectif total est de 70 en 2016, tous émargeant au budget communal (statut de permanents de la commune). Ce personnel compte 49 hommes pour 17 femmes, soit un taux de 25,75%. Les cadres de catégorie A et B constituent seulement 13,63% de l'effectif communal.

Cette situation n'est pas sans influence sur les prestations de l'administration communale. Les arrondissements sont en général réduits au Chef d'Arrondissement (CA) et à un (ou une) secrétaire souvent sans qualification.

Par ailleurs, il convient de noter qu'il existe trois (03) commissions permanentes au sein du conseil communal. Il s'agit de la :

- ☞ Commission des Affaires Economiques et Financières ;
- ☞ Commission des Affaires Foncières, Domaniales et Environnementales ;
- ☞ Commission des Affaires Sociales et Culturelles sportives, des Loisirs et de l'Education

1.1.2.3. Principaux services déconcentrés de l'Etat

L'Etat béninois a manifesté son existence dans la commune par l'installation d'un certain nombre de services déconcentrés qui appuient les autorités locales dans leur stratégie de développement. Ce sont : le centre de santé de la commune (CSC) ; le centre de promotion sociale (CPS) ; la circonscription scolaire (CS) ; le Secteur Communal de Développement Agricole (SCDA) ; la sous-direction de l'élevage ; la coordination communale de l'alphabétisation ; la brigade territoriale de gendarmerie de Nikki et un poste avancé à Biro ; la brigade des douanes ; le commissariat central de Nikki; le

commissariat frontalier de police de Tchikandou (avec compétence communale) ; le détachement militaire ; la subdivision des TP ; le service des impôts ; la recette-perception ; le bureau de poste ; le centre téléphonique ; le centre communal pour la protection de la nature ; la division de la SONEB ; la division de la SBEE. Il existe quelques difficultés de collaboration entre ces différents services d'Etat et la mairie pour les raisons ci-après :

- ☞ la faible clarification sur les prestations gratuites et payantes des services déconcentrés de l'Etat
- ☞ la non(redevabilité des services vis-à-vis du Maire) obligation de compte rendu des services déconcentrés à la mairie ;
- ☞ la non visibilité des actions prospectives des services de l'Etat à cause de la concentration des décisions au niveau ministériel ;
- ☞ l'insuffisance d'animation des cadres de concertation et de marketing en direction de ces services de la part de la mairie ;
- ☞ l'insuffisance de ressources pour motiver les activités de collaboration avec les services déconcentrés.

1.1.2.4. Situation des institutions de développement

Tableau 2: Situation des institutions intervenantes dans la commune

Niveau	Projet	Association	Institutions financières
BIRO	PSPRSS, PSDCC, LARES, PAFPA Chambre d'agriculture, Chambre interdépartemental des métiers ;	Vivrier/Transf, Association de transformation de Gari, Beurre de karité, UCP, UCOPER	CLCAM
GNONKOUROKALI	PSPRSS, PSDCC, CARE, LARES, PAFPA, Chambre d'agriculture, Chambre interdépartemental des métiers ;	Vivrier/Transf, Association de transformation de Gari, Beurre de karité Chambre d'agriculture UCP, UCOPER	
OUENOU	PSPRSS, PAFPA, PSDCC, PSDCCARE, LARES, Chambre d'agriculture, Chambre interdépartemental des métiers ;	Vivrier/Transf, Association de transformation de Gari, Beurre de karité Association Inter professionnelle, UCP, UCOPER	CAVECA
SEREKALI	PSPRSS, PAFPA, CARE, LARES, Chambre d'agriculture, Chambre interdépartemental des métiers ;	Vivrier/Transf, Association de transformation de Gari, Beurre de karité DERANA, UCP, UCOPER	CAVECA
SUYA	APEM, PSPRSS, CARE, LARES, Chambre d'agriculture, Chambre interdépartemental des métiers ;	HELVETAS, PAM, UCP, UCOPER	

TASSO	PSDCC, PAFPA, PSPRSS, CARE, HELVETAS, LARES, Chambre d'agriculture, Chambre interdépartemental des métiers ;	Vivrier/Transf, Association de transformation de Gari, Beurre de karité Ass-Interprofessionnelle, UCP, UCOPER	
NIKKI	UGTKN, CAGPAN, DEDRAS, PSPRSS, PSDCC, BCD, CARE, LARES, PAFPA. Chambre d'agriculture, Chambre interdépartemental des métiers ;	Vivrier/Transf, Association de transformation de Gari, Beurre de karité UCP, UCOPER	PADME, CLCAM, AJUREV

Source : Mairie de Nikki, 2016

1.2. Grands traits physiques (climat, sols, végétation, faune et flore)

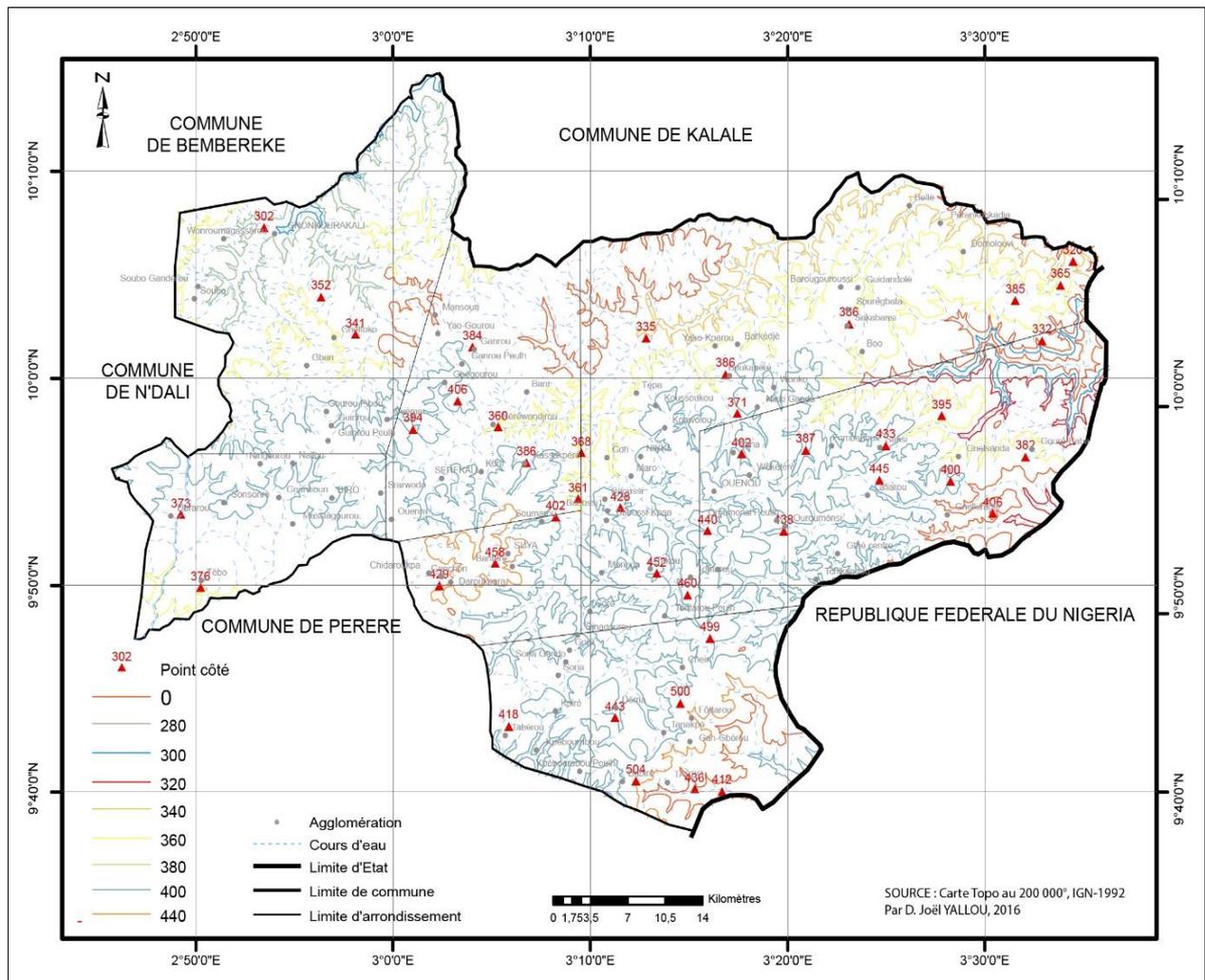
1.2.1. Climat

Le climat de la commune de Nikki est de type Soudano-guinéen comportant une saison de pluies et une saison sèche. La saison des pluies va de Mai à octobre, et une saison sèche allant de Novembre à Avril. La hauteur d'eau annuellement enregistrée varie entre 1.100 mm et 1.300 mm Le régime des vents est assez différencié suivant la latitude. Pendant la saison sèche, l'harmattan, vent sec et frais souffle du Nord-Est et est responsable de la baisse brutale de l'humidité relative dans le mois de décembre.

1.2.2. Relief

Le relief est accidenté, comparé aux régions méridionales du Bénin qui varie entre 0 à 504 mètres d'altitude. Le point le plus haut est au Sud de Tasso. Le relief présente une diversité de roches d'âges différents avec un système de glacis-buttes cuirassées dont les pentes varient entre 2 et 4%. Les sols sont issus de l'évolution des formations sédimentaires récentes et sont globalement favorables à l'agriculture. La superficie totale cultivée est d'environ 65,8% de la superficie totale de la commune.

Carte 3: Relief dans la commune de Nikki

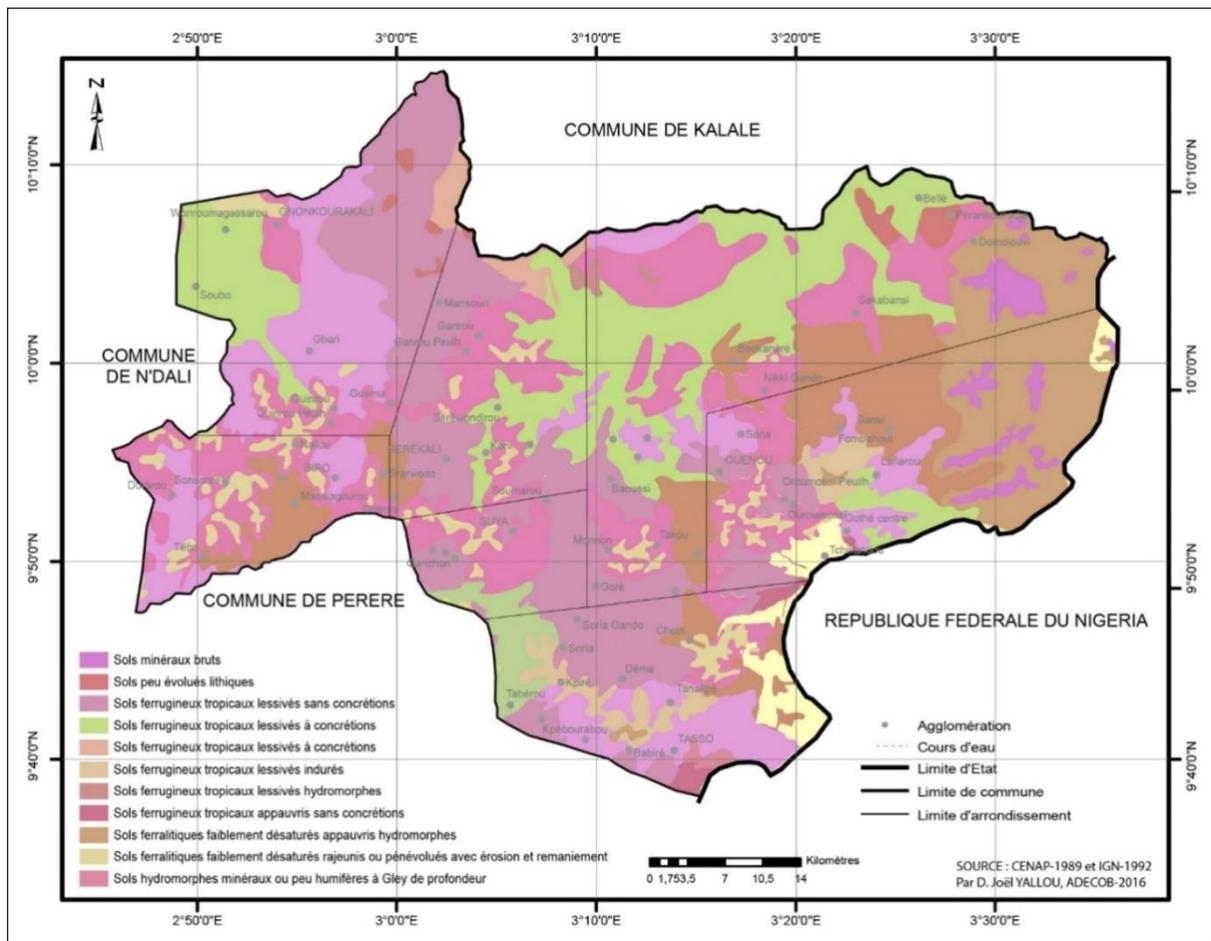


Source : Mairie de Nikki, 2016

1.2.3. Sols

Les sols de la commune de Nikki sont issus de l'évolution des formations sédimentaires récentes et aptes à l'agriculture. Il s'agit de sols relativement profonds (1 à 4 mètres), bien drainés sur au moins un mètre de profondeur. Cinq types de sols caractérisent le territoire (confère carte 3). On y trouve également des sols ferrugineux tropicaux dont la porosité et la perméabilité sont généralement bonnes.

Carte 4: Les sols dans la commune de Nikki

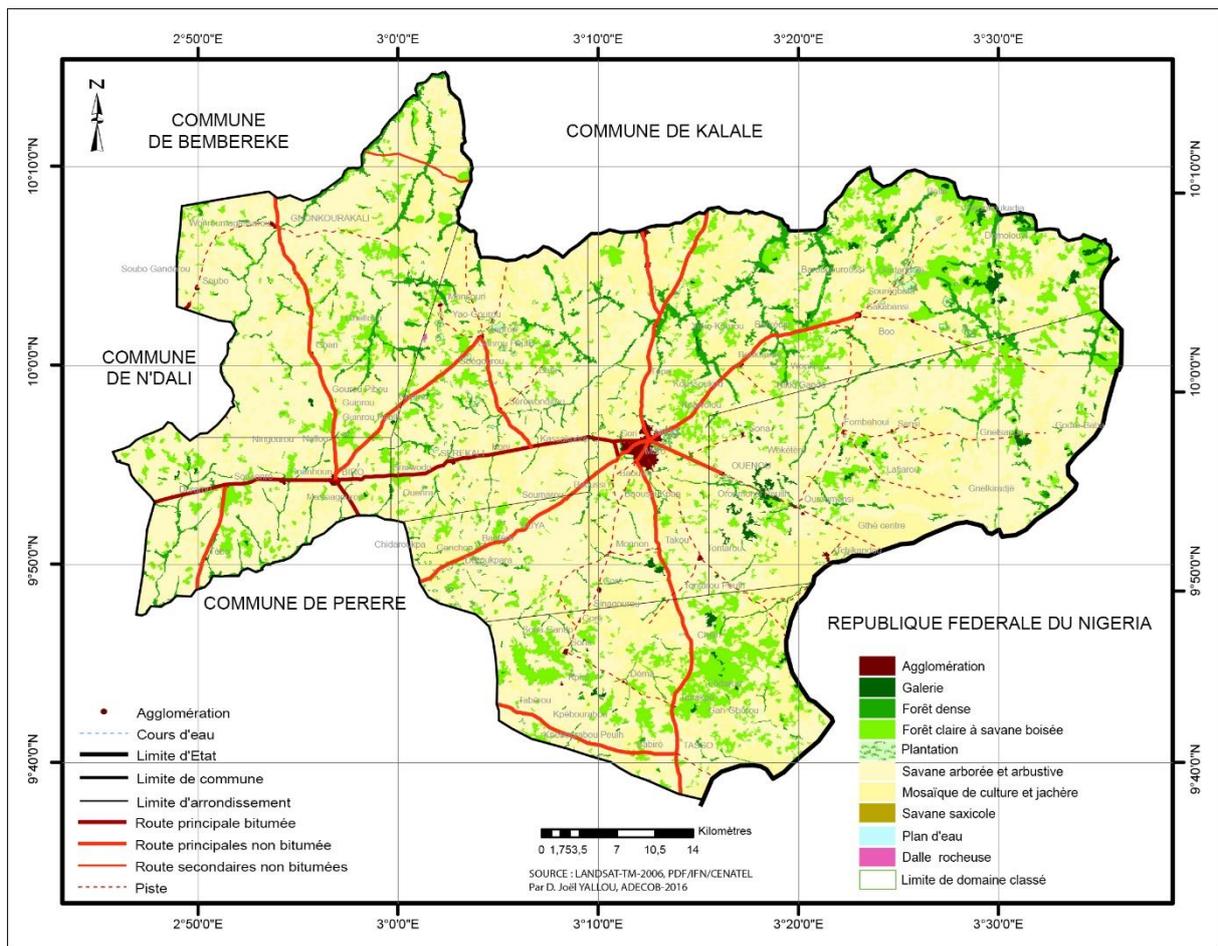


Source : Mairie de Nikki, 2016

1.2.4. Flore et faune

La végétation de la commune est dominée par les savanes boisées, arborées et arbustives. Des forêts claires s'observent par endroits. Mais l'action de l'homme y a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux et des ressources fauniques. Les savanes arborées et arbustives saxicoles sont des formations qui occupent essentiellement les affleurements rocheux aux sols peu évolués, graveleux et peu profonds (confère carte 4). Cette savane est dégradée en raison de la pratique d'une agriculture itinérante sur brûlis et des feux de brousse tardifs et répétés.

Carte 5: Occupation des sols



Source : Mairie de Nikki, 2016

1.3. Importantes formations forestières et cours d'eau

Les espèces fréquentes sont : *Combretumnigricans*, *Detariummicrocarpum*, *Gardeniaerubescens* et *GardeniaTernifolia*. Certaines espèces ligneuses sont épargnées de l'action destructrice de l'homme à cause de leur importance économique. Il s'agit du Karité (*Vitellaria paradoxa*) et du néré (*parkiabiglobosa*)

Nikki dispose d'un réseau hydrographique faisant partie intégrante du bassin principal du fleuve Ouémé avec son affluent Okpara qui prend sa source à Daroukpara dans la commune de Nikki. Ces différents plans d'eau sont complétés par des cours d'eau saisonniers qui tarissent en saison sèche (Tassin et à Gnonkourakali, Oly et Sora dans l'arrondissement de Nikki centre) et des barrages/retenues d'eau dont les plus importants sont les barrages de Sakabansi, Gbabire, Gnanhoun, Nikki et les retenues d'eau de, Gnonkourakali, Ganrou, Boucanère, Sansi, Fombawi, Ouénou, Ouroumon, Tontarou, Gbari et Biro.

1.4. Démographie et données sociaux

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013, la commune de Nikki compte **151 232 habitants** dont **75 339 hommes**, soit 49,82% et **75 893 femmes**, soit 50,18%. Signalons que le taux d'accroissement intercensitaire est de **3,8%**. La population estimée en 2016 donne 168 989 habitants avec 84 804 femmes

Tableau 3: Evolution de la population de 1979 à 2016 de la commune de Nikki

RGPH1	RGPH2	RGPH3	RGPH4	RGPH4	Proj-2016	Proj-2016	RGPH4
Total	Total	Total	Total	Féminin	Total	Féminin	Nombre ménages
34278	60307	99251	151232	75893	168989	84804	16703

Source : RGPH 1, 2, 3 et 4

La commune est peuplée de deux ethnies majoritaires à savoir les peulhs (**44,7%**) et les Batonou (**40,3%**). On y rencontre deux groupes non négligeable à savoir : les Gua ou Otamari et apparentés (4,6%) et les Dendi et apparentés (3,6%). Un groupe minoritaire composé des Yoruba (1,9%) et ethnies étrangères (1,8%).

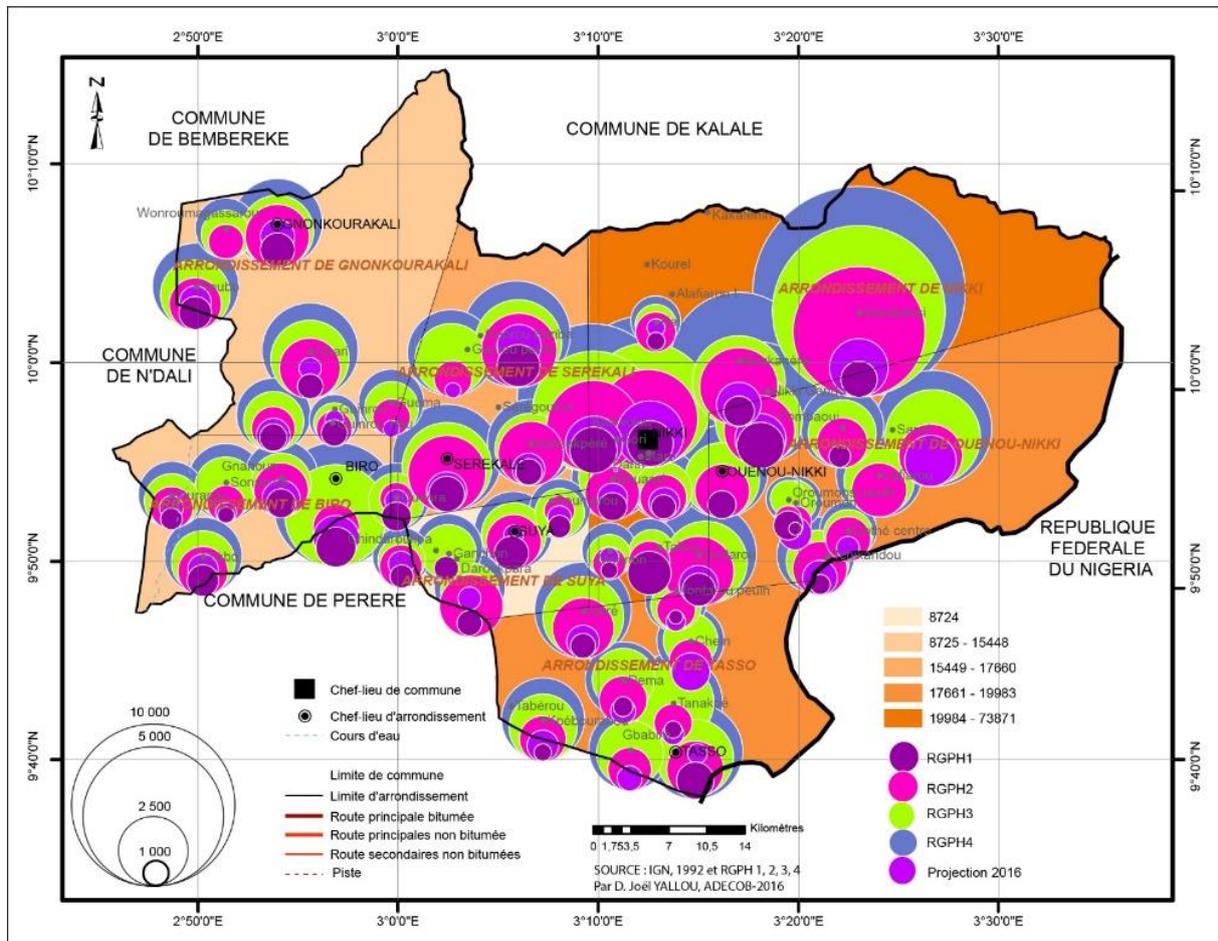
La religion dominante est l'islam avec 81% de pratiquants. Les autres religions pratiquées par la population sont : le christianisme (10,8%) et les religions traditionnelles (1,1%).

Selon les indicateurs sociodémographiques d'Août 2016, le nombre d'immigrés dans la commune de Nikki est de 5 195 personnes contre 60 131 dans le département du Borgou soit un taux de 8,64%.

Nous avons 3 808 personnes pour l'immigration interne et 1 387 pour l'externe. Le nombre d'émigré dans la commune de Nikki est de 4 718 personnes. Signalons que l'effectif de la population étrangère est de 2 706 soit un taux de 1,8% de la population.

Les personnes vulnérables sont les enfants âgés de moins de 5 ans (20,7%) de la population, les personnes âgées de plus de 60 ans (2,4% de la population) et les handicapés sont de 856.

Carte 6: Evolution de la population des villages/quartiers de ville et répartition par arrondissement de la population



Source : Mairie de Nikki, 2016

1.5. Principales données économique de la commune

Les aspects économiques sont appréciés à travers l'analyse des potentialités économiques locales, le dynamisme des acteurs de l'économie locale et leur engagement face au développement de la commune.

L'agriculture est la principale activité qui occupe la population de la commune. Plus de 70% de la population de la Commune vit de l'agriculture qui représente plus de 75 % du secteur primaire. Les terres cultivables sont abondantes avec une fertilité acceptable et se prêtent à cette activité. Les principales spéculations rencontrées sont : les céréales, les tubercules, les légumineuses, les produits maraichers et les cultures de rente (maïs, sorgho, mil, riz, igname, manioc, soja, haricot, arachide, coton, légumes, tomate, gombo, piment, etc.).

A l'agriculture, s'associe un élevage pastoral, en pleine expansion et très diversifié qui est complété par l'élevage non moins important d'ovins, de caprins et de volailles. La commune regorge également des

ressources hydrauliques avec une vingtaine de retenues d'eau et de barrages ; toute chose qui facilite le développement des activités de pêche. La Commune de Nikki dispose d'une usine d'égrenage de coton qui représente le secteur industriel. Cette usine utilise une main d'œuvre importante et contribue à la mobilisation des ressources fiscales dans la Commune.

Le secteur des services y est aussi en pleine expansion, grâce à l'artisanat, au commerce, à l'hôtellerie et au tourisme. En effet, l'artisanat constitue le troisième secteur important. Composé de plusieurs corps de métiers tels que : la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la coiffure, la soudure, etc. L'artisanat est organisé en plusieurs associations avec à leur tête, le Collectif des Artisans qui en constitue la structure faitière.

En outre, le positionnement de la Commune de Nikki par rapport au géant voisin de l'Est, le Nigéria, avec qui elle partage des frontières communes, fait que les activités commerciales transfrontalières et les activités de transit et des produits agricoles sont très développées. Il faut également y ajouter le commerce informel des produits pétroliers venant du Nigéria et le bitumage de la route N'Dali-Nikki-Tchikandou (long d'environ 78 km) qui facilite les transactions commerciales. En matière d'infrastructures hôtelières, la commune dispose de deux hôtels de grand standing et des auberges, bars, restaurants et gadgetteries.

Sur le plan touristique, le statut de capitale historique des peuples baatonu et boo dont jouit la ville de Nikki, avec l'organisation de la fête identitaire de la « GAANI » fait incontestablement d'elle, un lieu d'attrait touristique et culturel. Cette fête donne lieu à des grandes réjouissances culturelles et la présence des sites touristiques attire des touristes pendant cette période.

Aussi, la commune possède-t-elle des atouts appréciables en termes d'infrastructures et d'équipements marchands (Boutiques, Boucheries, marchés de bétail, marchés ordinaires, gares routières, Magasins de warrantages des produits agricoles, retenues d'eau et barrages).

2.1. Synthèse du rapport évaluatif du PDC2

Le Plan de Développement de la Commune de Nikki 2011-2015 étant à terme, il a été décidé que ce document de planification local soit évalué pour apprécier le niveau de sa mise en œuvre et ses effets sur les conditions de vie des populations. Ainsi, les résultats de cette activité permettront de pérenniser les acquis des différentes réalisations et de faire des réorientations en vue l'élaboration d'un nouveau plan qui répond au mieux aux aspirations des communautés.

Cette évaluation s'est déroulée de façon participative sur la base des programmations faites dans ce PDC deuxième génération et ce, en deux temps à savoir: la phase préparatoire qui a consisté au recrutement des consultants, la mise sur pied du comité de pilotage, l'analyse documentaire, la conception des outils de travail, les réunions de cadrage. La phase opérationnelle quant à elle est relative à la collecte et au traitement des données sur le terrain à travers les assemblées villageoises et les sondages d'opinions.

Il ressort de cette évaluation que 49,85% des actions programmées ont été réalisées grâce aux appuis techniques et financiers de l'Etat et des partenaires. Parmi ces réalisations, c'est dans le secteur de l'éducation que les efforts ont été plus concentrés ce qui pourrait se justifier par le fait que ce secteur a été révélé prioritaire lors de l'élaboration du PDC2. Quant à l'évaluation financière, la commune a mobilisé les ressources financières pour un montant de **3.062 369.327 FCFA** soit **68,72.%** réparties comme suit : Gouvernement : **1.350.000.000 FCFA**, Partenaires **1.027.655.000 FCFA**, Fonds propres : **684.714.327 FCFA**.

Les résultats cette évaluation permettent d'affirmer que toutes les infrastructures sont réalisées suivant les règles de l'art et sont fonctionnelles. Les coûts de réalisation des différentes activités, sont raisonnables par rapport aux coûts prévisionnels. Tous les projets programmés sont structurants et émanent du diagnostic participatif posé au cours de l'élaboration du PDC2. Les différents organes mis en place au niveau de l'administration communale ont favorisé l'atteinte de ces résultats.

Toutefois, les ressources ont été insuffisantes ; ce qui n'a pas permis de réaliser toutes les actions prévues. Cette insuffisance de ressources financières s'explique en partie par la faible capacité de mobilisation des ressources internes et l'absence de jumelage de la commune avec une ville étrangère. Il faut signaler que beaucoup de réalisations ont été faites sans tenir compte du PDC même si elles ont contribuées à améliorer les conditions de vie des populations.

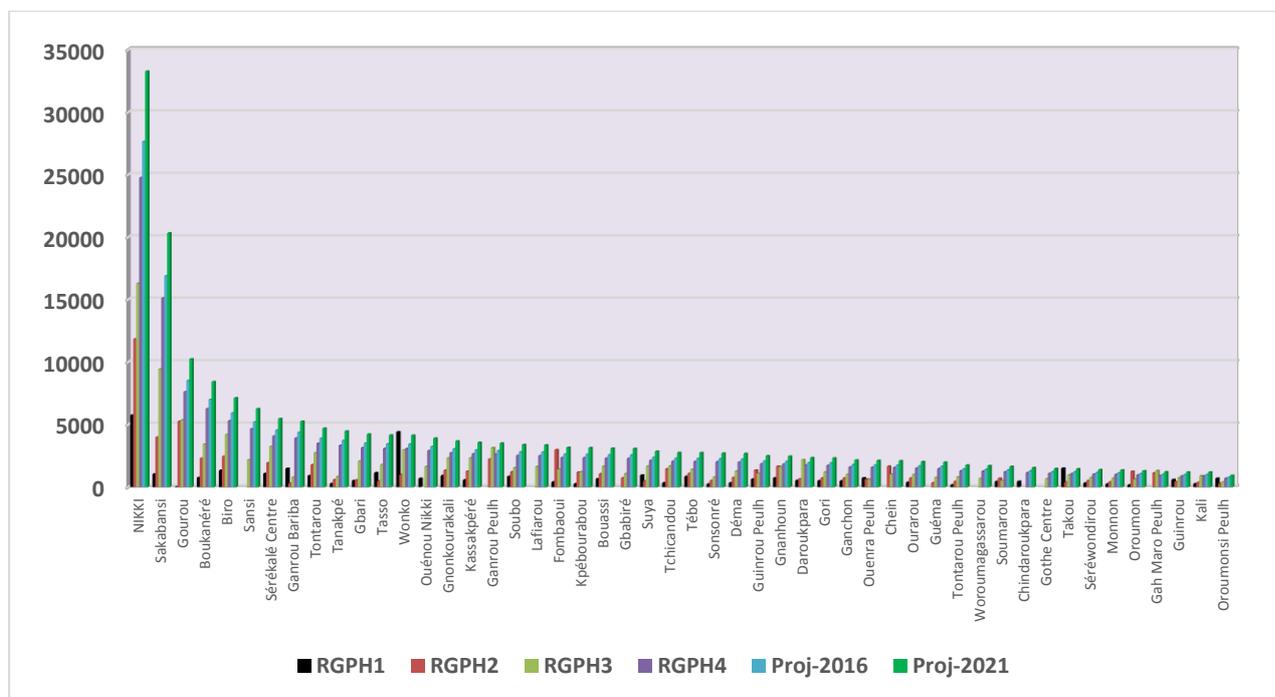
La limite de cette évaluation est l'absence d'un système opérationnel de suivi-évaluation qui n'a pas permis d'obtenir des données désagrégées et de faire une analyse minutieuse des résultats et effets des projets mis en œuvre.

Les résultats de ce travail méritent d'être pris en compte dans l'élaboration d'un prochain PDC.

2.2 Diagnostic spatial

2.2.1. Evolution et répartition de la population de la commune

Figure 1: Hiérarchie des agglomérations de 1979 à 2021



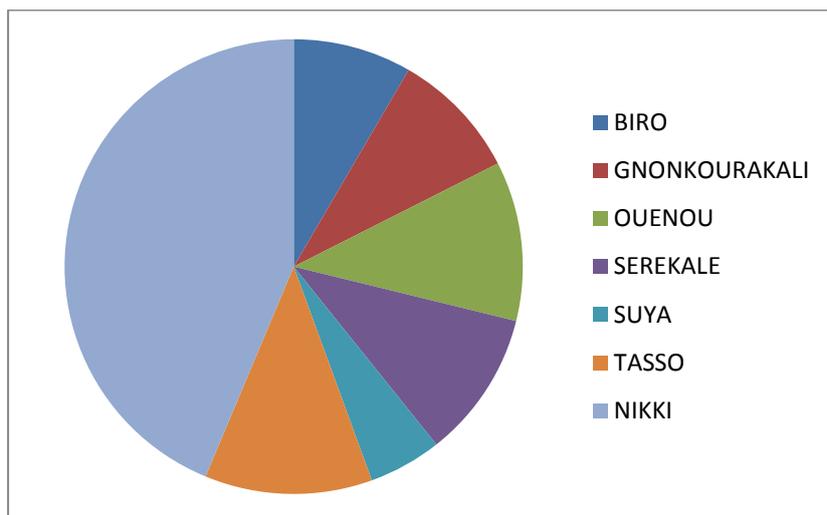
Source : Mairie de Nikki, 2016

Ce graphique présente les 50 premières agglomérations les plus peuplées de la commune.

Tableau 4: Répartition de la population par arrondissement RGPH4

Arrondissement	RGPH4
COMMUNE	151232
BIRO	12650
GNONKOURAKALI	13825
OUENOU	17154
SEREKALE	15804
SUYA	7807
TASSO	17883
NIKKI	66109

Figure 2: Répartition de la population par arrondissement RGPH4



Source : RGPH4

La répartition par arrondissement indique une forte concentration de la population au chef-lieu de la commune qui avec 66 109 habitants, abrite 44% de la population en 2013 contre 46% en 2002. Les six autres arrondissements se partagent les 56% restant avec des proportions allant de 12% pour Tasso à 5% pour Suya.

2.2.2. Evolution comparée de la densité de population

La densité de la population de la commune de Nikki passera de 48 habitants/km² en 2013 à 55 habitants/km² en 2018 soit une évolution de 07 habitants/km² en 05 ans.

Tableau 5: Projection de l'effectif de la population et de la densité de 2013 à 2018

Arrondissement	RGPH4 (2013)	Proj-2014	Proj-2015	Proj-2016	Proj-2017	Proj-2018
COMMUNE	151 232	155 693	160 261	164 935	169 714	174 593
Densité (Hab/Km²)	48	49	51	52	54	55

Source : RGPH4

Il ressort de cette projection que la population de Nikki passera de 151 232 en 2013 à 174 593 en 2018 soit une augmentation de 15,44% en 05 ans. Il importe que chaque programme d'investissement aussi bien du secteur économique que du secteur social tienne compte de cette croissance de la population. D'où la nécessité de mettre en place un dispositif de réorientation professionnelle des jeunes, d'allocation des ressources pour les services sociaux de base et un bon aménagement du territoire

2.2.3. L'état de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisation et du cadre de vie dans la commune

La commune de Nikki ne dispose pas d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) alors que ce document est d'une importance capitale pour l'aménagement du territoire. Il serait souhaitable

que des ressources soient mobilisées en vue de son élaboration dès que les nouvelles mesures conservatoires prises par le gouvernement dans le cadre de l'élaboration du cadastre national seront levées.

Toutefois, il existe un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la ville de Nikki qui prend en compte les différents lotissements effectués ou en cours dans la ville de Nikki. Ce PDU élaboré en Novembre 2010 nécessite une relecture en vue de son appropriation par le conseil communal et de son actualisation.

Des lotissements sont également en cours dans les localités de Biro et Tchikandou. Il a été annoncé, à travers une décision du conseil communal les lotissements à Sèrékali et à Sakabansi.

2.2.4. Position frontalière de la commune

La commune de Nikki est limitée à l'Est par la République du Nigeria. On dénombre 03 arrondissements frontaliers au Nigéria à savoir : les arrondissements de Nikki, Ouénou et Tasso. Cette frontière qui favorise les échanges commerciaux entre le Bénin et le Nigéria, entraîne également des conflits entre les populations de la commune de Nikki et celles de sa commune sœur de KosuBosu du Nigéria. Même si la localité de Sinagourou a été rétrocédée à la commune de Nikki par les autorités nigérianes, les problèmes de limites se posent encore dans les localités de Wodora, Monri-Gourou et AlidouKparou. Cette position frontalière de la commune de Nikki entraîne aussi l'infiltration d'étrangers, ce qui perturbe parfois la quiétude des populations. Les efforts de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (l'installation de marché frontalier à Sansi, construction des salles de cours et d'un bloc administratif au CEG de TASSO, construction d'un module de classes et d'un forage à Sinagourou-frontière) n'ont pas encore permis de trouver de solutions durables à cette situation. Par ailleurs on note l'existence des cadres de concertation frontaliers dont les actions ne sont pas négligeables mais doivent être redynamisés.

Selon les indicateurs sociodémographiques de l'INSAE (d'Août 2016), le nombre d'immigré dans la commune de Nikki est de 5 195 personnes contre 3 808 personnes pour l'immigration interne et 1 387 pour l'externe soit un total de 4 718 personnes émigré. L'effectif de la population étrangère est de 2 706 soit 1,8% de la population. Les Nigériens, les Togolais et les Nigériens représentent respectivement 50,8 %, 23,8% et 13,2% de cette population étrangères.

2.3. Diagnostic environnemental

La commune de Nikki regorge d'énormes potentialités par sa situation géographique et ces ressources naturelles. Toutefois, la question de l'environnement et des ressources naturelles est assez préoccupante dans la commune

2.3.1. L'état des lieux de la gestion des ressources forestières

La commune ne dispose pas d'une forêt classée. Les rares essences forestières qui existent sont exploitées anarchiquement et de façon frauduleuse. Les bas-fonds, les plans et les cours d'eau sont menacés d'ensablement par les actions de destruction de la forêt et l'installation des cultures en amont des retenues d'eau. Malgré les campagnes annuelles de reboisement qui sont organisées sans une politique en la matière; il faut dire que la destruction du couvert végétal reste un problème majeur de la commune et résulte également des activités de production cotonnière

2.3.2. L'état de la faune

Dans la commune de Nikki, la faune sauvage est en nette régression suite à la pression des hommes sur les ressources forestières et fauniques et compte tenue de la manière dont elle s'observe notamment dans les galeries forestières. Mais la présence d'une forêt tout au long de la frontière entre la commune et le Nigéria explique la présence de la faune dans la zone de Sakabansi. Les espèces les plus rencontrées dans ces zones protégées sont : des biches, des céphalophes antilopes, des buffles, des bubales, des phacochères, les éléphants, les lions, les singes les aulacodes et une gamme variée d'oiseaux. Quant au reste du territoire de la Commune, on trouve dans les formations naturelles et les jachères, quelques espèces animales notamment : les biches, les singes, les oiseaux, les reptiles et les petits rongeurs. La production halieutique annuelle est d'environ 4 tonnes de poissons. Les espèces halieutiques sont composées de clarias et les tilapias. Les crocodiles et les caïmans existent dans les retenues d'eau de Gbabiré, de Sakabansi, et de Fombawi. Cette régression de la faune s'explique par les feux de brousse tardifs, la chasse à la battue et l'absence des forêts classées.

2.3.3. Les ressources en eau

Tableau 6: Bas-fonds et cours d'eau

Arrondissement	Bas-fonds	Cours d'eau
Biro	3	14
Suya	2	5
Sérékalé	2	6
Gnonkourokali	1	6
Tasso	1	7
Ouénou	0	10
Nikki	3	12
Total	12	60

Source : Source Mairie (SAEM) 2016

Nikki dispose d'un réseau hydrographique faisant partie intégrante du bassin principal du fleuve Ouémé avec son affluent Okpara qui prend sa source à Daroukpara dans la commune de Nikki. Ces différents plans d'eau sont complétés par des cours d'eau saisonniers qui tarissent en saison sèche (Tassiné à Gnonkourakali, Oly et Sora dans l'arrondissement de Nikki centre) et 20 barrages/retenues d'eau dont les plus importants sont les barrages de Sakabansi, Gbabiré, Gnanhoun, Nikki et les retenues d'eau de, Gnonkourakali, Ganrou, Boucanère, Sansi, Fombawi, Ouénou, Ouroumon, Tontarou, Gbari et Biro. Ces retenues d'eau souffrent des problèmes d'ensablements et d'invasion de mauvaises herbes.

La commune dispose aussi de 12 bas-fonds dont certains sont exploités pour la production maraîchère. Ainsi, on note l'installation des groupements de femmes maraîchères ayant bénéficié de l'appui des partenaires tels que, la Coopération Suisse, le PNUD, le Fond Belge pour la sécurité alimentaire.

Le manque d'aménagement de ces ressources en eau et le dysfonctionnement des comités de gestion ne permettent pas une utilisation judicieuse de ce potentiel dont regorge la commune de Nikki.

2.3.4. L'état des sols

Les sols de la commune de Nikki sont issus de l'évolution des formations sédimentaires récentes et aptes à l'agriculture. Il s'agit de sols relativement profonds (1 à 4 mètres), bien drainés sur au moins un mètre de profondeur. On y trouve également des sols ferrugineux tropicaux dont la porosité et la perméabilité sont généralement bonnes.

Toutefois, la dégradation des terres et les faibles rendements des productions agricoles sont les problèmes qui aujourd'hui compromettent le développement et même la survie des populations de la commune de Nikki. La perte de la fertilité des terres cultivées est due à :

- ☞ la non maîtrise des techniques culturales adaptées, par les paysans,
- ☞ la culture itinérante sur brûlis,

- ☞ l'action des troupeaux transhumants,
- ☞ l'exploitation forestière (production de bois pour l'énergie domestique, les constructions et les meubles),
- ☞ les feux de brousse tardifs,
- ☞ l'utilisation abusive des produits phytosanitaires.

Il s'avère alors impérieux de conserver les sols, de définir des zones de production agricole, identifier un système de production approprié, former les paysans en techniques de production, produire et mettre à la disposition des producteurs des engrais appropriés dont les engrais organiques.

2.3.5. L'état du pâturage

La commune de Nikki dispose d'environ 40 000 têtes de bovins. Les éleveurs pratiquent le pâturage pour alimenter leurs bétails. Cette activité est confrontée aux difficultés ci-après :

- ☞ Insuffisance de couloirs de passage des animaux,
- ☞ Conflits éleveurs producteurs,
- ☞ Insuffisance d'aires de pâturage,
- ☞ Insuffisance des retenus d'eau et absence des abreuvoirs,
- ☞ départ massif des bétails de la commune pour la recherche de pâturage.

2.3.6. Les changements climatiques et leur impact

La commune de Nikki a un climat de type Soudano-guinéen comportant une saison de pluies et une saison sèche. Ce climat est perturbé aujourd'hui par les conséquences des changements climatiques qui se manifestent par une forte température (38-39°C), une baisse de la pluviométrie mai à Octobre (625,03mm en Mai et en Octobre 308 mm) et un vent violent au début et à la fin des pluies.

Les effets du changement climatique se traduisent par : soleil ardent, vent chaud, manque d'eau, assèchement des cours d'eau, poche de sécheresse en saison de Pluie (1 à 2 mois), invasion des insectes, absence de nourriture pour les animaux, fréquence de certaines maladies (rhumes, Méningite, Paludisme), baisse du rendement, famine, baisse des revenus, inondation, déracinement des arbres, enlèvement des toits des cases, terrassement des cultures etc.

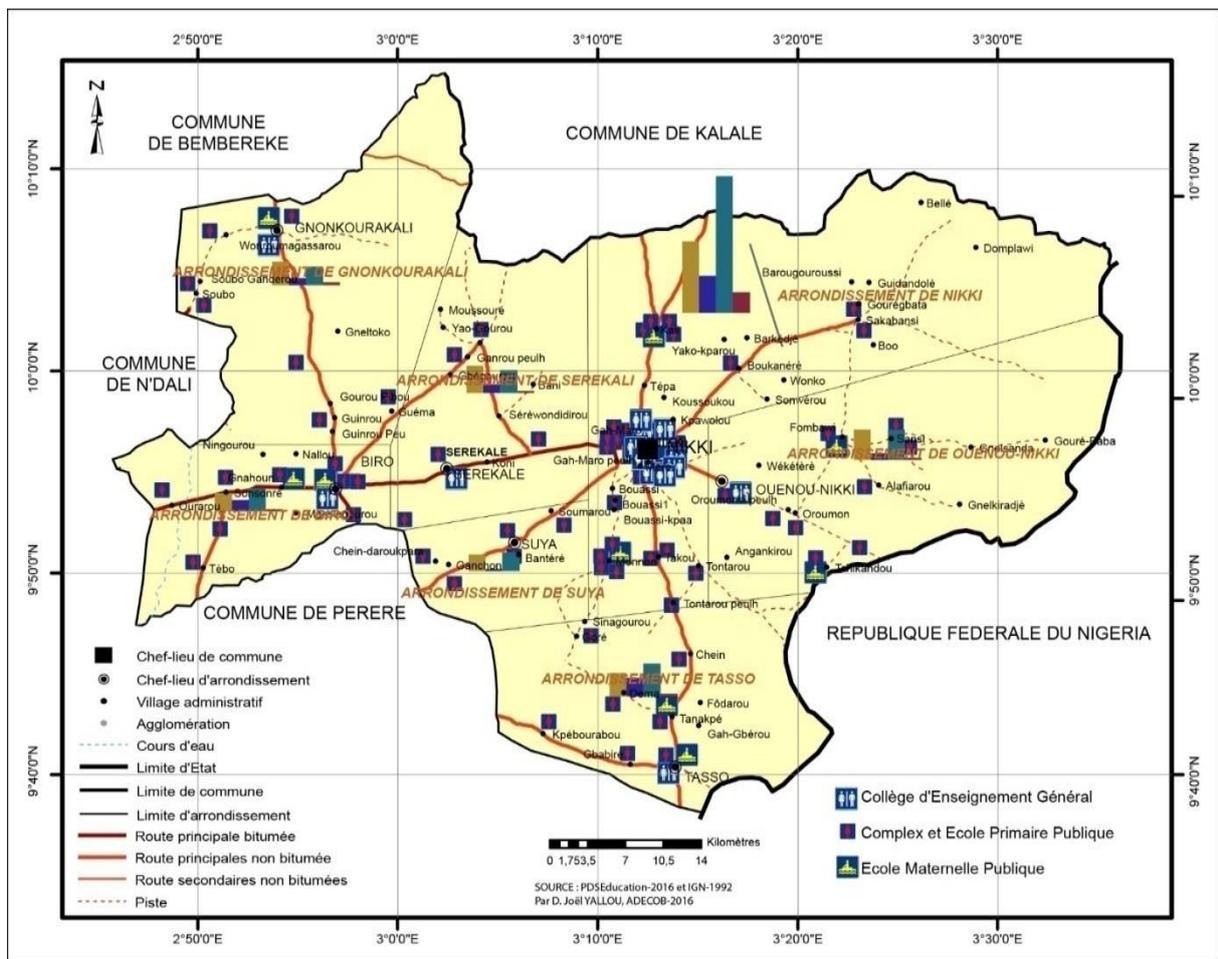
Il urge alors de prévoir au plan communal, des actions pour contrer les effets du changement climatique. La sensibilisation des populations pour un changement de comportements et la mise en place d'une politique de reboisement sont, entre autres les mesures à envisager.

2.4. Les services socio- communautaires

2.4.1. L'éducation formelle

Le système éducatif formel de la commune de Nikki peut être regroupé en quatre (4) rubriques : (1) La maternelle, (2) le primaire, (3) le secondaire, (4) le technique et professionnel.

Carte 7: Situation de l'éducation formelle dans la commune de Nikki



2.4.2. L'enseignement maternel

Le tableau ci-dessous présente quelques indicateurs de la maternelle :

Tableau 7: Données synthèses de quelques indicateurs

		Biro	Gnonkourokali	Nikki	Ouénou	Sérékalé	Suya	Tasso	Total
Nombre d'école	Nbre d'écoles maternelles publiques	3	3	11	3	1	1	6	28
	Nbre d'écoles maternelles privées	0	0	4	0	0	0	0	4
	Nbre d'espaces enfance	1	1	1	1	1	1	1	7
	Total	4	4	16	4	2	2	7	39
Effectif des écoliers	Nombre de filles	120	62	541	99	47	18	145	1032
	Nombre de garçons	122	43	554	111	43	16	140	1029
	Total	242	105	1095	210	90	34	285	2061
Effectif des enseignants	Nombre d'APE	0	0	3	0	0	0	0	3
	Nombre de contractuels d'Etats(ACE)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre de communautaires	5	6	19	5	1	1	4	41
	Autres ACE	2	1	3	1	1	1	2	11
	TOTAL	7	7	25	6	2	2	6	55
Nombre de cantine		2	1	5	3	1	0	1	13

Source : PCDE Nikki, (2017-2021)

De la capitalisation de l'analyse sur la situation de l'enseignement maternel du PCDE (2017-2021), il ressort que :

- ☞ De 2010 à 2015, l'éducation de la petite enfance dans la commune a été marquée par un accroissement du nombre d'écoles maternelles formelles publiques et privées de même que des espaces communautaire d'éducation de la petite enfance appelés Espaces Enfance. De 26, ces écoles sont passées à 39 toutes formes confondues. Alors que les effectifs ont chutés de 2220 en 2009 - 2010 à 2061 en 2014 – 2015 ; un faible taux de préscolarisation malgré une floraison d'écoles maternelles.
- ☞ En 2015 – 2016, le partenariat du Programme Alimentaire Mondial (PAM) a permis aux élèves de 13 écoles maternelles des zones rurales de la Commune de Nikki de bénéficier d'une assistance alimentaire pour pallier aux problèmes de scolarisation et de fréquentation à travers le système de cantine scolaire.

- ☞ Le personnel en charge de cet ordre d'enseignement est constitué pour la plupart, de contractuels locaux. Sur les 55 enseignants de la maternelle, seulement 03 sont des agents permanents de l'Etat avec une qualification d'enseignant. Les 52 restants sont sans formations professionnelles et sont payés par la communauté.
- ☞ Sur les 56 salles de classes qui abritent les enfants de la maternelle, seulement 16 sont en matériaux définitifs et 40 en matériaux précaires, ce qui traduit une insuffisance d'infrastructures adéquates dans cet ordre d'enseignement.
- ☞ C'est ce qui explique en partie les difficultés rencontrées dans la collecte d'informations sur cet ordre d'enseignement. Les informations qui nous ont été fournies comportent assez de biais ; des données d'une même source qui se révèlent contradictoires d'une étape à l'autre et il est à signaler que certaines informations des écoles maternelles privées n'ont pas été prises en compte dans la situation des écoles maternelles faite ci – dessus.

Ce sous-secteur de l'éducation bénéficie au plan local de l'intervention des élus, des associations des parents d'élèves et des communautés elles-mêmes. A cela s'ajoutent l'appui technique et financier des partenaires extérieurs. Toutefois, l'enseignement maternel souffre des problèmes tels que :

- ☞ Insuffisance de locaux appropriés aux EM,
- ☞ Insuffisance de personnel qualifié d'encadrement des enfants,
- ☞ Insuffisance de matériels pédagogiques et du mobilier
- ☞ Insuffisance de cantines dans les EM,
- ☞ Absence de domaines propres aux EM,
- ☞ Eloignement de certaines EM par rapport aux domiciles des enfants,
- ☞ Ignorance de l'importance de l'enseignement préscolaire par les communautés ;
- ☞ Faible revenu des populations par rapport aux moyens exigés pour la création d'une EM et le maintien des enfants à l'école ;
- ☞ L'instabilité de certaines populations (peulh).

2.4.3. L'enseignement primaire

Le tableau ci-dessous présente quelques statistiques relatives à l'enseignement primaire.

Tableau 8: Synthèse de quelques indicateurs du primaire

Variables		ANNEES SCOLAIRES							
		2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
Population scolaire et nombre d'écoles	Nombre d'écoles		82	97	101	108	108	120	123
	Effectif des élèves	Masculin	7871	9159	9858	10 039	9949	11266	10963
		Féminin	6738	8070	8749	9 066	8878	10384	10681
		Total	14609	17229	18607	19105	18827	21650	21644
Population scolaire, salles de classe et places assises	Effectif des écoliers		14609	17229	18607	19105	18827	21650	21644
	Salles de classe existantes		365	420	462	480	468	517	563
	Nombre d'écoliers par classe		40	41	40	40	40	42	38
	Salles de classe utilisées		343	394	438	462	460	512	544
	Nombre d'écoliers par classe utilisée		43	44	42	41	41	42	40
	Places assises		11447	13566	14414	16548	15441	16750	18089
	Déficit en places assises		-3162	-3663	-4193	-2557	-3386	-4900	-3555
Situation des enseignants et des écoliers	effectif des enseignants		305	398	410	408	392	450	429
	% enseignants qualifiés		33,79%	26,63%	28,54%	37,99%	43,37%	75,56%	77,86%
	% enseignants APE		44%	48%	51%	73%	78%	80%	79%
	ratio élèves/ enseignant		48	43	45	47	48	48	50
	ratio enseignant/ classe		1,37	1,58	1,6	1,43	1,28	1,26	1,17
	ratio élèves/classe		43	44	42	41	41	42	40
Point des manuels scolaires	Manuels	Français	13489	15130	17516		21083	20943	31750
		Mathématiques	13149	14892	17417		20938	20788	38007
		Ratios manuels par élève	1,82	1,74	1,88	0	2,23	1,93	3,22
Taux de promotion	Taux de promotion en %	Masculin	83,39	70,45	77,72	77,72	75,5	71,7	68,54
		Féminin	83,92	69,9	75,28	75,28	73,8	71,07	71,73
		Total	83,79	70,2	76,58	76,58	74,69	71,4	70,07
Taux de redoublement	Taux de redoublement en %	Masculin	7,46	14,22	10,01	10,11	13,14	13,57	13,14
		Féminin	6,52	14,31	10,92	10,92	13,27	14,11	12,88
		Total	7,05	14,26	10,49	10,49	13,24	13,81	13,01

Taux d'abandon	Taux d'abandon en %	Masculin	8,85	15,33	12,17	12,17	11,35	14,75	18,32
		Féminin	9,56	15,79	13,8	13,8	12,93	14,82	15,4
		Total	9,16	15,55	12,93	12,93	12,1	14,79	16,92

Source : PCDE Nikki, (2017-2021)

De la capitalisation des informations du PCDE (2017-2021) élaboré en Novembre 2016:

- ☞ L'analyse de la situation de l'enseignement primaire, montre une amélioration de l'accès des enfants à l'école. Une évolution au niveau de la population scolaire soutenue par celle du nombre d'écoles disponibles au cours des mêmes périodes. Le nombre d'écoles publiques est passé de 97 en 2006-2007 à 123 en 2012-2013 soit une croissance de 28% en huit ans et une évolution du nombre d'écoles plus que proportionnelle à celle de la population scolaire mais une évolution qui a été relative dans la période de 2006 à 2010. Il a été constaté une évolution en dents de scie de la population scolaire dans la période avec une baisse entre 2011 et 2013 par rapport aux années antérieures.
- ☞ L'analyse de l'évolution de la population scolaire par rapport aux infrastructures d'accueil montre que le nombre moyen d'élèves par classe est compris entre 40 et 44.
- ☞ L'encadrement des élèves est assuré par trois types d'enseignants recruté soit par l'Etat, soit par les parents d'élèves. Il s'agit des Agents Permanents de l'Etat (APE), des Agents Contractuels de l'Etat (ACE) et des agents communautaires. L'effectif de ces enseignants tous statuts confondus est passé de 305 en 2006-2007 à 429 en 2012-2013 ; très peu de cet effectif a le profil d'enseignants qualifiés. Le taux d'enseignants a évolué en dents de scie de 2007 à 2013.
- ☞ Quant au nombre d'élève par enseignant, de 2008-2009 à 2012-2013 il est en dessous de la barre des 50 élèves par enseignant. Le ratio enseignant par classe est supérieur à 1 dans la Commune depuis 2007-2008.
- ☞ Dans la Commune de Nikki, le nombre de manuel de Français et de Mathématiques est passé de 13489 et 13149 en 2006-2007 à 31750 et 38007 en 2012-2013. Le ratio manuel/élève est passé de 1,82 à 3,22 dans la même période pour une norme de 2.
- ☞ Pour pallier aux problèmes de scolarisation et de fréquentation des filles surtout, les élèves des 84 Ecoles Primaires Publiques des zones rurales (d'insécurité alimentaire), de la Commune de Nikki ont bénéficié en 2015 – 2016, d'une assistance alimentaire et un accompagnement pour l'hygiène alimentaire et corporelle à travers le système des cantines scolaires.
- ☞ Le taux de promotion de 2003 à 2009 dans la commune de Nikki a évolué en dents de scie. Ainsi, nous notons un accroissement d'environ 11% de 2003 à 2006. Depuis l'année scolaire 2006-2007, on constate une baisse de ce taux. Ceci se traduit par une réduction de 7,25% au

total dont 9,20% pour les filles. L'analyse de ce taux en 2009 montre que de façon spécifique ce taux varie suivant les arrondissements, le sexe et les cours.

- ☞ Le taux de redoublement a augmenté dans la commune. Ainsi, il est passé de 7,05 % à 13,01 % entre 2006 et 2013. Il faut noter que la situation varie suivant les régions et les classes.
- ☞ De 2006 à 2013 le taux d'abandon est passé de 9,16% (8,85 pour les garçons et 9,56 % pour les filles) à 16,92% (18,32% pour les garçons et 15,40% pour les filles). Ce résultat montre une nette dégradation de la situation. Le taux d'abandon des écoliers est plus élevé dans les arrondissements de Tasso (14,33%) et Ouénou (12,61%) que dans les autres arrondissements. Cet état de chose pourrait s'expliquer par l'exode rural et le trafic d'enfants enregistrés dans les localités de ces arrondissements frontaliers du Nigéria. Par ailleurs, on remarque que le taux d'abandon des filles est plus élevé dans les arrondissements de Sérékali, Ouénou et Gnonkourokali que celui des garçons.
- ☞ En terme de suivi contrôle, les $\frac{3}{4}$ de la totalité (93/ 123) des écoles ont bénéficié de la visite d'un conseiller pédagogique et seulement 82 des 123 écoles, soit 67%, ont reçu la visite des auditeurs externes.
- ☞ En matière d'encadrement, 67% des écoles emploient des enseignants communautaires.
- ☞ Par rapport aux facteurs qui entravent l'accès, le maintien et la promotion des élèves et plus particulièrement des élèves filles, on note que les grossesses, les enlèvements et séquestrations battent le record suivis des Mariages précoces et forcés. Les plus grands ont été enregistrés à Nikki, à Suya, à Biro et à Tasso. C'est Gnonkourokali qui a connu la plupart des cas d'enlèvement d'élèves 25 sur les 32.
- ☞ Parmi les autres facteurs qui jouent négativement sur l'accès, le maintien et la promotion des enfants à l'école, on note la présence des vidéos clubs
- ☞ Dans la commune la promotion des élèves, est freinée par le fait que plusieurs élèves réussissent au CEP mais pour une raison ou une autre ne s'inscrivent pas au collège pour poursuivre les études.

Bien d'autres efforts ont été fournis à travers la construction des modules de classes, l'équipement des écoles en mobiliers de bureaux, la construction des points d'eau et latrines et la distribution des matériels didactiques et scolaires, la formation et l'encadrement des enseignants etc. En dépit de ces efforts, plusieurs autres problèmes minent l'enseignement primaire à savoir :

- ☞ Inégale répartition des infrastructures scolaires,
- ☞ Insuffisance de matériel didactique,
- ☞ Ignorance des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants surtout celle des filles,
- ☞ Manque de suivi des enfants de la part des parents,

- ☞ Faible priorisation des dépenses scolaires par les parents d'élèves.
- ☞ Manque de ressources financières pour la majorité des parents d'élèves.
- ☞ Violences en milieu scolaire et à la maison (relations coupable entre enseignants et élèves filles, viol, trafic d'enfant etc.)
- ☞ Pesanteurs socio- culturelles (poids de la religion musulmane sur les filles, éducation différenciée selon le sexe des enfants dans le ménage)
- ☞ mobilité des parents à la recherche des terres fertiles et la transhumance,
- ☞ Analphabétisme de la plupart des membres APE,
- ☞ Perturbations des études des élèves liées à la mauvaise organisation de l'école coranique etc.

2.4.4. L'enseignement secondaire

Les tableaux ci-dessous présentent quelques indicateurs relatifs à l'enseignement secondaire.

Tableau 9: Effectif réel des enseignants dans les établissements publics

ETABLISSE- MENT	Statut	Titulaires du CAPES		Titulaires du BAPES		Autres diplômes		Effectif total	
		T	F	T	F	T	F	T	F
Commune de Nikki	APE	5	0	0	0	0	0	5	0
	ACE	2	0	0	0	90	2	92	2
	Vacataires	6	0	5	0	366	23	377	23
	TOTAL	13	0	5	0	456	25	474	25

Source : DDEPS Borgou Alibori

Tableau 10: Evolution de l'effectif des élèves de la commune de Nikki

ETABLISSEMENTS	INSCRITS	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014
Commune de Nikki	G	4027	4324	4144	4661	4957	5015
	F	1746	1952	2163	2441	2665	2984
	T	5773	6276	6307	7102	7622	7999

Source: PDSE Nikki, 2017-2021

Tableau 11: Taux de déperdition dans les CEG publics de la commune de Nikki

ETABLIS- SEMENTS		Années			
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
CEG BIRO	Redoublement	34,46%	41,85%	35,39%	27,90%
	Exclusion	15,60%	2,43%	6,86%	13,95%
	Abandon	8,34%	13,99%	4,53%	1,73%
CEG1 NIKKI	Redoublement	30,52%	25,33%	26,05%	51,39%
	Exclusion	0,00	11,03%	14,05%	21,76%
	Abandon	0,00	7,23%	5,15%	8,43%
CEG2 NIKKI	Redoublement	34,07%	30,32%	24,68%	31,06%
	Exclusion	14,19%	11,01%	10,71%	13,64%
	Abandon	10,88%	7,07%	6,34%	9,01%
CEG SAKABANSI	Redoublement	16,67%	15,53%	24,23%	27,00%
	Exclusion	0,00%	2,59%	8,42%	10,80%
	Abandon	3,70%	5,18%	8,42%	10,37%
CEG SEREKALI	Redoublement	21,43%	36,17%	26,06%	21,14%
	Exclusion	11,54%	1,28%	2,55%	9,45%
	Abandon	7,69%	9,36%	6,80%	6,22%
CEG TCHIKANDOU	Redoublement	16,98%	17,14%	23,19%	17,87%
	Exclusion	0,00	0,00	2,42%	5,02%
	Abandon	1,89%	13,57%	7,73%	13,48%

Source : PDSE Nikki, 2017-2021

Les données sur les CEG de Gnonkourokali, Tasso et du CEG3 de Nikki ne sont pas disponible, il s'agit de nouvelles créations ?

Au regard des informations des tableaux ci-dessus et de la capitalisation des analyses du PCDE (2017-2021) élaboré en Novembre 2016, nous pouvons retenir que :

- ☞ La Commune de Nikki dispose de 09 collèges d'enseignement général public en 2015-2016 contre 06 collèges en 2008-2009. Ces 09 collèges ont un effectif total de 7999 élèves en 2013-2014 dont 5015 élèves garçons et 2984 élèves filles. A cela s'ajoute 03 collèges privés dont 02 créés après 2008. Chacun de ces collèges dispose d'infrastructures construits en matériaux définitifs sauf celui de Gnonkourokali. Lorsqu'on se réfère à l'année 2008-2009, cet effectif était de 5773 élèves dont 4090 élèves garçons et 1683 élèves filles, soit un accroissement de 90% au niveau de l'effectif total, 75% pour les élèves garçons et 119% pour les élèves filles.
- ☞ En 2013-2014 la commune de Nikki compte 7999 élèves dans les sept collèges pour 163 groupes pédagogiques, 132 salles de cours, 6 072 places assises, un laboratoire, une bibliothèque et 12 ordinateurs fonctionnels.
- ☞ Parmi ces sept collèges, le CEG1 de Nikki est celui qui compte plus d'élèves avec 3503 élèves, soit 43,79% de l'effectif total des élèves de la commune avec 66 groupes pédagogiques, 52 salles de cours et 2 560 places assises, un laboratoire 08 ordinateurs, suivi du CEG2 et des autres CEG.

- ☞ On note une insuffisance en infrastructures et équipements dans tous les CEG. Ce qui constitue des facteurs défavorables à la réussite scolaire des élèves dans les collèges. A cela s'ajoutent l'insuffisance et le manque de qualification du personnel enseignant.
- ☞ Le nombre d'enseignant est proportionnel à l'effectif des élèves ; l'effectif des enseignants des CEG de la commune de Nikki est dominé par les enseignants vacataires et les enseignants Agents Contractuels de l'Etat. En termes de qualification, la quasi-totalité des enseignants exercent avec des diplômes autres que ceux du CAPES et du BAPES.
- ☞ En termes de promotion des élèves, l'analyse a porté sur les déperditions à savoir les taux de redoublement, d'exclusion et d'abandon car ces taux expliquent la situation globale de passage des élèves dans les collèges publics de la Commune :
- ☞ Du point de vue redoublement, en 2011-2012 le CEG1 de Nikki a connu le plus fort taux, soit 51,39 % d'élèves suivi du CEG2.
- ☞ Les plus faibles taux de redoublement ont été observés au CEG3 de Nikki avec 00% suivi du CEG Tasso (4,62 %).
- ☞ En ce qui concerne les exclusions, en 2011-2012, le CEG1 de Nikki a enregistré le plus fort taux d'exclusion, soit 21,76 % tandis que le CEG3 de Nikki et le CEG Tasso n'ont pas enregistré d'élèves exclus.
- ☞ Dans le cas des abandons, c'est le CEG de Tchikandou qui a enregistré le plus fort taux, soit 13,48 % ; les CEG de Tasso (1,54) et Biro (1,73) ont enregistré les plus faibles taux.
- ☞ Par rapport à l'examen du BEPC, en juin 2013 six (06) CEG ont présenté des candidats au BEPC dans la commune de Nikki. Au total 1279 élèves se sont inscrits mais 1250 ont réellement composé. 511 sont reçus, soit 40,88 %.
- ☞ Quant au Baccalauréat en juin 2013, seul le CEG1 de Nikki a présenté des candidats. 460 élèves se sont inscrits pour les trois séries mais 458 ont réellement composé et 141 sont admis, soit 30,79 % dont 28,95 % de filles.
- ☞ Dans le domaine de l'environnement, les enquêtes ont révélé que sur l'ensemble des CEG de la Commune, 11 ont un domaine propre et 10 connaissent la superficie réelle de leur domaine. Cinq (05) ont leur domaine délimité par des bornes et sept (07) ont un titre de propriété.
- ☞ Neuf (09) collèges sur les douze (12) utilisent les enseignants vacataires et leur nombre varie de 12 (Gnonkourokali) à 98 (Nikki CEG1).
- ☞ S'agissant des facteurs qui influencent négativement l'accès, le maintien et la promotion des élèves surtout des filles, les cas de grossesses, de viol et d'enlèvement sont enregistrés dans la commune de Nikki.

- ☞ Le facteur grossesses est celui qui entrave le plus la promotion des élèves filles. Au total 267 cas de grossesses ont été signalés par les acteurs au cours de la phase de diagnostic. Les CEG de l'arrondissement de Nikki ont enregistré le plus de cas (98 cas sur les cinq dernières années). Le CEG de Biro vient en deuxième position avec 60 cas de grossesses. Le CEG de Suya a eu 52, Sérékali 32, Ouénou 17 ; Tasso n'a signalé que 06 cas, Gnonkourokali 01 seul cas.

Malgré l'incompétence du conseil communal d'intervenir dans l'enseignement secondaire, des partenaires techniques et financiers viennent à la rescousse de l'état en apportant des appuis techniques, matériels et financiers à ces établissements. D'autres localités de la Commune expriment le besoin de création à savoir Suya, Tontarou et Boucanère.

Entre autres difficultés dont souffrent ces collèges nous pouvons citer:

- ☞ L'insuffisance des points et coins d'eau
- ☞ L'inexistence de bibliothèques et de laboratoires
- ☞ Le faible taux de réussite aux examens
- ☞ La Mauvaise répartition des infrastructures scolaires (salles de classes, bibliothèques, laboratoire, salle informatique etc....) ;
- ☞ L'insuffisance de mobiliers scolaires ;
- ☞ L'inexistence de latrines et de point d'eau dans certains collèges ;
- ☞ Le faible niveau de responsabilité parentale à l'égard des enfants du collège qui entraîne le développement de pratiques et comportements ne favorisant pas la réussite scolaire des enfants.
- ☞ Le Non-paiement des frais de scolarité à temps par les parents,
- ☞ L'utilisation des élèves pour le pâturage des bêtes ;
- ☞ Le faible revenu de subsistance des enfants venant de loin.
- ☞ L'exode rural
- ☞ Les Pesanteurs socio- culturelles (poids de la religion musulmane sur les filles, le mariage forcé et précoces, éducation différenciée selon le sexe des enfants dans le ménage.)
- ☞ Une forte influence négative des relations sociales et de la politique dans la gestion du système éducatif
- ☞ La Fréquentation de centres de loisirs malsains par les enfants à travers la prolifération des vidéoclubs.

2.4.5. L'alphabétisation et l'éducation non formelle

2.4.5.1. L'alphabétisation

Le système éducatif non formel de la commune de Nikki regroupe l'alphabétisation et l'éducation des adultes, puis les alternatives éducatives.

Deux types de partenaires accompagnent l'alphabétisation dans la commune de Nikki. Il y a l'Etat à travers son programme d'alphabétisation et le partenaire technique et financier classique, la coopération Suisse.

Au niveau communal, le nombre total de centres d'alphabétisation est de 39 dont 10 centres Fulfudé et 29 centres Baatonnou en 2014-2015. De ces 39 centres, 31 sont des centres de l'Etat et 08 sont des centres appuyés par des Partenaires Techniques et Financier de la Commune.

En termes d'effectifs des apprenants de la campagne, il y a eu un total de 514 inscrits dont 122 femmes et 392 hommes. 406 ont pu être évalués dont 98 femmes et 308 hommes.

Ce secteur souffre d'énormes difficultés à savoir :

- ☞ Faible pouvoir d'achat des communautés à la base pour contribuer au fonctionnement des centres
- ☞ Pas de ressources financière venant de la commune.
- ☞ Inaccessibilité des localités
- ☞ Instabilité de la politique gouvernementale vis-à-vis du sous-secteur
- ☞ Faible importance accordée au sous-secteur par l'Etat

2.4.5.2. Education alternative

Concernant l'école alternative, elle porte sur les centres PAEFE encore appelé centres BARKA initiés et appuyés par HELVETAS, les Programmes de Cours Accélérés de DEDRAS et d'EQUI-FILLES, les centres coraniques et les autres centres tels que les centres de formation professionnelle et les centres d'apprentissage. Des données du PCDE, il ressort que :

- ☞ De 2011-2012 à 2015-2016, le nombre de centres BARKA de la commune est passé de 3 à 13. De même l'effectif des apprenants est passé de 104 à 308 en cinq ans. Quant au nombre d'enseignants, sa progression a suivi celle du nombre de centres, soit un enseignant par centre. En matière d'efficacité, les centres PAEFE ou centres BARKA ont présenté des élèves à l'examen du CEP en 2015 et 2016 avec des taux de réussite respectifs de 65,12% et 05%.
- ☞ Pour le programme de cours accélérés, c'est une école de deuxième chance au profit des enfants de 16 ans et plus en expérimentation à Gouré Yako II dans l'arrondissement central de la Commune de Nikki par l'ONG Equi-Filles avec l'appui technique et financier de CARE Benin.
- ☞ On dénombre cinq (05) écoles coraniques dans toute la commune dont 04 à Nikki y compris le centre franco arabe et l'école de Suya.

☞ En terme de centres d'éducation alternative autres que les centres BARKA, les Centres du Programme des Cours Accélérés (PCA), des écoles coraniques, il y a les centres d'apprentissage à caractère très informel que l'on rencontre dans le chef lieux de la commune et dans les chefs-lieux d'arrondissement. Il s'agit de centres d'apprentissage de couture, de coiffure, de soudure/tôlerie, de mécanique auto et moto. Sans oublier les centres de formation qui accueillent les adolescents en fin de cycle dans les centres BARKA et ceux victimes de différentes formes de violences comme le mariage précoce/forcé, le trafic, les exploitations économiques et sexuelles. Ces derniers centres sont souvent en dehors de la Commune et permettent de préparer la réinsertion sociale de ces adolescents et jeunes. Au nombre des centres formels de formation professionnelle, nous pouvons citer le centre des métiers de Nikki et le centre de formation des filles de Nikki au sein de la mission UEEB.

2.4.6. La santé et la protection sociale

Tableau 12: Répartition des formations sanitaires publiques et privées autorisées et non autorisés par arrondissement (2014)

N°	Etablissement humain	Hôpital de zone	CSC	CSA	Dispensaire	Maternité	Officines Pharmaceutiques	Dépôt répartiteur	Clinique privée	Cliniques illégaux/piqueurs sauvages
1	Nikki	1	1	1	1	1	1	1	4	2
2	Biro			1	1	1			1	
3	Sérékali			1	1	1			1	1
4	Ouénou			1	1	1				1
5	Tasso			1	1	1			1	17
6	Gnonkouroukali			1	1	1				1
7	Suya			1	1	1				4
8	Tchikandou			1	1	1				
9	Sakabansi				1					
10	Gbari				1					
11	Tontarou				1					
12	Fombawi				1					
13	Sonsonré				1					
14	Tèbo				1					
15	Gbari				1					
16	Soubo				1					

Source : cellule statistique / ZS-NKP, 2015

Les chefs-lieux d'arrondissement disposent de centre de santé sanitaire et la plus part des villages administratifs disposent également des Unités Villageoises de Santé (dispensaires et maternités isolés).

Tableau 13: Répartition du personnel de santé (Médecins, Infirmiers, sage femmes, techniciens et autres) par catégorie et selon le secteur en 2015

	Médecins généralistes					Médecins gynécologues					Total
Statut	APE	ACE	AMS	FP	Total	APE	ACE	AMS	FP	Total	
Nbre. d'agent	0	0	0	10	10	0	0	0	1	01	11
Statut	Infirmiers de santé (IS/IB)					Infirmiers diplômés d'Etat (IDE)					
Nbre d'agent	2	16	0	19	37	4	3	0	14	21	58
Statut	Sage femmes					Ingénieurs en imagerie médicale					
Nbre d'agent	2	3	0	5	05	0	0	0	3	03	08
Statut	Techniciens de laboratoire					Kinésithérapeutes					
Nbre d'agent	0	1	0	7	08	0	0	0	1	01	09
Statut	Autres personnels soignants					Autres personnels de soutien					
Nbre d'agent	0	27	2	63	90	1	13	0	5	19	109
Total personnel de santé de la commune de Nikki											195

Source : Cellule Statistique /ZS-NKP, 2015

Le personnel soignant de la commune de Nikki en 2015 est de 195 agents dont 11 médecins, 58 infirmiers, 05 sages-femmes. La commune compte 74 agents qualifiés contre 25 agents recommandés pour 10 000 habitants. Pour atteindre la norme, la commune de Nikki a besoin de 378 qualifiés contre 74 actuellement. Les normes OMS en matière du nombre d'agents de santé qualifiés à savoir médecins, infirmiers et sages-femmes, sont donc loin d'être atteintes dans la commune.

Tableau 14: Répartition des principales affections en consultation dans les formations sanitaires par ordre décroissant et par sexe en 2015

Affections	Masculin		Féminin		Total	
	Nbre de cas	pourcentage	Nbre de cas	pourcentage	Nbre de cas	pourcentage
Paludisme	45 515	49,1	47 201	48,9	92 716	49,0
Infections respiratoires aigües	14 737	15,9	13 783	14,3	28 520	15,1
Autres affections gastro-intestinales	7 853	8,5	8 095	8,4	15 948	8,4
Traumatismes	5 693	6,1	2 665	2,8	8 358	4,4
Diarrhées	3 812	4,1	3 360	3,5	7 172	3,8
Anémie	2 140	2,3	1 850	1,9	3 990	2,1
Autres affections dermatologiques	1 083	1,2	1 022	1,1	2 105	1,1
Douleurs abdominales basses	384	0,4	1 307	1,4	1 691	0,9
Autres affections uro-génitales	606	0,7	981	1,0	1 587	0,8
Autres MST	618	0,7	822	0,9	1 440	0,8
Reste des affections	10 312	11,1	15 421	16,0	25 733	13,6
Total	92 753	100,0	96 507	100,0	189 260	100,0

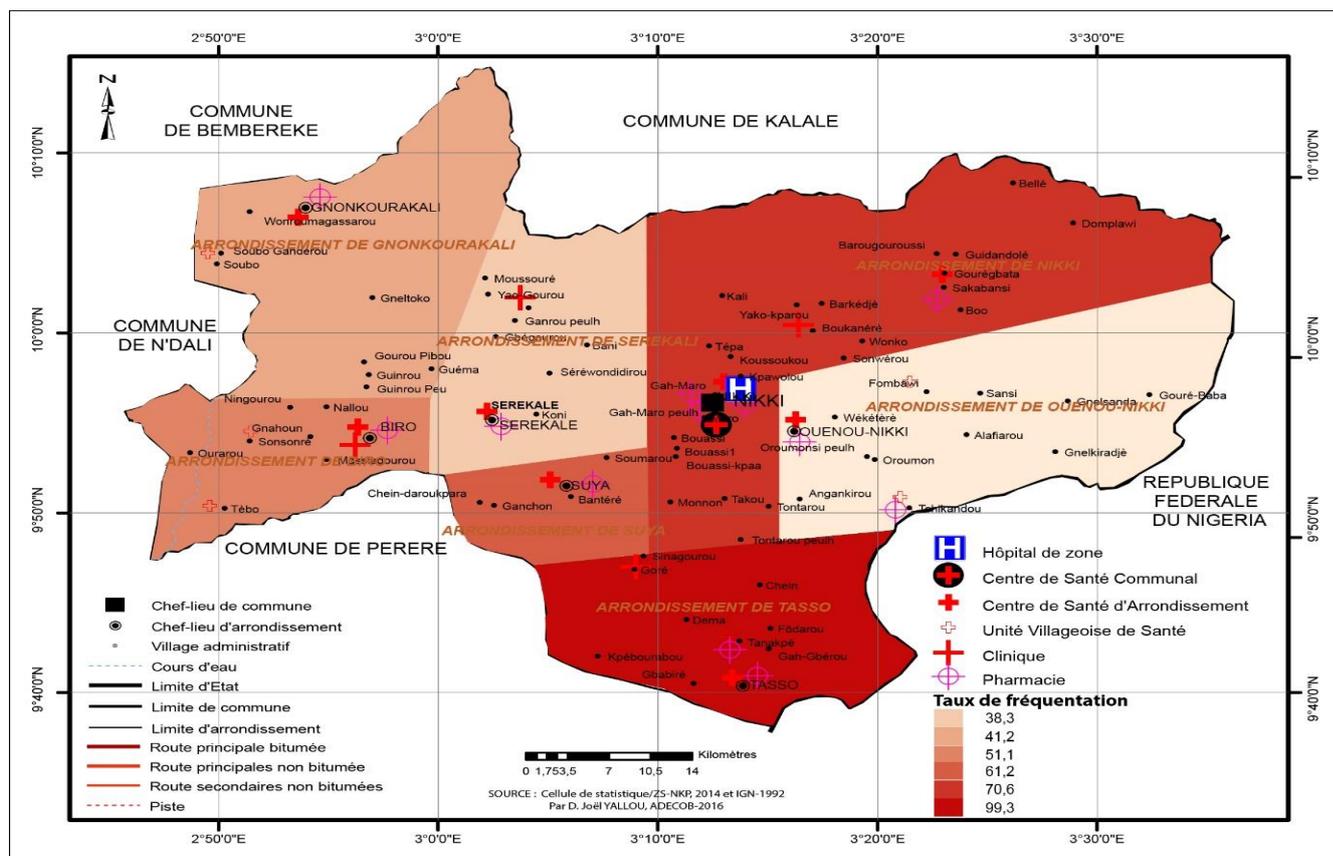
Source : Cellule Statistique /ZS-NKP, 2015

Tableau 15: Répartition des principales affections en consultation chez les enfants de moins de cinq ans dans les formations sanitaires par ordre décroissant et par sexe en 2015

Affections	Masculin		Féminin		Total	
	Nbre de cas	pourcentage	Nbre de cas	Pourcentage	Nbre de cas	pourcentage
Paludisme	23 045	54,0	20 253	54,8	43 298	54,3
Infections respiratoires aiguës	7 778	18,2	6 852	18,5	14 630	18,4
Autres affections gastro-intestinales	3 704	8,7	3 087	8,3	6 791	8,5
Diarrhées	2 569	6,0	2 093	5,7	4 662	5,9
Anémie	1 867	4,4	1 559	4,2	3 426	4,3
Autres affections dermatologiques	475	1,1	416	1,1	891	1,1
Traumatismes	524	1,2	363	1,0	887	1,1
Malnutrition	181	0,4	213	0,6	394	0,5
Affections bucco-dentaires	155	0,4	147	0,4	302	0,4
Autres affections respiratoires	122	0,3	144	0,4	266	0,3
Reste des affections	2 279	5,3	1 850	5,0	4 129	5,2
Total	42 699	100,0	36 977	100,0	79 676	100,0

Source : Cellule Statistique /ZS-NKP, 2015

Carte 8: Répartition des formations sanitaires publiques et privées autorisées par arrondissement



Source : Cellule Statistique /ZS-NKP, 2015

Tableau 16: Ratios personnel sanitaire

Personnel		Ratios	
		Nikki	Zone sanitaire
Médecins	Nb	11	18
	Nb d'hab/Méd.	13 312	19849
	Méd. pour 10.000 Hab	0,8	0,5
Infirmiers	Nb	62	101
	Nb d'hab/Inf.	2 362	3537
	Inf. pour 5.000 Hab	2,1	1,4
Sages-femmes	Nb	10	16
	Nb FAP/SF	776	1184
	SF/5.000 FAP	6,4	4,2

Source : Cellule Statistique /ZS-NKP, 2015

Tableau 17: Taux de fréquentation globale des infrastructures sanitaires

Nikki	Taux de fréquentation global
Biro	51,5
Sonsonré	53,10
Tèbo	52,7
Gnonkourakali	41,2
Soubo	61,8
Nikki	70,6
Sakabansi	39,3
Tontarou	29
Fombaoui	76,4
Tchikandou	115
Sérékali	38,3
Suya	61,2
Tasso	99,3
Commune Nikki	64,1

Source : Cellule Statistique /ZS-NKP, 2015)

La commune de Nikki dispose d'un Centre de Santé Communal (CSC), d'un hôpital communautaire érigé en hopital de zone par l'Etat (l'hôpital SOUNON SERO) et d'un Centre de Promotion Sociale (CPS).

La commune dispose également au niveau des arrondissements des centres de santé dénommés Centres de Santé d'Arrondissement (CSA).Tous les 7 arrondissements de la commune sont dotés de CSA disposant chacun d'un dispensaire, d'une maternité et d'une pharmacie auxquelles s'ajoute l'officine de pharmacie privée de la ville de Nikki. On note également les dispensaires isolés qui ont été construits de 2004 à 2008 à Sonsonré, Soubo, Ganrou bariba, Gbari, Goré, Kpèbourabou et Ouénou d'une part et l'existence des cabinets privés de soins a Nikki-Danri, Gah maro, Maro et Kpawolou d'autre part.

Ces formations sanitaires jouent un rôle fondamental pour l'accès des populations aux soins de santé. L'hôpital de zone Sounon Séro de Nikki reçoit les malades des communes voisines de Pèrèrè, Kalalé et même les populations nigérianes vivant dans les villages frontaliers.

Les services rendus à la population sont entre autres : consultations curatives, consultations pré natales, accouchement, consultations post natales, planification familiale, vaccination, consultations des enfants sains, les petites chirurgies. En dehors de ces soins, l'hôpital Sounon Séro de Nikki dispose d'un bloc opératoire et d'une pédiatrie.

Les ratios nombre de la populations ramenés au nombre de médecins, d'infirmiers et de sages femmes sont loin des normes exigées. Le taux de fréquentation des centres de santé est de 64,1 %. les taux de mortalité maternel et périnatal sont respectivement de 41,5% et de 19,1%. Les principales affections

en consultation dans la commune de Nikki sont: le Paludisme IRA, les maladies diarrhéiques, les lésions traumatiques.

Les principaux problèmes soulevés dans le domaine de la santé peuvent se résumer comme suit :

- ☞ Mauvais accueil des malades dans les centres de santé ;
- ☞ Insuffisance de personnel qualifié et de plateau technique ;
- ☞ Faible utilisation des services des mutuelles de santé ;
- ☞ Manque d'ambulance pour le transport des malades dans les dispensaires isolés ;
- ☞ Mauvais état des pistes de desserte compliquant parfois l'évacuation des malades ;
- ☞ Manque d'ambulance pour le transport des malades des CSA vers l'Hôpital de zone ;
- ☞ Insuffisance d'équipements dans les formations sanitaires ;
- ☞ Manque de matériel et équipement pour certifier les cas de malnutrition aigues sévères ;
- ☞ Manque de logement pour le personnel soignant ;
- ☞ Éloignement des centres de santé des villages ;
- ☞ Automédication ;
- ☞ Prolifération des cabinets illégaux et des piqueurs sauvages ;
- ☞ Consommation des médicaments contrefaits ;
- ☞ Absence de corbillard et d'une morgue.

Quant à la protection sociale, le Centre de Promotion Sociale mène des actions pour la prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), la sensibilisation des populations, la lutte contre les violences basées sur le genre, l'assistance aux personnes du 3^{ème} âge. Ce centre est appuyé par les partenaires, la mairie et le gouvernement à travers le fonds d'indigents et d'autres appuis. Néanmoins, il est nécessaire de réactiver le comité de protection civile et de le rendre fonctionnel, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de contingence, de doter le centre de promotion sociale des moyens matériels complémentaires et de ressources humaines.

2.4.7. L'eau potable et l'assainissement

Le secteur de l'eau et de l'assainissement fait partie des priorités de développement de la commune.

2.4.7.1 L'eau potable

Le dispositif d'approvisionnement en eau potable des populations est constitué du réseau SONEB et de l'hydraulique (AEV, FPM, puits moderne).

2.4.7.1.1. Le réseau de la SONEB

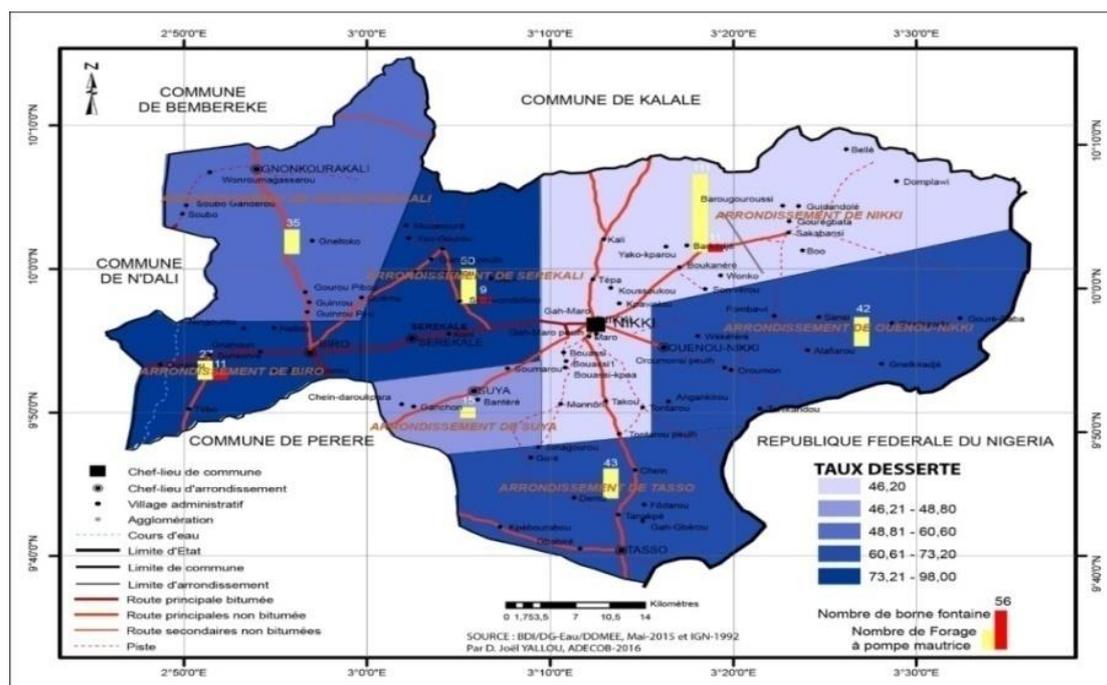
Tableau 18: Evolution des données d’approvisionnement en Eau de la Ville de Nikki par an

Années	2011		2012		2013		2014		2015	
Type d’information	Actifs	Total	Actif	Total	Actif	Total	Actifs	Total	Actifs	Total
Nombre d’abonnés	700	850	700	850	900	1100	900	1100	900	1100
Taux de desserte	Sèche	En Pluie	Sèche	En Pluie	Sèche	En Pluie	Sèches	En Pluie	Sèches	En Pluie
	35%	80%	35%	80%	35%	80%	35%	80%	35%	80%

Source : la SONEB (2016)

Les populations de la ville en eau potable. On dénombre actuellement 1100 abonnés contre 350 en 2010, avec un taux de desserte de 35 % en sécheresse et 80% en saison de pluie. Cette unité de production et de distribution d’eau potable dispose de trois stations de pompage qui fonctionnent avec des groupes électrogènes. Il faut signaler que les populations subissent une pénurie d’eau qui dure sur près de 05 mois dans l’année. Cette situation s’explique par la vétusté des groupes électrogènes qui alimentent les stations de pompage, les ruptures de carburant et le fait que les sols de Nikki sont hydrogéologiquement difficiles (Nappes peu perméables).

Carte 9: Retenu d’eau et couverture en eau potable



Source : Marie Nikki 2016

2.4.7.1.2.L 'hydraulique villageoise

Tableau 19: Points d'eau potable (ouvrages hydrauliques)

Arrondissement	Taux desserte (déc.-2014)	Nbre de FPM	Nbre de PM	Nbre de BF	Nbre d'AEV
Biro	87,3	27	2	11	1
Suya	48,8	15	2		
Sérékalé	98	50	1	9	1
Gnonkourokali	60,6	35	1		
Tasso	73,2	43	1		
Ouénou	68	42	3		
Nikki	46,2	111	4	11	2
Total	61,8	323	14	31	4

Source: BDI/DG-Eau/DDMEE, Mai 2015

Concernant l'hydraulique villageoise, la commune de Nikki dispose de 323 Forages équipés de Pompes à Motricité humaine (FPM), 14 Puits modernes, 31 bornes fontaines , 04 Adductions d'Eau Villageoises (AEV) et 02 Postes d'eau autonomes. Ces ouvrages d'approvisionnement en eau potable sont gérés par les délégataires désignés au sein des communautés pour les ouvrages simples. Quant aux ouvrages complexes (AEV), ils sont gérés provisoirement par la mairie qui a déclenché le processus de leur mise en affermage. Le taux de desserte global de la commune est 67,8% contre 37% en 2010.

Ce taux de desserte montre que des efforts restent à faire dans la mise en œuvre du plan sectoriel eau élaboré par la Mairie afin d'assurer une couverture intégrale des populations en eau potable.

2.4.7.2 L'assainissement

S'agissant de l'assainissement de base, les populations entretiennent leurs cadres de vie. Les femmes prennent part aux campagnes de salubrité organisées dans les chefs lieux d'arrondissement.

Toutefois la gestion des ordures ménagères se pose avec acuité à Nikki. le partenariat existant entre la mairie de Nikki et une ONG de la place souffre de problème de ressources financières, humaines et de manque de matériel de travail. Cette situation a pour corrélaire, l'existence des tas d'immondices dans les quartiers de la ville de Nikki et l'absence des dépotoires intermédiaires et d'une décharge finale. Les quelques latrines publiques et privées existantes souffrent de manque de vidange à cause de la non disponibilité de camoin de vidangeur et aussi du mauvais usage des latrines. Il est nécessaire de prendre des dispositions pour rendre régulières ces campagnes de salubrité, réaliser des puisards, des douches et WC au profit des ménages, des écoles et collèges. Le curage des caniveaux de la ville devra être aussi régulier. Le service de la voirie de Nikki nécessite d'être renforcé de même la Mairie devra chercher des partenariats dans ce domaine.

2.4.8. L'électricité et les énergies renouvelables

L'antenne de la Société Béninoise de l'Energie Electrique (SBEE) rend ses prestations dans les chefs-lieux d'arrondissements de Nikki, de Sérékalé et de Biro. On note 1250 abonnés conventionnels avec 98 lampadaires dont 20 non fonctionnels. Un projet d'électrification est en cours dans les autres chefs-lieux d'arrondissements, à Sakabansi, à Fombawi et à Tchikandou. Malgré ses efforts fournis par le gouvernement, le besoin en énergie électrique est loin d'être satisfait dans la commune. Plusieurs quartiers lotis attendent d'être raccordés à travers une extension du réseau existant. Les coupures intempestives de courant et les baisses de tension électrique plongent les artisans et autres usagers dans l'oisiveté avec d'énormes manques à gagner et parfois avec des dommages sur les récepteurs électriques.

L'usage de l'énergie solaire devient de plus en plus courant avec l'apparition des lampes solaires utilisées pour l'éclairage des ménages. Un don de 150 lampadaires solaires a également permis d'assurer l'éclairage des places publiques de la ville de Nikki.

Il existe deux stations service dont les produits en pétrole de qualité se font rare et leur prix considérés élevés. Face à la cherté du pétrole les lampes à pétrole et les lampions traditionnels font progressivement place aux lampes rechargeables ou à piles. La manipulation et la gestion des piles usées ne sont pas sans danger sur la santé et l'environnement. Le bois de chauffe demeure la principale source d'énergie domestique. Toutefois, il s'impose de vulgariser et de rendre accessible les énergies renouvelables tels que le biogaz expérimenté avec succès dans certains ménages d'agro-éleveurs, les panneaux solaires, usage des appareils photovoltaïques.

2.4.9. Les sports, la culture et les loisirs

La jeunesse de Nikki pratique des activités de loisir qui sont assez diversifiées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi on distingue : les groupes de danse et de musique traditionnelle (Tèkè, Sinsinnou, Wouru, guèrèguèsèrè, Haraka, Kobi, Kiarou,...), les prestations de plusieurs groupes de musique moderne dans presque tous les villages, la projection des films sur vidéo - cassettes/CD dans tous les chefs lieu d'arrondissements, les manifestations de cérémonies officielles, de fête et de musique organisées dans les Centres des Jeunes et Loisirs et vidéo-clubs.

Pour soutenir ces jeunes, l'administration communale a construit dans chaque chef lieu d'arrondissement et à Sakabansi, un centre des jeunes et loisirs, soit au total 08 centres.

Le football est le sport le plus connu et pratiqué dans la commune avec 24 terrains au total non aménagés . Un club de la commune dénommé «**Les cavaliers de Nikki** » évolue en première division du championnat national. Le Stade omnisport de la ville de Nikki dénommé « Stade Bio Passo » .

La ville de Nikki dispose d'un terrain de football dont la clôture a été reprise par la mairie, mais la tribune officielle est dans un état de dégradation avancé de même que l'aire de jeux qui est érodée par les eaux de ruicellement.

En matière de sport et loisirs, les problèmes d'infrastructures se posent avec acuité. Au regard de l'importance de la couche juvénile, un effort doit être fait pour offrir aux jeunes des infrastructures de sport et de loisirs adéquats.

Aussi du point de vue de l'aménagement du territoire, un effort doit être fait pour la délimitation et la sécurisation des espaces de sport et loisirs. Ces espaces doivent être acquis de manière à clarifier leur statut dans le futur.

Il s'agit en plus d'élaborer un programme réaliste de construction d'infrastructure de sports et de loisir qui seront dotées d'un système de gestion permettant une organisation régulière des activités et une gestion durable de ces infrastructures.

2.4.10. L'habitat

L'habitat est de type groupé dans la commune de Nikki. En milieu rural les habitations, sont en général des cases en banco coiffées de tôle ondulée . Ces cases sont rondes en milieu peulh et rectangulaires ou carré en milieu Batonu.

Aujourd'hui il se pose le problème de rareté de paille dû à l'occupation des champs, aux pâturages et à l'abandon des anciennes pratiques de construction. Ce qui explique de nos jours la non durabilité des concessions en milieu rural.

Si en milieu rural, on note une absence de rues tracés et la prépondérance des constructions en matériaux précaires, la ville de Nikki, chef lieu de la commune concentre des bâtiments en matériaux définitifs, avec des commodités douche, WC, débarras incorporés. Des agglomérations y sont hiérarchisées en fonction de leur grandeur et leur ancienneté. La ville de Nikki dispose d'un plan directeur d'urbanisme qui est entrain d'être mis en œuvre à travers des lotissements qui sont en cours dans tous les quartiers de Nikki. Ces travaux auxquels s'ajoutent quelques artères pavées et aménagées, annoncent un début d'une politique d'urbanisation qui devra être définie et mise en oeuvre.

2.4.11. La sécurité alimentaire et nutritionnelle

La commune de Nikki est une zone de forte production agricole. La production des céréales et des tubercules est assez importante. Toutefois, on y enregistre chaque année, une pénurie de produits vivriers en période de soudure occasionnée par la non maîtrise de l'eau qui fait que les récoltes qui sont tributaires des pluies deviennent mauvaises lorsque ces pluies sont irrégulières. On assiste également à des ventes en herbe et à des bradages des produits agricoles pendant la période d'abondance. Par

manque de réglementation et de dynamisme des organisations de producteurs et de commerçants des produits vivriers, on enrégistre une sortie massive de ces produits vers le Nigéria, le Niger et vers les grandes villes du Bénin.

Malgré la mise en place d'un système de Warrantage à travers la construction de 05 magasins dans les zones à forte production vivrière, la capacité de stockage de ces produits reste à renforcer de même que l'octroi des crédits aux paysans afin qu'ils puissent conserver une partie de leurs productions pendant la récolte. Aussi, s'il est révélé que les indicateurs de l'insécurité alimentaire ne sont pas aussi critiques, il n'en demeure pas moins que des dispositions doivent être prises pour la diversification des cultures et accroissement de la productivité de la commune dans le secteur agricole. Il s'agira par exemple de promouvoir la culture des produits fruitiers, maraichers et des filières animalières. Il faut également réduire la sortie incontrôlée des produits agricoles.

S'agissant de la nutrition, environ 42% des enfants souffrent de la malnutrition. Dans la commune de Nikki, le nombre de repas par jour est compris entre 2 et 3. D'autre part, la plus grande partie de la population (milieu rural) a une diversité alimentaire insuffisante.

Le rapport synthèse de l'évaluation de la vulnérabilité alimentaire produit par la plate-forme béninoise pour la sécurité alimentaire (PBSA), conclut que l'analyse croisée des indicateurs selon la méthode du cadre harmonisé, classe la commune de Nikki dans la catégorie « **insécurité alimentaire modérée** » au titre de l'année 2014. Le rapport annonce que dans la commune, les populations ont eu en 2014, dans une large mesure, un accès limité à une alimentation adéquate et elles sont exposées à des risques de détérioration de la situation alimentaire. Si rien n'est fait, la situation risque de basculer au pire car le danger est toujours là. Les conséquences les plus visibles de la malnutrition se traduisent 'une part par une mortalité infantile encore élevée avec le paludisme et les affections respiratoires aiguës et d'autre part par la menace constante d'épidémies (méningite et choléra) et l'apparition de maladies invalidantes (cécité, hémiplegie et paraplégie) qui sont sources de nombreuses souffrances et de pertes économiques.

C'est en réponse à cette situation que le gouvernement a pris en compte la commune de Nikki dans le Projet Multisectoriel de l'Alimentation de la Santé et de la Nutrition (PMASN) dont les activités ont démarré en Novembre 2016 et couvrent vingt villages administratifs sur les quatre vingt dix que compte la commune.

On note un manque de statistiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. A cet effet des projets sont en début de mise en œuvre dans la Commune. Il s'agit du PMASN et du PASDER .

2.4.12. La sécurité et migration

La sécurité des personnes et des biens est assurée par les unités ci-après: la Douane, le commissariat de police de Tchikandou et de Nikki, la Brigade territoriale de gendarmerie et les bureaux de gendarmerie de Biro, Sèrékali, Tasso et Tchikandou, le détachement militaire, la section communale de la protection de la nature.

Des brigades civiles de sécurité se sont organisées dans les arrondissements pour accompagner les efforts des forces de sécurité publiques.

La position frontalière de certains arrondissements avec le géant voisin de l'Est (Nigeria) entraîne l'infiltration d'étrangers, ce qui perturbe très souvent la quiétude des populations.

D'une manière générale, le secteur de la sécurité est miné par les problèmes comme : Insuffisance de personnel, Insuffisance de moyens pour les forces de sécurité publique et les brigades civiles, Insuffisance de collaboration de la population, rançonnement des populations, tracasseries opérées par certains agents de sécurité, etc. Les membres des brigades civiles de sécurité manquent d'encadrement adéquat ; ce qui les poussent parfois à des débordements dans leurs actes (rançonnement, homicide involontaire lors des manœuvres, prononciation des sentences en lieu et place des autorités judiciaires).

La position frontalière de Nikki avec le Nigéria mérite des actions spécifiques retenues dans le Plan de Sécurité Local en cours d'élaboration. Il s'agit de la formation des élus communaux et locaux en renseignement territorial, de l'organisation de la quinzaine communale de la sécurité publique, de la mise en place et du renforcement des capacités des comités locaux de sécurité et de l'appui à la coopération transfrontalière en matière de sécurité dans les espaces frontaliers de Nikki

2.4.13. Le Genre et développement

Le concept du genre a évolué dans le temps. On assiste à une vision olistique de ce concept grâce à l'interventions des partenaires de la commune. Ainsi, en dehors de la femme, s'ajoutent les enfants, les démunis, les minorités, les handicapés, les personnes âgées etc. Malgré les efforts fournis par les différents acteurs, beaucoup de difficultés demeurent encore dans la commune de Nikki.

En effet, les femmes occupent une position secondaire peu reluisante au sein des ménages. Elles ont un accès limité aux ressources financières et aux sols fertiles. Elles n'héritent pas de la terre appartenant à leur époux mais elles peuvent hériter des terres appartenant à leur père. Les femmes sont faiblement représentées dans les instances de prises de décisions (02/19) au sein de conseil communal, 00 chef village femme parmi les 90 que compte la commune, 18 conseillères de villages/ quartiers de villes, 02 chefs Services femmes parmi les 07 chefs service de la mairie et en moyenne 02 au sein de chaque organisation de la société civile.

Dans la commune de Nikki, les enfants de 0 à 5 ans sont au nombre de 38 529 personnes sur une population globale de 151 232 habitants, soit 25,48 % de la population (source RGPH4). Cette frange de la population communale est exposée aux maladies telles que la malnutrition, le paludisme, la fièvre. Les enfants (0 à 15 ans) souffrent également de manque d'assistance et d'encadrement de la part de leurs parents. Ce qui explique le fort taux de déperdition scolaire, le travail et le trafic des enfants.

On note également la présence des différents groupes ethniques minoritaires tels que les Boo, Igbo, les Haoussa, les Yorouba, les Djerma et les ressortissants de l'atocora. Ces derniers qui contribuent à l'animation de la vie socio-économique de la commune sont confrontés principalement aux problèmes d'accès aux terres cultivables, aux micro-crédits et sont très peu représentés dans les instances de prises de décisions.

Les personnes handicapés ont mis en place une association communale avec des démembrements dans les différents arrondissements. Cette structure prend des initiatives qui mérite d'être soutenues afin qu'une attention plus accrue soit accordée à cette couche vulnérable.

Les personnes du troisième âge (plus de 60 ans) sont au nombre de 2 400 personnes en 2013 (RGPH4), soit 1,59 % de la population totale. Ce taux montre que l'espérance de vie est courte dans la commune et à ce titre, des actions devront être menées pour une assistance particulière aux personnes du troisième âge. De plus, il est nécessaire que ces personnes s'organisent pour pouvoir apporter leurs assistances conseils à la jeunesse et aux autorités locales.

2.4.14. L'administration locale

Pour assurer au mieux les compétences qui leur sont dévolues, notamment à l'endroit des populations à la base, les autorités locales ont incontestablement besoin d'avoir des administrations communales performantes. Ainsi, à l'instar des autres communes du Bénin, on distingue au niveau de la commune de Nikki deux organes au sein de l'administration à savoir : l'organe délibérant qui est le conseil communal composé de 19 conseillers communaux dont 02 femmes et l'organe exécutif qui est le Maire assisté de deux adjoints.

A ces organes s'ajoutent les organes infra communaux que constituent les conseils d'arrondissements et les conseils de villages et quartiers de ville. Au sein du conseil communal de Nikki sont créés trois (03) commissions permanentes :

- ☞ Commission des Affaires Economiques et Financières ;
- ☞ Commission des Affaires Foncières, Domaniales et Environnementales ;
- ☞ Commission des Affaires Sociales et Culturelles sportives, des Loisirs et de l'Education

Si depuis 2011, le conseil communal a régulièrement fonctionné par la tenue à bonnes dates des sessions ordinaires et des sessions extraordinaires, la situation n'est pas reluisante pour le

fonctionnement des organes infracommunaux. Ces organes n'arrivent pas à se réunir suivant les périodicités prescrites par les textes, faute de moyens matériels et financiers qui devraient être mis à leur disposition. De plus le personnel, dans les postes de secrétariat des bureaux d'arrondissement, qui a pour attribution d'appuyer ces organes dans leurs missions, est peu qualifié. Cette situation est la même en ce qui concerne le fonctionnement des commissions permanentes. Toutefois Il faut signaler qu'en décembre 2016, la Mairie a recruté 03 secrétaires d'arrondissement de niveau requis (niveau BAC) pour réduire le déficit de personnel qualifié au niveau des bureaux d'arrondissement.

Dans son rôle de l'exécutif, le Maire est assisté de 02 Adjoints. Il est le chef de l'administration communale (la Mairie) qui s'étend aux 07 bureaux d'arrondissements dirigés chacun par un chef d'arrondissement.

L'organigramme de la Mairie est passé de 09 services en 2011 à 07 services en 2016. Un personnel d'un effectif de 64 agents permet de rendre des services aux populations dans les domaines de l'état civil, de la gestion domaniale et foncière, de l'assistance sociale, la réalisation des infrastructures, de la promotion du développement économique local. Des efforts de recrutement ont été faits, ce qui fait que la Mairie de Nikki dispose actuellement d'un (01) agent catégories A1, de cinq (05) agents catégories A3 qui occupent les postes de chefs services. En dépit de ces efforts louables, le déficit de personnel aussi bien en quantité qu'en qualité se pose avec acuité à la Mairie de Nikki car sur un total de 64 agents, cinq (05) sont mis à la disposition des services déconcentrés de l'état et quatre (04) agents ont un niveau inférieur au BEPC.

Tableau 20: Effectif des agents de la mairie

CATEGORIES		sexes		Total
		Masculin	Féminin	
AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES PERMANENTS OU CONTRACTUELS	A	4	2	6
	B	5	1	6
	C	7	5	12
	D	12	9	21
	E	2	0	2
	Sans qualification	8	9	17
	TOTAL	38	26	64

Source : Service des affaires général (2016)

Le système de motivation des agents se limite au paiement partiel de certains avantages prévus par les textes. En effet, la Mairie de Nikki ne dispose pas d'un système de suivi évaluation axé sur les résultats. Les matériels de travail mis à disposition des agents proviennent pour la plus part des financements des partenaires et demeurent insuffisants.

S'agissant du renforcement des capacités techniques des agents, il existe un plan de formation qui est élaboré chaque 05 ans. Quatre (04) agents ont bénéficié d'un stage de formation diplômante et il se pose un problème de prise en compte de ces nouveaux diplômés acquis en cours de carrière faute de ressources financières. D'autres agents qui n'ont pas été expressément autorisés à suivre des formations diplômantes attendent également la prise en compte de leurs diplômes acquis en cours de carrière dans la régularisation de leurs situations administratives.

Pour mieux assurer la maîtrise d'ouvrage communale, la commune de Nikki s'est dotée des organes de la chaîne de passation des marchés publics à savoir : la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), le Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S/PRMP), la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) et la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP). Tous ces organes créés par le Maire de la commune exécutent le plan de passation des marchés élaboré en début d'année. Toutefois, un grand retard est observé dans la passation de ces marchés de même que dans les délais d'exécution des travaux ; ce qui explique en partie, la faible consommation des crédits d'investissement.

Le Maire est également assisté des Responsables des services déconcentrés de l'Etat et de l'autorité de tutelle qui lui apportent respectivement une assistance conseil et le contrôle de légalité. Ces services entretiennent une franche collaboration avec la Mairie. Toutefois, il faut signaler que le cadre de concertation mis en place par le Maire entre lui et ses services n'arrive plus à fonctionner régulièrement.

2.5. L'économie locale ou les secteurs économiques

L'économie de la commune de Nikki repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et la transformation agroalimentaire.

2.5.1.L'agriculture

Tableau 21: Evolution de la production agricole en tonne de 2011 à 2016

Commune /Spéculation	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Coton	5071	5309	4201	7026	1290
Igname	9883	4343	12400	9886	12815,75
Manioc	266	189	5563	563	1678,55
Maïs	20.076	20.040	16.575	25.039	16.304
Sorgho	729	1190	1749	7532	8696
Mil	-	94	137	149	270
Riz	188	144	358	293	206
Soja	7481	6032	1113	5374	21324
Niébé	-	103	386	644,5	-

Source : SCDA 2016 Nikki

Le secteur de l'agriculture occupe plus de 70 % de la population active et représente plus de 75 % du secteur primaire. C'est elle qui façonne les paysages, change la couverture végétale au rythme des défrichements et des types de cultures et du système d'élevage. Il faut noter que la spécialisation spatiale de l'agriculture est très faible. Les champs de céréales, de tubercules, les plantations, se mélangent. Les sols très profonds sont souvent voués aux tubercules et les bas-fonds affectés aux champs du riz et au maraichage. Il existe des organisations des filières (maïs, soja, riz, coton, amende de karité, noix d'anacarde,...etc.) coiffées par une faïtière dénommée Union Communale des Producteurs (UCP).

Globalement, l'agriculture est traditionnelle, diversifiée avec un regain d'intérêt pour les cultures vivrières au détriment du coton. La culture du soja prend le pas sur les autres cultures alors que le marché d'écoulement n'est pas maîtrisé par les producteurs et les commerçants.

Les techniques culturales restent encore baser sur la culture itinérante sur brulis ; extensive avec de faibles rendements. A cause du caractère aléatoire des conditions climatiques et de la faible maîtrise de l'eau, les agriculteurs sont souvent confrontés à des crises alimentaires cycliques ; d'où ils sont obligés d'acheter les vivres surtout en période de soudure.

Le secteur de l'agriculture rencontre beaucoup de problèmes : l'agriculture demeure tributaire des pluies, les intrants spécifiques pour les cultures vivrières sont en quantité insuffisante, une poche de sécheresse s'observe entre les mois de juin et juillet, les producteurs bradent leurs produits avec des pratiques de ventes en herbe, des incendies des récoltes sont enregistrés chaque année de même que des conflits entre les producteurs et les éleveurs, des conflits domaniaux existent également sur les terres cultivables.

Toutefois, il faut signaler que la commune est appuyée par le SCDA qui déploie beaucoup d'effort pour assurer un meilleur encadrement des producteurs avec un personnel de 26 agents au profit des 90 villages administratifs de la commune. Les 02 tracteurs mis à la disposition de la commune par le Gouvernement demeurent insuffisants pour les labours. Les données sur les produits maraichers ne sont pas disponible en raison du faible niveau d'organisation de cette filière.

2.5.2. L'élevage

Tableau 22: Production animale de la Commune de Nikki

Espèces	Effectif
Bovins	42 500
Ovins	24 900
Caprins	31 502
Porcins	2 553
Volailles	125 017
Lapin	775
Equins	102
Chiens	1575

Source : SCDA Nikki 2016

Ce tableau révèle les performances de l'élevage dans la commune de Nikki. Cet espace géographique constitue un pôle d'attraction de commerçants de bétail et de volailles, notamment ceux des pays frontaliers comme le Nigéria. Saisissant cette opportunité, les autorités locales ont créé trois marchés de gros bétail à Biro, à Ouenra peulh et à Sakabansi.

Il convient de souligner que dans le cadre de la gestion des problèmes de transhumance, trente cinq (35) principaux couloirs de passage des animaux d'une longueur de 70 Km ont été délimités à Ouenou, Sakabansi et Tasso et qui desservent les lieux de vaccination, les points d'eau et les marchés à bétail. Il faut également souligner l'existence de deux (02) couloirs transfrontaliers de 85 Km de long et quatre (04) portes d'entrée au Nigéria. Deux (02) puits pastoraux sont réalisés et s'ajoutent aux dix-neuf (19) retenues d'eau existantes.

Malgré les interventions du secteur de Développement Agricole de Nikki, de la Sous Direction de l'Elevage, l'Union Communales des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants (UCOPER), de l'existence d'un cabinet vétérinaire, le secteur de l'élevage est confronté à des problèmes de transhumance, insuffisance des aires de pâturage et de pharmacies vétérinaires, insuffisance de retenues d'eau et leur entretien, manque des lieux de rassemblement pour la vaccination, obstruction des couloirs de passage par l'installation des champs, existence des maladies telles que la fièvre aphteuse qui décime les animaux, conflits entre éleveurs et agriculteurs. La production laitière couvre seulement le tiers des besoins des populations. (Selon le rapport synthèse du PAFILAV)

2.5.3. La pêche

Tableau 23: Bas-fonds et cours d'eau de la commune

ARRONDISSEMENTS	Bas-fonds	Plans d'eau	Cours d'eau
Biro	3	02 Gnanhoun	14
Suya	2	0	5
Sérékalé	2	01	6
Gnonkourokali	1	0	6
Tasso	1	0	7
Ouénou	0	0	10
Nikki	3	1	12
Total	12	1	60

Source : Mairie Nikki (SAEM) 2016

La pêche est peu pratiquée dans la commune de Nikki, les populations pratiquent la pêche traditionnelle tout au long des rivières. A cela s'ajoutent la pisciculture, qui se fait au niveau des 19 retenues d'eau de la commune. La production halieutique annuelle est d'environ 4 tonnes de poissons. Les espèces halieutiques sont composées de clarias et les tilapias. Les crocodiles et les caïmans existent dans les retenues d'eau de Gbabiré, Sakabansi, et de Fombawi.

L'empoissonnement et l'alevinage se font par le PADPPA et le suivi de l'activité par des comités de gestion des retenues d'eau dont l'ensablement ne permet pas une récolte optimale.

La commune de Nikki dispose de quelques particuliers qui développent des activités piscicoles

2.5.4. La foresterie

La végétation de la commune est dominée par les savanes boisées, arborées et arbustives. Des forêts claires s'observent par endroits. Mais l'action de l'homme y a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux et des ressources fauniques. Les savanes arborées et arbustives saxicoles sont des formations qui occupent essentiellement les affleurements rocheux aux sols peu évolués, graveleux et peu profonds. Les espèces fréquentes sont : Combretumnigricans, Detariummicrocarpum, Gardeniaerubescens et GardeniaTernifolia. Certaines espèces ligneuses sont épargnées de l'action destructrice de l'homme à cause de leur importance économique. Il s'agit du Karité et du néré (parkiabiglobosa).

Les bois d'œuvre sont coupés au niveau des berges des retenues d'eau et dans les champs des producteurs. Ces bois sont transformés dans la commune qui dispose de cinq (05) scieries toutes implantées dans la ville de Nikki. Des coupes anarchiques de bois sont observées dans la commune malgré l'existence à Nikki des responsables en charge de la protection de la nature et la création d'un cantonnement.

2.5.5. La transformation des produits et les industries

Dans la commune de Nikki, la plupart des activités de transformations des produits agro-alimentaires sont exercées par les femmes. Les principales activités de transformation sont, le maïs en bouillie, pâte etc, le karité en beurre, le manioc en gari et tapioka, le soja en bouillie et autres dérivés dont le fromage, l'arachide en huile et baignés et le lait en fromage et ses dérivés . Ces femmes disposent des matériels de transformation tels que les moulins et les ustenciles de cuisine (deux (02) plates forme multifonctionnels à Suya et à Tontarou, les Unités de transformation de Sinagourou, Ouénou, Kpawolou, Bouca-soua Totorou, Danri, Gbaoussi1, Biro, Sonsonré, Soumarou, Suya, etc. Toutefois ces matériels qui demeurent insuffisants, sont confrontés à des problèmes de maintenance. Elles ont un faible accès aux financements et maîtrisent peu les techniques de transformation et de gestion. Les produits ont une faible valeur ajoutée et les débouchés pour leurs écoulements sont insuffisants. Les femmes sont confrontées à des difficultés de stockage et de conservation des matières premières et ont besoin d'un renforcement de leurs capacités. Des actions doivent être menées dans le sens de la labélisation des produits transformés dans la commune et la recherche du marché pour ces produits.

Compte tenu de l'importance de la production laitière, la commune abrite une mini-laiterie dont les activités sont confrontées à des ruptures d'énergie électrique, à un déficit d'équipement de production et de conservation des produits et à des difficultés de gestion. Cette infrastructure est la propriété des communes de Tchaourou, Kalalé, Nikki et Pèrèrè et est gérée par une unité opérationnelle qui est sous le contrôle d'un conseil d'administration.

Par ailleurs, la commune de Nikki dispose d'une usine d'égrenage de coton dénommée MCI qui a une capacité de 60 000 tonnes par an. Cette usine n'arrive pas à fonctionner en pleine capacité à cause de l'insuffisance de matière première et aussi de la politique de gestion de cette filière. Il serait souhaitable que cette politique aille en faveur de cette usine pour permettre à l'administration communale et aux populations de la commune de Nikki de jouir pleinement des avantages de cette unité industrielle. La commune dispose également d'une mini-laiterie et de cinq (05) scieries. Ces unités manquent de matières premières pour leur fonctionnement à plein temps.

Les 02 carrières de granite, exploitées manuellement par les femmes, souffrent du manque d'aménagement et ne sont pas homologuées. Quant aux autres matériaux locaux de construction (latérite, sable de rigole,...) il n'existe pas de carrières identifiées et aménagées. Le sable de rigole se ramasse au bord des pistes, les nids des cours d'eau, les voies urbaines et mêmes sur le long des routes nationales.

2.5.6. L'artisanat, le tourisme et l'hôtellerie

Tableau 24: Tourisme, culture et hôtellerie

Niveau	Situation du site	Mode d'exploitation	Difficultés majeures	Observations
BIRO				
GNONKOUROKALI				
OUENOU	Mare aux crocodiles. Les sites de : Sounon Séro Yérou ; -Bougnon Yérou ; -Douwé Yérou et -Guèssèwèrè, cimetière des Sinadounwirou	Inexploité. Etat naturel et lieux de culte	Non aménagement des sites	Elaborer un plan d'aménagement et de gestion de ces sites historiques de l'Empire de Nikki
SEREKALI	Colline de MAKARA KPEROU	Carrière de gravier	Voies d'accès difficile la non valorisation du site	Mener des actions de valorisation, de conservation et de promotion du site
SUYA				
NIKKI	Musée historique de DANRI	MTC + Communal	Les locaux sont en ruine : les murs tombent, pas d'électricité, pas d'eau.	La réhabilitation/réfection totale du musée
	La résidence de son Altesse Impérial, SINABOKO ; la place des tambours sacrés ; la résidence de la Reine Mère Gnonkogui ; la place publique de la Gaani ; Bankpillou ; le palais du SINADOUNWIROU	Cour impériale pour des fins culturelles	L'entretien courant de toute la place	Améliorer la salubrité et ériger une clôture en fil barbelé ou végétale
	Les sites du parcours rituel de la Gaani : - DEMANDU ; - TEM YANKU BAKARU ; - DAKIRU ; - BANTIARU	Usage communautaire pour des fins culturelles	-les moyens d'entretiens périodiques ; - les actions de valorisation et de promotion	Créer un cadre de concertation sur la gestion du patrimoine culturel et artistique et touristique de Nikki

Source : Mairie de Nikki

La commune de Nikki dispose de 36 associations et 20 interprofessionnels (collectif et UAPAM) avec 1 700 adhérents dans les différents corps de métier avec en tête, une structure faitière dénommée « **Collectif des Artisans** » de Nikki. Les principaux métiers de la commune sont :

- ☞ L'artisanat de productions : Poterie, forge, tissage, dessin, sculpture, vannerie, cordonnerie ;
- ☞ L'artisanat de services : Couture, coiffure, mécanique, menuiserie, maçonnerie, soudure ;
- ☞ L'artisanat de transformation : beurre de karité, moutarde, fromage, Arachide, Gari et tapioca ;

Ce secteur s'organise de plus en plus avec le soutien du Bureau d'appui aux artisans et de la Coopération Suisse. Le Centre Régional de Métiers de Nikki, joue aussi un rôle important dans le renforcement de capacité des artisans à travers l'organisation des formations duales, des formations de perfectionnement et des formations à l'insertion professionnelle et au développement des entreprises. Ce centre est secondé dans sa mission par le centre confessionnel et professionnel des jeunes filles de l'UEEB de Danri et celui des sœurs de Kpawolou. Le Gouvernement, à travers le décret **N° 2005-117 du 17 mars 2005 PORTANT CERTIFICATION DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES PAR APPRENTISSAGE** a institué le Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) dont l'application a commencé par le département du Borgou. Ainsi, l'organisation des délivrances des diplômes aux apprenants en fin de formation par les maîtres artisans a été abrogé pour faire place à l'organisation, chaque année dans la commune de Nikki, deux séries d'examen avec l'appui de ces deux structures. Dans cette nouvelle approche, la commune de Nikki a été citée en exemple et primée à plusieurs reprises par le Bureau d'Appui aux Artisans. Toutefois, il faut signaler qu'une crise est survenue en 2012 a donné naissance à une autre association qui a repris les anciennes pratiques consistant à la délivrance des diplômes par les Maîtres artisans sans passer par les examens du CQM.

En dehors de cette scission du collectif des artisans, le secteur de l'artisanat souffre de l'insuffisance de matériels modernes et de fonds de roulement pour une production à grande échelle. La plupart des artisans évoluent dans l'informel et la question de l'insertion professionnelle est une grande préoccupation de même que les formations spécifiques dans les domaines tels que, l'électricité, l'électronique, et la plomberie .

Concernant le tourisme, le statut de cité historique des baatumbu dont jouit la ville de Nikki fait incontestablement d'elle, un lieu d'attrait touristique et culturel. La présence, dans les arrondissements ruraux comme Ouenou et Sérékali, de sites touristiques tels que le MAKAROU KPEROU (pierre sacrée souvent visitée par les touristes), le musée de DANRI, les tombeaux sacrés, les marres et rivières sacrées, le parcours rituel de la Gaani et autres renforcent la vocation culturelle et touristique de la commune.

L'organisation de la fête annuelle de la « GAANI » qui est une fête historique donne lieu à de grandes réjouissances culturelles et à l'afflux des touristes pendant cette période qui dure près d'une semaine. Pendant la Gaani, le nombre de participants à la fête s'élève à près de 150 000 dont plus de la moitié provient des communes voisines et même des pays étrangers.

Autour de la GAANI se développent des activités économiques induites, notamment : l'hébergement, la restauration, les distractions (dancings formels et de circonstance), le football, des foires commerciales, le transport, l'achat d'habillement et de souvenirs.

Malgré cet important potentiel touristique, la Commune de Nikki reçoit très peu de touristes dans l'année. Cette situation est liée à une faible communication de la commune sur ses potentialités touristiques. Des solutions devront être trouvées pour aménager les sites touristiques, la nouvelle place de la Gaani et le musée royal de Danri, pallier les difficultés de financement et d'organisation de la Gaani. Parmi les difficultés rencontrés dans le secteur du tourisme et de la culture, on note également le désintéressement des jeunes à la chose culturelle ; l'abandon du métier de griot et des danses traditionnelles par la couche juvénile ; le manque de volonté politique ; la faible capacité d'investissement de la commune pour promouvoir le tourisme ;

Le Gouvernement devra davantage s'impliquer pour l'intégration de la commune dans ses destinations touristiques privilégiées et pour que le secteur du tourisme et de la culture devienne un grand vecteur de mobilisation d'importantes ressources financières.

S'agissant de l'hôtellerie, la commune de Nikki dispose de 03 hôtels, des auberges, des buvettes et des gargoteries. Toutefois on note une insuffisance notoire de structures d'hébergement surtout en période de la Gaani; ce qui limite la durée de cette manifestation.

Tableau 25: récapitulatif des hôtels, auberges et autres

Arrondissement	Hôtels	Auberges	Nombre de chambre	Maquis ou restaurant	Buvette simple	Points de vente de boissons frelatées	Cabaret (boissons locales)
Biro	-	02	09	01	03	25	66
Gnonkourakali	-	-	-	-	01	28	67
Nikki	03	07	155	10	15	107	160
Ouenou	-	01	05	01	03	49	82
Sérékali	-	-	-	-	02	35	24
Suya	-	-	-	-	-	30	57
Tasso	-	-	-	-	03	43	43
Commune	03	10	169	12	27	317	499

Source : SAEM, mairie Nikki (2016)

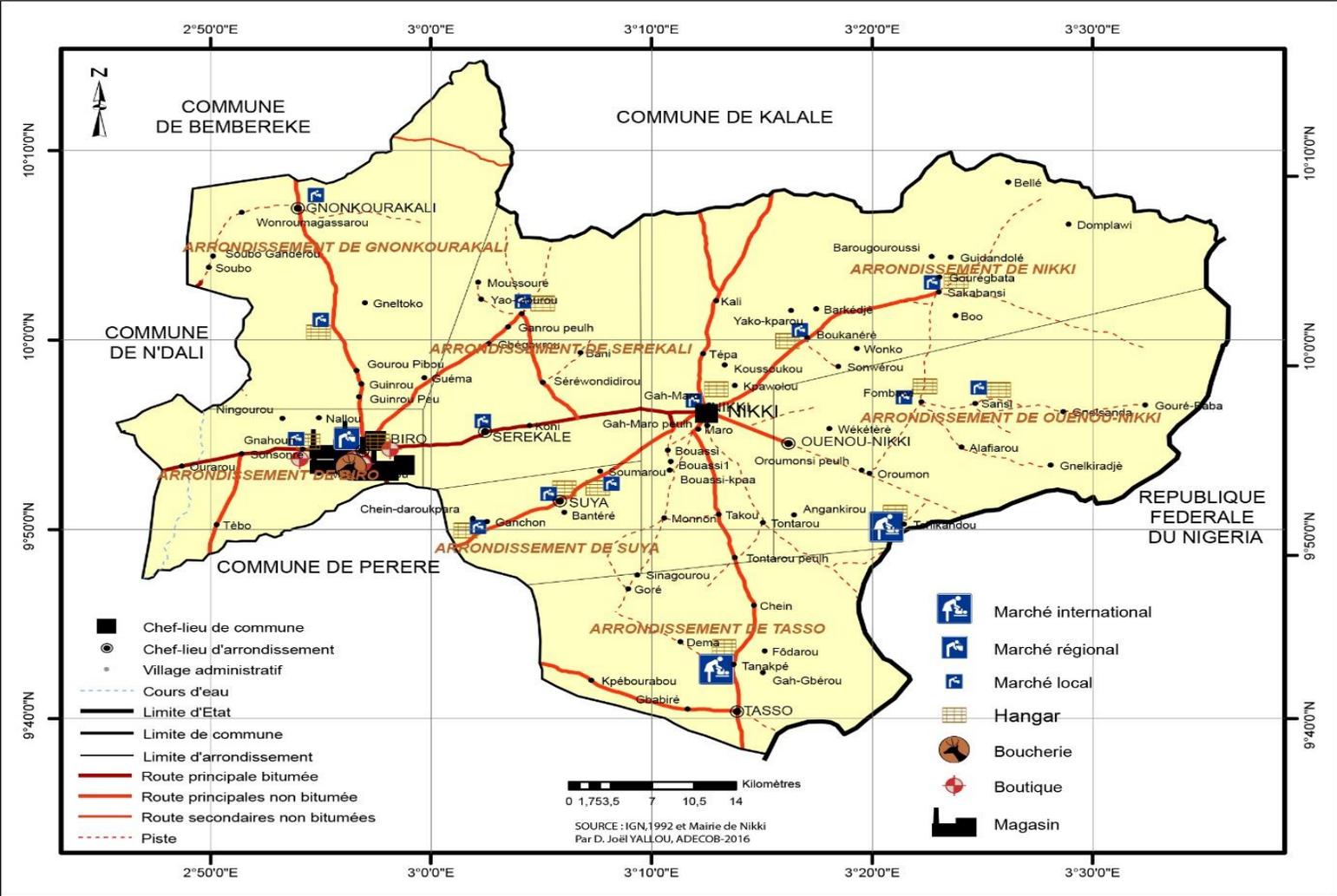
2.5.7. Le commerce et les équipements marchands

Le Commerce est la deuxième activité économique de la commune de Nikki après l'agriculture. On distingue les commerçants des produits vivriers, des bétails, des produits de rentes, les produits manufacturés et les opérateurs économiques. Ces commerçants sont plus concentrés dans le chef-lieu de la commune et opèrent en majorité dans l'informel. Ils animent les différents marchés de la commune et même des communes environnantes. Ils contribuent à la mobilisation des ressources à travers le paiement des impôts et taxes. Le positionnement de la Commune de Nikki par rapport au Nigéria renforce les activités commerciales transfrontalières dans lesquelles la vente informelle des produits pétroliers occupe une place prépondérante. Le bitumage de la route N'Dali-Nikki-Tchikandou facilite les transactions commerciales et le transport des personnes et des biens.

Au regard de l'importance du caractère informel du commerce, la commune a reçu des accompagnements pour la formalisation de quelques entreprises individuelles à travers l'appui à l'obtention des registres de commerce, cartes professionnelles et numéro d'Identifiant Fiscal Unique (IFU) et l'organisation des foires économiques chaque année en appui au festival de la Gaani.

Toutefois, ce secteur est confronté à des difficultés relatives à la fluctuation des prix des marchandises, à l'insuffisance des crédits, la concurrence déloyale des commerçants du Nigéria et d'autres régions du Bénin, la non maîtrise des techniques commerciales et de marketing, les vols, braquages et cambriolages des boutiques et magasins, l'absence des grossistes et de filiales de grandes sociétés, l'absence des banques en dehors des institutions de micro finance, la morosité économique, la dévaluation du Naira et les difficultés découlements des produits liés à l'enclavement des zones de production.

Carte 10 : Situation des infrastructures marchandes



Source : SAEM, mairie Nikki (2016)

Tableau 26: les infrastructures marchandes de la commune

Niveau	Marché		Hangars	Boutique		Magasin		Boucherie	Abattoirs
	Types	Accessibilité	Nombre total	Publiques	Privées	Publics	Privés		
BIRO			16	12	2	2	3	1	
Biro	Régional	Bonne	10	12	2	2	3	1	
Gnanhoun	Local	Bonne	6						
GNONKOUROKALI			15			1		1	
Gbari	Local	Difficile	6						
Soubo	Local	Difficile	3						
Gnonkourakali	Local	Difficile	6					1	
GUINROU	Local	Acceptable				1			
OUENOU			34					1	
Fombaoui	Local	Mauvaise	9						
Tchikandou	Inter	Bonne	15					1	
Sansi	Local		10						
SEREKALI			3			1		1	
Ganrou Bariba	Local	Difficile	3						
Sérékalé Centre	Local	Bonne	0			1		1	
SUYA			15						
Ganchon	Local	Bonne	3						
Soumarou	Local	Bonne	6						
Suya	Local	Bonne	6						
TASSO			6			1			

Tanakpé	Inter	Difficile	3			1			
Goré	Inter	Difficile	3						
NIKKI			38	109	10	2	5	1	1
Boukanéré	Local	Acceptable	3						
TONTAROU	Local	Bonne	3						
Marché KABA	Local	Bonne	0						
Gah-Maró (foyer)	Local	Bonne		44					1
Gourou (TAKI SARI)	Local	Bonne	10	60	10		5	1	
Maro	Local	Bonne	3						
Danri (centre de jeunes)				5					
Sakabansi	Local	Acceptable	10			1			
Donkparawi	Local	Difficile	3						
TAKOU	Local	Acceptable	6			1			
Total			127	121	12	7	8	5	1

Source : SAEM, mairie Nikki (2016)

La commune de Nikki dispose de 22 marchés dont 17 régulièrement animés avec quatre (04) marchés principaux, trois marchés à bétail dont deux aménagés, trois gares routières aménagées (Nikki, Biro et Tchikandou) dont deux fonctionnels. Ces marchés, totalisant 121 boutiques, 127 modules d'hangars et 05 boucheries, s'animent de façon hebdomadaire et les uns après les autres ; ce qui fait que tous les jours de la semaine correspondent à un jour de marché dans la commune. Ils constituent une véritable plateforme de la collecte et de la distribution de tous les produits échangeables.

Le regroupement des produits vivriers se fait généralement de ces marchés vers les sept (07) principaux magasins de stockage, il s'agit des magasins de warrantage de Sakabansi, de Guinrou, de Tanakpé, de Nikki, de Biro et de l'ONASA. En dehors des marchés de Gbari, Gnonkourokali, Ganrou Bariba et Domkparawi qui sont difficilement accessibles, les 13 restants sont facilement accessibles à travers des voies carrossables. Les infrastructures qui y sont réalisées sont toutes fonctionnelles à l'exception de Tchikandou, Takou et Ganchon.

Autour de ces marchés et au niveau des abords des voies urbaines et des chefs-lieux d'arrondissements sont installés des boutiques, des hangars, des appâtâmes, des baraques réalisés par des commerçants et revendeurs. Ces infrastructures installées aux abords des grands artères rendent parfois difficile la circulation. Il revient à la Mairie de réglementer l'installation de ces infrastructures marchandes

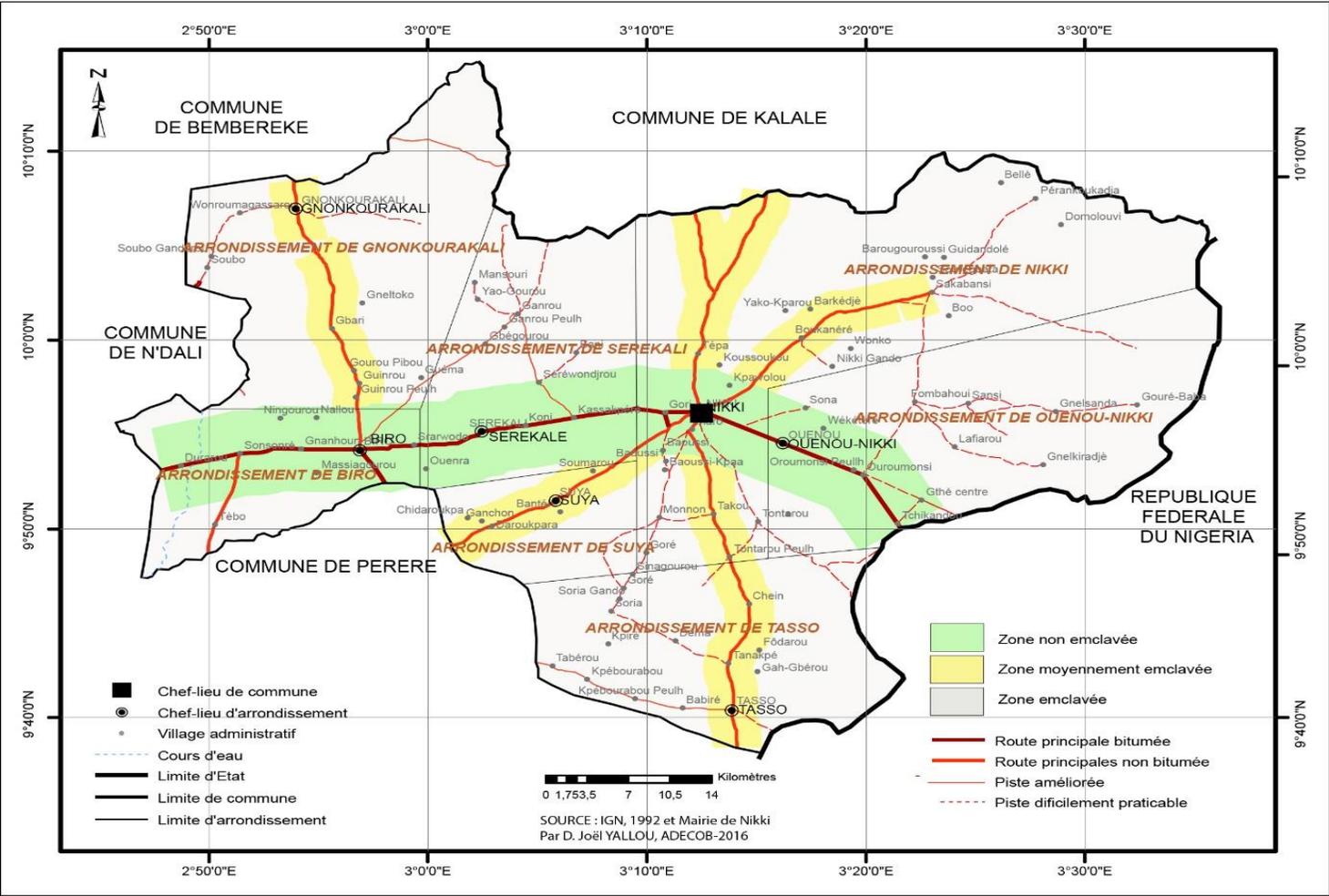
Pour remédier aux difficultés rencontrées dans le secteur du commerce, il serait souhaitable que l'administration communale mette en place une véritable politique de promotion de l'économie locale à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'entretien des infrastructures marchandes, le renforcement de capacité des commerçants et leur formalisation, l'aménagement des pistes rurales reliant les zones de grosses production et les principaux marchés, le plaidoyer pour l'installation des banques commerciales et des investisseurs étrangers, la construction des infrastructures marchandes et la mise en place des partenariats publics-privés.

2.5.8. Les transports et la communication

La commune dispose de 65 km de voie bitumée en bon état et 5 km de pavage à Nikki centre, 132 km de voies secondaires non bitumées. Le reste du réseau routier est fait de pistes rurales. Ces pistes sont à un état de dégradation avancée à l'exception de 74,65 Km de pistes aménagées en 2014 et 2015 sur financement du PASTR. Il faut signaler que le traitement des points critiques de certaines pistes reliant les zones de production cotonnières se fait annuellement au début de chaque campagne de commercialisation du coton graine.

La commune dispose également de trois (03) gars routières dont deux (02) fonctionnelles. On dénombre 100 véhicules taxis de petit gabarit, 40 camions gros porteur, 1616 taxis moto et 20 tricycles regroupés aux seins de quatre syndicats (UCTIB, UNACOB, PETRANS, TAXI-MOTO).

Carte 11: Infrastructures routières et degré d'enclavement des localités



Source : ST, mairie Nikki (2016)

Tableau 27: Couverture en canaux de communication : radios diffusion, en télévision, GSM et cyber

Niveau	Télévision-ORTB	Radio-ORTB	Radio-FM	Cyber	GSM
Biro	Non couvert	Oui	FM Su Tii Dera, Radio Cotonou, FM Nonsina	Néant	MTN, MOOV
Gnonkourokali	Non couvert	Couverture partielle	FM Su Tii Dera, FM Nonsina	Néant	
Ouénou	Non couvert	Oui	FM Su Tii Dera, Radio Cotonou	Néant	MTN, MOOV
Sérékali	Non couvert	Oui	FM Su Tii Dera, FM Nonsina, Radio Cotonou	Néant	MOOV, MTN
Suya	Non couvert	Oui	FM Su Tii Dera, FM Nonsina Radio Cotonou	Néant	MOOV
Tasso	Non couvert	Oui	FM Su Tii Dera, FM Nonsina, Radio Cotonou, Radio Deema	Néant	MOOV
Nikki	Couvert	Oui	FM Su Tii Dera, FM Nonsina, Radio Cotonou, Radio Deema	Centre multimédia	MOOV, MTN, LIBERCOM

Source: Mairie de Nikki, 2016

La communication concerne le téléphone, les radios, les télévisions et les Technologies de Communication.

La commune de Nikki dispose d'un réseau de téléphone conventionnel de l'OPT qui couvre seulement la ville de Nikki. Ce déficit de téléphone conventionnel est comblé par les réseaux GSM (MTN, MOOV, LIBERCOM, GLO) qui constituent aujourd'hui le moyen le plus efficace de communication au niveau de la commune. Mais les Arrondissement de Gnonkourokali et de Suya ne sont pas encore couverts.

La commune dispose d'une radio communautaire (Radio SU TII DERA) et d'une antenne régionale de l'Office des Radio et Télévisions du Bénin (ORTB). Elle est également couverte par plusieurs radios en FM (NONSINA, DEEMA) qui sont les principales sources d'information des populations par rapport aux actualités nationales et internationales. Il existe aussi la couverture des radios internationales (RFI, Africa N°1) qui sont captées avec plus ou moins de confort selon la position de la localité.

Les autres sources d'informations sont la poste pour le courrier conventionnel, les radios des centres de santé, les radios de transmission de la mairie et de la gendarmerie. La connexion Internet WIFI est

disponible à la mairie et dans certains services déconcentrés de l'Etat. Il faut aussi noter l'existence d'un cyber (Centre Multi Média) à la Radio Su Tii Dera de Nikki.

Du point de vue de l'aménagement du territoire, il faudra étendre les cybers aux chefs-lieux d'arrondissement et assurer la couverture intégrale du territoire par les réseaux GSM.

2.5.9. Les institutions financières

Il existe des structures en charge des micro crédits dans la commune de Nikki. Il s'agit de : la CLCAM, SIAN'SON micro finance, PADME, CAVECA, ASF, AJUREV, DEDRAS-ONG, BETHESDA. Ces structures collectent les épargnes et octroient des micros crédits aux producteurs, commerçants, artisans, transporteurs, fonctionnaires, ...etc. Toutefois, aucune banque n'est encore installée dans la commune de Nikki. Les taux pratiqués par ces institutions sont déclarés élevés par leurs clients. Il faut signaler que certaines structures opèrent dans l'informel sans l'agrément des autorités compétentes. A cela s'ajoute la cavalerie des bénéficiaires des crédits (les emprunteurs qui se balladent entre les structures de micro crédit). Ces micros crédits contribuent à améliorer le revenu des bénéficiaires. Toutefois, il se pose le problème d'utilisation judicieuses des crédits accordés faute de capacité de gestion. Les méthodes de recouvrement des crédits sont parfois désavouées par les bénéficiaires. La Mairie peut accompagner la création d'un cadre d'échange entre les structures de microfinances afin de réduire la cavalerie des clients.

2.6. Financement du développement

Les actions de développement sont financées par plusieurs acteurs. Dans la commune de Nikki on note la participation communautaire, les ressources propres budgétaires, les subventions de l'Etat et des partenaires

2.6.1. Finance locale

Pour assumer son autonomie financière, la commune mobilise les ressources fiscales et non fiscales grâce à un plan stratégique couvrant la période de 2013 à 2015 élaboré avec l'accompagnement de l'ADECOB et du PA3D. Dans sa mise en œuvre, ce plan a souffert d'insuffisance de ressources, ce qui explique la non-atteinte des résultats escomptés. Au cœur de la mise en œuvre de cette stratégie se trouvent le service des impôts et le service marchand qui manquent également de moyens et d'organisation dans l'exercice de leur mission.

Tableau 28: Evolution du compte financier du fonctionnement

ANNEE	Prévisions budgétaires	Recettes Réalisées	FADeC fonctionnement	PTF	Dépenses effectuées	Excédent	Déficit
2011	265 582 200	146 761 399	20 772 052	25 018 050	154 609 991	-	7 848 592
2012	299 311 322	180 862 007	20 772 052	31 762 725	188 145 435	-	7 283 248
2013	328 916 925	192 225 423	20 772 052	7 083 828	198 490 204	-	6 264 781
2014	373 409 000	204 950 263	20 772 052	22 838 062	186 699 952	18 250 311	-
2015	601 717 182	291 734 799	20 772 052	141 256 639	251 579 974	40 154 825	-

Source : Mairie de Nikki, 2016

Les fonds propres mobilisés ont connu un accroissement de 2011 à 2013. Toutefois, même si les ressources non fiscales continuent de croître, on note une baisse importante des recettes fiscales à partir de 2014, ce qui s'explique en partie par l'amenuisement de la TDL recouvrée sur le transport du bois d'œuvre, les élections locales, communales, législatives et nationales.

Les ressources propres mobilisées n'arrivent pas à couvrir toutes les charges de fonctionnement de la commune et de dégager un excédent pour la réalisation des infrastructures. Néanmoins on note que la commune fait un effort pour mobiliser la contrepartie des projets et le paiement des cotisations aux associations dont elle est affiliée.

2.6.2. Financement du développement local par l'Etat

Tableau 29: Evolution du compte financier du secteur d'investissement

ANNEE	Prévisions budgétaires	Recettes Réalisées	Dépenses effectuées	Excédent	Déficit
2011	359 102 170	255 495 299	131 618 580	123 876 719	-
2012	623 575 046	446 013 992	358 374 481	87 639 511	-
2013	618 184 875	532 397 012	463 183 668	69213344	-
2014	693 090 933	463 824 701	422 563 418	41 261 283	-
2015	855 613 573	526 935 837	255 652 908	271 282 929	-

Source : Mairie Nikki, 2016

L'Etat apporte son soutien financier au développement de la commune à travers les dotations du Fonds d'Appui au Développement des communes (FADeC). De 2011 à 2015, ces dotations sont passées du simple au double et ont permis de réaliser les infrastructures et de contribuer au fonctionnement de

l'administration communale. Ces ressources constituent la principale source de financement du budget d'investissement de la commune et se révèlent insuffisantes face aux attentes des populations. Aussi, lesdits fonds sont transférés à la commune avec retard ce qui justifie en partie leur faible taux de consommation.

2.6.3. Financement des partenaires

Tableau 30: Evolution du financement des partenaires autres que l'Etat

ANNEE	Prévisions budgétaires	Recettes Réalisées	Dépenses effectuées	Excédent	Déficit
2011	165 101 243	165 101 243	123 250 000	41 851 243	-
2012	-	-	-	-	-
2013	166 191 933	166 191 933	157 700 950	8 490 983	-
2014	59 536 062	59 536 062	56 050 100	3 485 962	-
2015	164 839 944	164 839 944	98 400 005	66 439 939	-

Source : Mairie Nikki, 2016

Tableau 31: les partenaires intervenant dans la commune de 2011 à 2016

Niveau	Partenaires internationaux	ONG nationale	ONG locale	Projets	Association	Institutions financières
Biro				PSPRSS, PSDCC, PMASN, PASDER, PAEFE, PAFILAV	Vivrier/Transf, Association de transf Gari, Beurre de karité,	CLCAM
Gnonkourokali	Word Education HELVETAS	LARES CIRADEL BCD	ADB, EEB, AJECED, RAS, GERED,	PSPRSS, PSDCC, PASDER, PAEFE, PAFILAV	Association	
Ouénou	Coopération Suisse (PASGOL)	SIAN'SON DEDRAS DERANA		PSPRSS, PSDCC, PSDC, PASDER, PAEFE, PAFILAV	Association	CAVECA
Sérékalé	Aide & Action Internationale	APEM APIC		PSPRSS, PASDER, PAEFE, PAFILAV	Association	CAVECA
Suya	UNICEF Bénin GIZ PAM	SNV Suisse Contact EQUI-FILLE, ACDD PJUD		APEM PSPRSS, PASDER, PAEFE, PAFILAV	Association	SIAN'SON
Tasso	Care international US/ADF			PSDCC, PASDER, PAFILAV	PSPRSS, PAEFE, Association Interprofessionnelle	
Nikki	Banque mondiale			UGTKN, CAGPAN, DEDRAS, PSPRSS, PASDER, PSDCC, PAEFE, PAFILAV, AFRICAP 2016	Association de Développement Association des jeunes	PADME, CLCAM, AJUREV, ASF SIAN'SON MF, BETHESDA, DEDRAS

Source : Mairie de Nikki, 2016

La Commune de Nikki bénéficie de l'intervention des partenaires techniques et financiers composés des organisations et institutions internationales, nationales et des ONG locales. Ces structures interviennent dans divers secteurs et participent activement à la mise en œuvre du PDC. Toutefois, il se pose le problème de synergie d'actions et de capitalisation des acquis de certains projets. Il serait souhaitable qu'un cadre soit institué au niveau communal pour une meilleure coordination des actions des partenaires.

2.7. Autres secteurs

2.7.1. La coopération intercommunale et décentralisée

La coopération décentralisée et l'intercommunalité prévues par les textes sur la décentralisation doivent permettre de mobiliser les ressources extérieures pour le financement du développement local. Malgré les contacts pris par les autorités de la commune de Nikki avec les villes de Saint Symphorien D'Ozon, de Francfort, de Perpignan, de Maradi, Kosubonsu, etc, la commune n'a pas pu établir une coopération décentralisée et de jumelage. Toutefois, grâce au parrainage de la commune de Porto-Novo, la commune de Nikki est membre de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) qui a permis la mise en œuvre du projet AFRICAP 2016 et la participation de la commune aux activités organisées par cette association à l'extérieur du territoire national.

S'agissant de l'intercommunalité, la commune de Nikki est membre de l'Association pour le Développement des communes du Borgou (ADECOP), l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), l'Association Béninoise des Communes Frontalières (ABCF) et de l'Espace de Développement Partagé Oly (EDP-OLY regroupant les communes de Nikki, Kalalé et Pèrèrè) dont la commune de Nikki bénéficie des appuis techniques et financiers.

En vue de continuer à tirer profit de ces associations, la commune doit fournir des efforts pour s'acquitter régulièrement de ses cotisations statutaires. Aussi, la concrétisation du projet de mutation des EDP en Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) requiert une attention particulière afin de se conformer aux exigences de la loi sur l'intercommunalité pour capter les financements et faciliter la mise en œuvre des projets intercommunaux identifiés sur l'initiative de l'ADECOP à savoir : l'aménagement de la piste Derassi-Boucanèrè entre Nikki et Kalalé, la construction d'une unité de transformation du Karité pour la promotion des chaînes de valeur à Sonon pour les trois communes et la promotion et l'insertion des jeunes. Au sein de cet espace de développement composé de Nikki, Kalalé et Pèrèrè, il existe un accord de principe pour le transfert à l'EPCI de compétences spécifiques telle que : élaboration des documents d'aménagement (SDU/SDAC), promotion du tourisme

et des investissements, réalisation et gestion d'équipements communs et création de services intercommunaux.

2.7.2. Problématique de l'emploi

La population de Nikki est composée en majorité des jeunes (15 à 25 ans) avec un effectif de **43 706** sur **151 232** habitants. Cette frange de la population s'occupe essentiellement des activités agricoles, commerciales et artisanales. Les populations s'adonnent également à d'autres secteurs non moins importants tels que le transport, l'enseignement, la santé. Toutefois, le problème de chômage se pose aussi bien pour les titulaires des diplômes académiques que professionnels. Cette situation a pour corollaire, la recrudescence de la délinquance juvénile, les vols, la consommation de la drogue et des stupéfiants, etc. Pour résorber cette situation, l'administration devra mettre en place une politique d'insertion professionnelle des jeunes dans les différents secteurs d'activités. Il s'agira entre autres de :

- ☞ Identifier des chaînes de valeur porteuses et s'inspirer des recommandations des différents plans sectoriels pour le financement ;
- ☞ Organiser la jeunesse par secteur d'activité ;
- ☞ Identifier les créneaux porteurs dans la commune et à l'échelle d'espace de développement et chercher les partenaires pour financer les projets ;
- ☞ Nouer les partenariats avec les structures de micro finance pour le financement des projets porteurs ;
- ☞ élaborer un plan d'insertion des jeunes diplômés de la commune.

2.8. Synthèse de la problématique de développement de la commune

2.8.1. Problématique générale de développement de la commune

Le Développement de la Commune repose sur les secteurs productifs et sociaux. Au niveau des secteurs productifs, la commune aspire devenir le grenier du département par l'accroissement de la productivité des produits vivriers. Mais elle est confrontée à l'utilisation des outils et techniques rudimentaires et l'accès non sécurisé à la terre. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs minent le développement de l'élevage. La démographie, la surexploitation et l'avancement du désert ont un impact négatif sur les ressources forestières. Ces effets négatifs se manifestent par la diminution de l'étendue des forêts, la disparition des ressources fauniques, la faible pluviométrie, la fréquence des vents violents et les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs.

Concernant les secteurs sociaux, il se pose le problème d'insuffisance des infrastructures sociocommunitaires, le problème d'insertion professionnel dans le secteur de l'artisanat, la résorption du chômage, la migration de la main d'œuvre (exode rurale), l'appauvrissement des sols et la baisse de

la productivité agricole. La non valorisation de nos potentialités touristiques porte un coup sur la visibilité de la fête légendaire de la Gaani et retarde du coup son enregistrement dans le patrimoine mondial de l'UNESCO. Le manque des ouvrages d'assainissement de la ville de Nikki, la dégradation avancée des pistes de desserte rurale. Malgré l'effort des autorités communales, le problème d'eau potable se pose avec acuité surtout en milieu urbain. La commune est également confrontée à un problème de gestion des ordures ménagères dû à l'absence des structures de collecte primaire d'une part et l'absence d'une décharge finale d'autre part. Cette situation engendre l'insalubrité et expose les populations de la ville de Nikki aux maladies hydriques. La question de l'éducation est préoccupante à cause du manque des enseignants qualifiés, ce qui impact négativement les résultats de fin d'année. Malgré les efforts fournis par les autorités, on note une insuffisance de modules de classes, de mobiliers et les matériels didactiques.

Sur le plan sécuritaire, les différentes unités manquent de moyens d'intervention pour être plus efficaces sur le terrain.

La commune éprouve des difficultés dans la mobilisation des ressources propres, ce qui l'empêche de dégager des excédents pour financer la construction des infrastructures.

2.8.2. Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ

La plupart des secteurs (productifs et sociaux) de développement de la commune sont embryonnaires. Les enjeux de développement nécessitent la dynamisation de chaque secteur. Dans la perspective d'un développement harmonieux, un plan de réorganisation de chaque secteur est prévu surtout avec l'élaboration de plusieurs plan de développement sectoriel.

Le tableau ci-dessous indique les problèmes majeurs, les enjeux et les solutions envisagées par secteur.

Tableau 32: Synthèse de la situation de référence

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Utilisation d'outils et techniques rudimentaires ☞ Problématique de l'accès sécurisé à la terre ☞ Non aménagement des bas-fonds, cours et retenues d'eau ☞ Insuffisance des produits de contre saison ☞ Absence d'intrants spécifiques ☞ bradage des produits vivriers et vente en herbe ☞ incendies des récoltes ☞ existence de conflits domaniaux également sur les terres cultivables. ☞ conflits entre les producteurs et les éleveurs 	<p>Devenir le grenier de la région</p> <p>Assurer une autosuffisance alimentaire</p> <p>Améliorer la productivité agricole</p>	Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Modernisation/mécanisation de l'agriculture ☞ Sécurisation foncière ☞ Maîtrise de l'eau ☞ Disponibilité des intrants agricoles ☞ Règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs ☞ Formation des producteurs
	Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Conflits entre agriculteurs et éleveurs; ☞ Le non-respect des couloirs de passage lors de la transhumance ☞ obstruction des couloirs de passage par l'installation des champs ☞ Insuffisance de l'encadrement du suivi sanitaire des animaux ☞ absence d'une base de données sur le cheptel. 	Développer l'élevage	Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Amélioration du suivi des animaux et le contrôle vétérinaire ☞ Traçage, sécurisation et libération des couloirs de passage ☞ Aménagement des aires de pâturage et culture des plantes fourragères ☞ Construction des retenues d'eau et réalisation d'abreuvoirs ☞ Constitution d'une base de données

Secteurs	Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
	<ul style="list-style-type: none"> ☞ maladies telles que la fièvre aphteuse ☞ Insuffisance de pâturage et des points d'eau pour l'abreuvement des animaux 			sur l'élevage
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Activité pas assez développée ☞ ensablement des barrages et retenues d'eau ☞ Occupation anarchique des berges des barrages et retenues d'eau ☞ Soustraction frauduleuse des poissons dans les étangs et retenues d'eau 	<p>Source de revenu complémentaire</p> <p>Développer la pisciculture</p>	Tous les arrondissements y compris les retenues d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Empoisonnement des retenues d'eau ☞ Désensablement des barrages et retenue d'eau ☞ Interdiction de l'occupation des berges des barrages et retenues et cours d'eau ☞ Promotion de la pisciculture familiale
Foresterie (flore et faune)	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Exploitation abusive et non contrôlé des forêts ☞ Mauvaises techniques culturales ☞ Feux de brousse tardifs ☞ Absence d'une politique de reboisement ☞ chasse à la battue ☞ Braconnage 	Mettre en place une politique de régénéscence des forêts et des espèces fauniques	Au niveau de la forêt classée de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Reboisement d'essences à valeur économique ☞ Création de forêts communautaires ou communales ☞ Lutte contre la coupe anarchique de bois, le braconnage et pratiquer les feux de brousse précoces.
L'artisanat, culture, tourisme et l'hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Faible niveau organisation des acteurs ☞ Problème de scission au sein du collectif des associations d'artisans ☞ Non valorisation du potentiel artisanal touristique ☞ Insuffisance de microcrédits ☞ Difficultés d'insertion des jeunes diplômés 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ accroître la capacité de production des artisans ☞ Résorber le chômage ☞ Accroître 	Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Appui en équipements ☞ Renforcement de capacités ☞ Renforcement de la cohésion au sein des associations d'artisans ☞ Valoriser le potentiel artisanal touristique ☞ Achèvement de la construction du

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		<ul style="list-style-type: none"> ☞ Insuffisance d'infrastructures d'accueil ☞ Insuffisance de ressources pour l'organisation de la Gaani ☞ Non aménagement des sites touristiques et délabrement du musée royal de Danri ☞ régression des métiers de griots et des danses traditionnelles ☞ insuffisance d'hygiène dans les gargotteries 	<ul style="list-style-type: none"> l'attractivité des touristes ☞ sauvegarder les valeurs traditionnelles et culturelles 		<ul style="list-style-type: none"> siège du collectif ☞ Promotion des événements et produits touristiques et artisanaux de la commune ☞ Insertion professionnelle des jeunes diplômés ☞ Réhabilitation du musée royal de Danri ☞ Amélioration de l'organisation de la Gaani ; ☞ Aménagement et entretien des sites du parcours rituel ; ☞ Aménagement de la nouvelle place de la Gaani ; ☞ Incitation des opérateurs à investir dans l'immobilier.
	transformation des produits et industrie	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Fonctionnement à faible régime des activités de l'usine d'égrenage de coton ☞ Insuffisance de matières premières ☞ Insuffisants de matériels de transformation ☞ problèmes de maintenance des matériels de transformation ☞ faible accès aux financements ☞ non maîtrise des techniques de transformation ☞ faible valeur ajoutée 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Améliorer les conditions de transformation des produits agro-alimentaires ; ☞ Assurer la disponibilité des matières premières 	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Fonctionnement régulier de l'usine de coton ☞ Plaidoyers pour l'installation d'autres usines ☞ Augmentation de la production agricole ☞ Doter les unités de transformation en matériels et former les membres ☞ Organiser les ventes groupées

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		<ul style="list-style-type: none"> ☞ insuffisance de débouchés ☞ insuffisance de magasins pour le stockage et la conservation des matières premières ☞ Faible capacité de gestion des structures de transformation ☞ Mauvaise gestion des carrières 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Assurer les débouchés pour l'écoulement des produits ☞ Promouvoir une bonne gouvernance des unités de transformation 		
	Commerce et les équipements marchands	<ul style="list-style-type: none"> ☞ délabrement des équipements marchands ☞ Insuffisance des équipements ☞ Dégradation des pistes rurales reliant les principaux marchés ☞ Absence d'un partenariat public-privé ☞ vente informelle ☞ fluctuation des prix des marchandises ☞ insuffisance des crédits, ☞ concurrence déloyale des commerçants du Nigéria et d'autres régions du Bénin ☞ non maîtrise des techniques commerciales et de marketing ☞ vols, braquages et cambriolages des boutiques et magasins, ☞ absence des grossistes et de filiales de 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Favoriser un bon Positionnement économique ☞ accroître l'assiette fiscale de la commune ; ☞ écouler les produits agricoles et autres ; 	Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Formalisation des entreprises ☞ Octroi de crédit et formation en gestion ☞ Aménagement des voies reliant les marchés ☞ Plaidoyer pour la création des banques ☞ Construction /réhabilitation des équipements marchands ☞ Renforcement de la sécurité dans les marchés ☞ Création des stations-services

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		<p>grandes sociétés</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ absence des banques en dehors des institutions de micro finance, ☞ morosité économique et la dévaluation du Naira. 			
	Transports et communication	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Mauvais état des routes/pistes surtout en période pluvieuse ☞ Enclavement de certaines localités ☞ Insuffisance des gares routières ☞ Insuffisance d'aménagement des gares routières existantes ☞ Stationnement hors parc ☞ Non couverture des arrondissements de Gnonkourokali et de Suya par les GSM 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ rendre accessibles les localités ☞ Dynamiser les flux commerciaux ☞ faciliter la communication à l'intérieur de la commune avec le reste de monde 	☞ Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Ouverture de nouvelles pistes rurales ☞ Entretien des voies existantes ☞ Construction et aménagement des gares routières ☞ Construction parking gros porteurs ☞ plaidoyers et lobbying au niveau des réseaux pour une meilleure couverture des GSM ☞ Interdiction du stationnement et chargement hors parc ☞ Sécurisation axes routiers
	Electricité et les énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Non extension du réseau électrique dans tous les quartiers de Nikki et les chefs-lieux d'arrondissement ☞ Les coupures intempestives de courant et les baisses de tension ☞ Faible accessibilité des populations aux énergies renouvelables ☞ Insuffisance de stations de services de 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ accroître l'économie énergétique ☞ rendre accessible l'énergie conventionnelle et renouvelable ☞ disponibilité des 	ville de Nikki et Chefs-lieux d'arrondissement et grosses agglomérations	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Extension du réseau électrique dans les quartiers de Nikki et achèvement de l'électrification des chefs-lieux d'arrondissement et au niveau des gros villages ☞ Vulgarisation des lampes solaires ☞ Formation sur l'entretien des lampes solaires

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		produits pétroliers ☞ Utilisation abusive du bois de chauffe par les ménages	produits énergétiques		☞ Création des stations-services
	Eau potable et assainissement	☞ Insuffisance des points d'eau potable ☞ Insuffisance et manque d'entretien des caniveaux ☞ Problème de gestion des eaux usées ☞ Non utilisation systématique des fosses septiques ☞ Problème de gestion des ordures ménagères ☞ Non disponibilité des pièces de rechange pour les forages ☞ Insuffisance des ONG pour la gestion des ordures	☞ Améliorer le taux de desserte en eau potable ☞ Rendre saint le cadre de vie des populations	Tous les arrondissements	☞ Construction de nouveaux points d'eau potable ; ☞ Réparation des points d'eau potable défectueux ; ☞ Organisation des journées mensuelles pour un environnement sain ; ☞ Promotion de l'assainissement individuel ; ☞ construction des caniveaux pour le drainage des eaux ☞ réalisation des puisards et dispositifs de lave-mains ; ☞ mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères ☞ réalisation d'une décharge finale des ordures ☞ mise en place d'un système adapté de gestion d'ouvrage hydrauliques

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
	Education formelle	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Insuffisance de matériel et d'équipements scolaires ; Insuffisance de salles de classe ☞ Insuffisance de points d'eau potables et d'infrastructures d'assainissement ☞ Insuffisance de cantines scolaires ☞ Insuffisance d'enseignants qualifiés ☞ Problème de déperdition scolaire ; ☞ Faible taux de réussite ☞ Faible taux de scolarisation surtout des filles ☞ Absence d'actes de naissance des enfants en âge scolarisable ☞ les cas de grossesses et mariages forcés en milieu scolaire ☞ absence d'acte de propriété de certaines écoles et collège ☞ insuffisance de suivi des enfants par les parents ☞ existence des vidéos-club ☞ insuffisance d'espaces d'enfances ☞ insuffisance d'infrastructures et équipement pour les espaces d'enfances ☞ inexistence de bibliothèques et de laboratoires ☞ Les pesanteurs politiques et socioculturelles 	Développer les Ressources humaines de qualité pour assurer la relève	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réfection/Construction et équipement des écoles ☞ contribuer à la formation du personnel enseignant ☞ Construction des points d'eau et latrines dans les écoles ☞ Dynamiser le cadre de concertation pour la gestion de l'éducation ☞ Sécurisation des domaines scolaires ☞ Sensibilisation pour la scolarisation et le maintien des enfants ☞ Organisation d'audiences foraines pour la délivrance des actes de naissance ☞ Création de nouvelles écoles ☞ Lutte contre les grossesses en milieux scolaires, les violences sur les élèves, les mariages forcés ; ☞ Appui aux dynamiques communautaires dans la gestion des écoles ☞ Construction et équipement d'une bibliothèque communale ☞ Construction et équipement de laboratoire et bibliothèque dans les collèges

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
	Education non formelle	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Faible taux d’alphabétisation et d’inscription ☞ Insuffisance d’infrastructures ☞ Insuffisance de financement du secteur d’alphabétisation ☞ Faible taux de réussite 	Développer les langues locales et rendre accessibles les connaissances aux populations	Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Sensibilisation des populations sur le bien-fondé de l’alphabétisation ☞ Construction et équipement des centres d’alphabétisation ☞
	Santé	<ul style="list-style-type: none"> ☞ faible qualité du service de santé ☞ faible fréquentation des centres de santé ☞ faible taux de consultation prénatale et les accouchements à domicile ☞ fort taux de mortalité infantile ☞ Insuffisance de personnel qualifié et de plateau technique ; ☞ Faible utilisation des services des mutuelles de santé ; ☞ Mauvais état des pistes de desserte compliquant parfois l’évacuation des malades ; ☞ Manque d’ambulance pour le transport des malades des CSA vers l’Hôpital de zone ; ☞ Insuffisance d’équipements dans les formations sanitaires ; ☞ Manque de logement pour le personnel soignant ; ☞ Éloignement des centres de santé des villages ; ☞ Automédication ; 	Améliorer la santé des populations pour soutenir le développement	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Construction et équipement des centres de santé ☞ Recrutement et formation du personnel de santé ☞ Sensibilisation des populations sur la fréquentation des centres de santé ☞ Promotion des mutuelles de santé ☞ Dotation du centre de santé communal et de l’Hôpital en ambulances ☞ Construction des logements pour les médecins, infirmiers et sages-femmes, ☞ Lutte contre l’automédication et la vente illicite des médicaments ☞ Construction d’une morgue et acquisition d’un corbillard ☞ Acquisition d’un groupe électrogène à l’hôpital SOUNON SERO

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		<ul style="list-style-type: none"> ☞ Prolifération des cabinets illégaux et des piqueurs sauvages ; ☞ Consommation des médicaments contrefaits ; ☞ Absence de corbillard et d'une morgue. 			
	Sécurité et migration	<ul style="list-style-type: none"> ☞ insuffisance de moyens pour les forces de sécurité publique et les brigades civiles ☞ insuffisance de collaboration des populations avec les forces de sécurité publique ☞ Rançonnement des populations et tracasseries opérées par certains agents de sécurité, ☞ Manque d'encadrement pour les agents de la brigade civile de sécurité ☞ Braquage sur les axes routiers ☞ Perméabilité des frontières ☞ Conflits frontaliers ☞ Absence d'un dispositif d'enregistrement des étrangers 	Assurer la sécurité, la paix et la quiétude des biens et des personnes	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dotation des unités de sécurité en moyens ☞ Sensibilisation des populations pour une bonne collaboration avec les forces de sécurité publique ☞ Renforcement des effectifs des forces de sécurité publique ☞ Construction des locaux pour abriter les services des forces de sécurité ☞ Instauration du registre d'enregistrement des étrangers ☞ Renforcement du contrôle des migrations.
	Administration	<ul style="list-style-type: none"> ☞ insuffisance de personnel qualifié ☞ absence d'un système de motivation axé sur les résultats ; ☞ insuffisance de matériels de travail ☞ dysfonctionnement du cadre de concertation maire et services 	Rendre l'administration communale performante pour une prestation améliorée aux populations	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Renforcement de l'effectif de la mairie par un personnel qualifié ☞ Dotation du personnel en matériel de travail ☞ Mise en place d'un système de suivi évaluation du personnel et de

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		déconcentrés de l'Etat			<ul style="list-style-type: none"> motivation axé sur les résultats ; ☞ Mise en place d'une base de données pour le suivi de la mise en œuvre du PDC ☞ Régularité de fonctionnement des divers cadres de concertation ☞ Formation et recyclage du personnel, des élus communaux et locaux ☞ Tenue régulière des sessions du conseil communal, des commissions et des organes infra communaux ☞ Exécution de la passation des marchés dans les délais
	Les ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Le manque d'aménagement des retenues d'eau ☞ le dysfonctionnement des comités de gestion des retenues d'eau ☞ la pollution des rivières avec les insecticides ☞ faible niveau d'exploitation des ressources en eau 	Assurer la protection des ressources en eau pour une exploitation judicieuse	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ entretien/aménagement des retenues d'eau ; ☞ dynamisation des comités de gestion des retenues d'eau ☞ lutte contre la pollution des retenues d'eau ☞ Rentabilisation de la gestion des retenues d'eau
	L'état des sols	☞ la mauvaise gestion des terres par suite du niveau technique agricole encore faible des paysans,	Préserver les sols pour la productivité	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ production et utilisation des engrais organiques ☞ sensibilisation des populations sur

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		<ul style="list-style-type: none"> ☞ la pratique de la culture itinérante sur brulis, ☞ pauvreté des sols ☞ pratique des feux de brousse tardifs ☞ l'utilisation abusive des produits phytosanitaires 			<ul style="list-style-type: none"> ☞ l'usage des engrais chimiques ☞ formation sur les techniques culturales ☞ sensibilisation sur les feux de brousse précoces ☞ promotion de la culture du mucuna
	L'état du pâturage	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Insuffisance de couloirs de passage des animaux, ☞ conflits éleveurs producteurs, ☞ insuffisance d'aires de pâturage, ☞ insuffisance des retenus d'eau et absence des abreuvoirs, ☞ départ massif des bétails de la commune pour la recherche de pâturage 	Assurer au bétail une bonne alimentation	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ délimitation des couloirs de passage, ☞ aménagement des aires de pâturage ☞ construction des abreuvoirs autour des retenues d'eau ☞ construction des forages pastoraux
	Les changements climatiques et leur impact	<ul style="list-style-type: none"> ☞ une baisse de la pluviométrie ☞ vent violent ☞ poche de sécheresse en saison de pluies ☞ canicule 	Atténuer les effets des changements climatiques	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Reboisement ☞ Réalisation des rideaux verts autour des agglomérations ☞ Lutte contre la pollution atmosphérique ☞ Sensibilisation pour prise de conscience et une adaptation aux changements climatiques
	Les sports et les loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Manque d'infrastructures et d'équipement pour les sports et loisirs ☞ Dégradation des aires de jeux et de la tribune du stade BIO PASSO 	Assurer l'épanouissement de la jeunesse	Tous Arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Construction/aménagement des infrastructures sportives ☞ Aménagement du Stade BIO PASSO de Nikki

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
					<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réhabilitation et Clôture du centre des jeunes ☞ Equiper les différents clubs en matériels sportifs et ludiques
	L'habitat	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Abandon des bonnes pratiques endogènes de construction en terre battue ☞ Non-respect des normes de construction ☞ Construction dans les zones inhabitables 	Assurer la durabilité et l'harmonisation de l'habitat	Toute la commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Formation des jeunes sur les techniques de construction ☞ Délivrance des permis de construire ☞ Elaboration et mise en œuvre des CDU /SDAC
	La sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ☞ pénurie de produits vivriers en période de soudure occasionnée ☞ ventes en herbe et bradages des produits agricoles pendant la période d'abondance ☞ sortie massive de ces produits ☞ insuffisance de magasins de stockage ☞ insuffisance de crédits aux producteurs 	Assurer à tout le monde une alimentation suffisante et équilibrée	Toute la commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ production et conservation des produits vivriers ☞ diversification de l'agriculture ☞ octroi des crédits de campagne ☞ lutte contre les intoxications alimentaires ☞ suivi nutritionnel des enfants

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
	Genre et développement	<ul style="list-style-type: none"> ☞ accès limité aux ressources financières ☞ accès limité à la terre ☞ faible représentativité des femmes dans les instances de prises de décisions ☞ exposition des enfants aux maladies telles que la malnutrition, le paludisme, la fièvre ☞ trafic et travail des enfants ☞ faible représentativité des minorités ethniques aux instances de prise de décision ☞ faible assistance aux personnes du troisième âge 	Assurer un développement équilibré et équitable	Toute la commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ appui à l'octroi du micro crédits aux femmes ☞ accès des femmes à la terre et aux moyens de production ☞ positionnement des femmes et couches minoritaires dans les instances de prise de décision ☞ prise en charge sanitaire et nutritionnelle des enfants ☞ lutte contre la maltraitance et le trafic des enfants ☞ assistance aux personnes du 3^{ème} âge
	La coopération intercommunale et décentralisée	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Absence de jumelage ☞ Non finalisation du processus de mutation des EDP en EPCI ☞ Retard dans le paiement des cotisations 	Accroître la capacité de mobilisation des ressources extérieures	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Recherche de jumelage ☞ Paiement à bonne date des cotisations ☞ Concrétisation des projets intercommunaux ☞ Transformation des EDP en EPCI
	Problématique de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Fort taux de chômage des jeunes ; ☞ Délinquances juvéniles ☞ Faible participation des jeunes dans la mise en œuvre des actions de développement ☞ Manque de formation et de qualification professionnelle des jeunes 	Assurer l'emploi à tous les jeunes	Commune	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Conception des projets d'insertion des jeunes ☞ Incitation des jeunes à prendre part à la mise en œuvre des actions de développement ☞ Octroi des bourses de formation aux jeunes

Secteurs		Principaux problèmes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		☞ Forte croissance démographique			☞ Formation des jeunes en entrepreneuriat

Source : Rapport Diagnostic Mairie Nikki (2016)

Chapitre 3 LA VISION ET LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT

3.1. Rappel vision et orientations nationales de développement

La vision du Bénin défini après les études nationales de perspectives à long terme est formulée comme suit :

« Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ».

3.2. La vision et les orientations stratégiques de développement

3.2.1. Vision

La vision de développement de la commune de Nikki découle des analyses faites et s'appuie sur les orientations nationales en particulier la vision du Bénin en 2025 et les principaux documents : DSCRП et NLTPS.

La vision de la commune est définie sur les 15 années à venir et se libelle comme suit :



« En 2021, Nikki est une destination touristique à forte production agricole et artisanale, à économie prospère, où les populations ont accès aux services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain, sécurisé et bien géré »

3.2.2. Orientations stratégiques de développement de la commune.

La formulation des stratégies s'est basée sur la vision de développement de la commune ainsi définie et à partir des facteurs (Atouts – Contraintes – Opportunités – Menaces) prioritaires issus de la problématique de développement.

Ainsi, les cinq (05) grands axes (ou orientations) stratégiques du PDC de la commune de Nikki d'ici à 5 ans se résument comme suit :

- ☞ Amélioration la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
- ☞ Aménagement du territoire et la gestion durable des terres
- ☞ Développement de l'économie locale

- ☞ Valorisation des potentialités touristiques et culturelles de la commune
- ☞ Renforcement des services sociaux de base et de la protection sociale

3.2.3. Le cadre logique du développement

Objectif Global : Faire de la commune de Nikki en 2021, une destination touristique à forte production agricole et artisanale, à économie prospère, où les populations ont accès aux services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain, sécurisé et bien géré

Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses	ACTEURS
PROGRAMME N°1 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES					
Projet1: Rendre l'administration communale plus performante	Les organes de passations et de contrôle de marchés fonctionnent régulièrement	Le plan annuel de passation des marchés est exécuté à 90%	Rapport d'évaluation du Plan	Retard dans la mise à disposition des fonds FADeC	MAIRIE, ETAT, HELVETAS PREFECTURE, ADECOB, CEFAL, PSDCCFADEC
	Les organes communaux et infra communaux fonctionnent régulièrement	Au moins cent (100) membres des différents organes sont formés	Rapport de formation	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, CEFAL, ADECOB, COOP SUISSE, GIZ, SNV
		Au moins 90% des réunions statutaires sont tenues	rapport d'activités des organes	Non disponibilité des acteurs	COOPERATION SUISSE ET AUTRES PTF
	Le conseil communal dispose de moyens roulants	44 motos sont acquises au profit des conseillers communaux	PV de réception des matériels	faible mobilisation des ressources propres	MAIRIE ET PTF
		Le maire dispose d'un véhicule de commandement	PV de réception des matériels	faible mobilisation des ressources propres	MAIRIE
	La mairie rend des prestations de qualité aux populations	L'équipement de l'administration communale a augmenté de 20%	PV de réception et bordereau de livraison	faible mobilisation des ressources propres	MAIRIE, PTF, FADEC
		Tous les CA ont une résidence	PV de réception des travaux de construction	faible mobilisation des ressources propres	MAIRE + ETAT

		80% des parents des nouveaux nés ont retiré les actes de naissance	Statistiques des actes retirés	Faible engagement des parents	MAIRIE, ASGOL3, HELVETAS, UNICEF, ETAT
		Au moins un centre secondaire d'état civil est créé par arrondissement	Arrêté de création des centres	Volonté politique	MAIRIE, ASGOL3,
		le matériel adéquat (ordinateur, logiciel, anti-virus, ...) est disponible	PV de réception et bordereau de livraison	faible mobilisation des ressources	MAIRIE, ABEGIEF, ETAT, ASGOL3, ADECOB
		Les salaires des agents et indemnités des élus sont assurés	Etats de paiements des salaires et indemnités des élus	faible mobilisation des ressources propres	MAIRE
		Le suivi évaluation dispose de données et rapport d'évaluation à temps	Rapports de suivi et d'évaluations	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, ADECOB, LARES, COOP SUISSE, DDPD
	Les différents cadres de concertation sont opérationnels	Au moins 4 réunions tenues par an par cadre	Rapport des réunions + listes de présence	Non disponibilité des ressources et des acteurs	MAIRIE, ADECOB, LARES, UNICEF, PMSAN, EQUI-FILLES, HELVETAS
	Les travaux de la résidence du maire sont réalisés	L'ancien bâtiment est réfectionné	PV de réception des travaux de réfection	Non disponibilité des ressources	MAIRIE
		Un nouveau bâtiment est construit	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE
		La résidence du maire est clôturée	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE
Projet 2 : Doter l'administration	Les travaux d'assainissement, d'hygiène,	La cour de la mairie est assainie et pavée	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE

communale d'un cadre adéquat de fonctionnement	d'entretien et de construction dans la mairie sont réalisés	Les bureaux de la mairie et les bureaux d'arrondissement sont entretenus	PV de réception des travaux de réfection	Non disponibilité des ressources	MAIRIE
		Au moins un parking est construit par an	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE
		Au moins un bloc de quatre cabines et un urinoir moderne sont construits à la mairie	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, PARTENAIRES
	Tous les bureaux d'arrondissement sont clôturés	Au moins un 01 bureau d'arrondissement clôturé par an	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, PARTENAIRES
	La disponibilité de l'eau et de l'énergie sont assurées à la mairie	Un forage équipé de château et d'un système de d'électrification solaire est réalisé	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, PTF
Projet 3 : Renforcer la communication interne et externe de la mairie	Les actions de l'administration sont connues à l'intérieur et à l'extérieur de la commune	Un plan de communication est disponible chaque année	Copie du plan	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE
		02 séances de redditions de comptes organisés par an et par arrondissement	Rapports de redditions et listes de présence	Non disponibilité des ressources et des acteurs	MAIRIE, PTF, ANCB, ADECOB, LARES
		52 séances de CoDir organisées	Rapports des CoDir	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE
		03 contrats de prestation signés	Copie des contrats	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, ADECOB, LARES
		une dotation d'accompagnement de la radio est faite	Copie des mandats de paiement	Non disponibilité des ressources	MAIRIE

		Site internet et page face book existe et fonctionnel	Copie du mandat de paiement de la création du site et existence de la page Facebook	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, ADECOB
		La cellule de communication existe et est fonctionnelle	Arrêté de création	Manque de volonté politique	MAIRIE
Projet 4 : Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources	Les ressources propres de la commune se sont accrues de 10% chaque année	Un plan quinquennal de mobilisation des ressources existe et mis en œuvre	Copie du plan	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, ADECOB
		Dix (10) nouveaux agents collecteurs sont recrutés et disposent d'un contrat d'objectif	Copie des contrats	Volonté politique	MAIRIE, ADECOB, PREFECTURE, DDTAP;
		Un contrat d'objectif est signé chaque année entre la mairie et le service des impôts	Copie du contrat	Volonté politique	MAIRIE, DIRECTION DES IMPOTS, ADECOB
		Quinze (15) agents collecteurs sont formés	Rapport de formation et liste de présence	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, DIRECTION DES IMPOTS, ADECOB
		Dix (10) motos sont acquises au profit des agents collecteurs	Bordereau de livraison et PV de réception	Non disponibilité de ressources	MAIRIE
		Un (01) mécanisme de suivi des collecteurs routiers existe et la recette communale s'est améliorée de 50%	Rapports de suivi et copie des comptes administratifs	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE
		Au moins quatre (04) émissions radio sont organisées par ans	TDR et Supports audio	Non Disponibilité des acteurs	MAIRIE, ETAT, PTF, OPERATEURS PRIVES PFFPA, CCIB, CIA, MINISTERE DU COMMERCE
		Au moins un (01) meilleur contribuable et un (01) meilleur collecteur sont primés	Photo et copie du mandat de paiement	Manque de Volonté politique	

Projet 5 : Dynamiser l'intercommunalité et la coopération décentralisée	Une coopération décentralisée opérationnelle est	Une liste des membres de la diaspora est élaborée et mise à jour régulièrement et sont responsabilisés à la recherche de jumelage	Copie de la liste	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, ADECOB, ANCB, AMF, MINISTERE
		Au moins un (01) voyage du conseil communal est organisé par an à l'intérieur et/ou à l'extérieur du pays pour la recherche de jumelage	Rapport de mission	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, ADECOB, ANCB, AMF, MINISTERE
	L'EPCI Oly est fonctionnel avec au moins deux projets intercommunaux financés	Une délibération concordante existe	Copie de la délibération concordante	Manque de volonté politique	ETAT, ANCB, ADECOB, MAIRIE
		Au moins un (01) projet intercommunal est financé chaque année à partir de 2018	Rapport de mise en œuvre du projet	Manque de financement	ETAT, ANCB, ADECOB, MAIRIE
	la commune participe aux réunions intercommunales et de coopération	100% des engagements de la commune sont respectés	Copie des mandats de paiement des cotisations	Non disponibilité de ressources	MAIRIE
Projet 6 : Améliorer le positionnement des femmes et des couches vulnérables au sein des instances de prise de décisions	Les femmes et les couches vulnérables participent aux instances de décisions	Le taux de représentativité des femmes est d'au moins 15%	Copie des arrêtés d'installation des différents comités	Manque de volonté politique	ADECOB, LARES, ETATMAIRIE, COOP SUISSE
		10% des postes de responsabilité des organisations de la commune sont occupés par les minorités	Copie des arrêtés d'installation des différents comités	Manque de volonté politique	ADECOB, LARES, ETAT, MAIRIE
	Au moins quatre (04) sessions du cadre élargi à la migration sont tenues par an	Le Cadre Communal Spécifique Genre est animé	Copie du rapport de session	Manque de financement	Mairie, ADECOB, HELVETAS
		la dimension migration est prise en compte dans les activités du CCSG	Copie du Tdr, liste de présence et rapport des activités	Manque de financement	Mairie, ADECOB, HELVETAS

	Au moins un atelier d'information et de sensibilisation est organisé par arrondissement par an	les ateliers d'information et de sensibilisation des populations des sur le cadre juridique et réglementaire des migrants sont organisés	Copie des rapports des ateliers de sensibilisation	Manque de financement	Mairie, ADECOB, HELVETAS
PROGRAMME N° 2 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES					
Projet 1 : Améliorer l'aménagement du territoire	les principaux documents d'aménagement du territoire sont mis en place	Le SDAC est élaboré	Copie du document	Manque de financement	MAIRIE, ADECOB, MGD
		Le PDU de Nikki est actualisé et mis en œuvre	Copie du document	Manque de financement	
	Les lotissements des différentes localités de Nikki sont réalisés	Les lotissements de Nikki et de Tchikandou sont achevés et ceux des localités de Sakabansi, Sérékali	Arrêté de clôture des lotissements	Non disponibilité du cabinet et non-paiement des frais de lotissement	MAIRIE
		Tous les chefs-lieux d'arrondissement et Sakabansi sont lotis	contrats de lancement des nouveaux lotissements	Non disponibilité du cabinet et non-paiement des frais de lotissement	MAIRIE
	Les travaux d'assainissement et d'urbanisation sont entrepris	Un curage des caniveaux est réalisé chaque année.	Communiqués radio, listes de présence et Photos des campagnes de salubrité	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, ETAT
		3000 ML de caniveaux construits d'ici à 2021.	PV de réception des travaux	Manque de financement	DHAB, MAIRIE, PASTER
Projet 2 : Promouvoir la sauvegarde de l'environnement	les populations sont sensibilisées sur la protection de la nature et maîtrisent la législation en matière de protection des ressources naturelles	Au moins deux séances de sensibilisation sont menées par an par arrondissement	Rapports de séances +listes de présence	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, PADPPA, SCDA, RCPN

	Les essences forestières sont mieux gérées	Une forêt communale et des réserves forestières sont créées par arrondissement	Arrêtés de création	Manque de volonté politique	MAIRIE, PADPPA, SCDA, CPN
	La protection de l'environnement par des actions d'utilisation des matériaux locaux est effective	Au moins 10 espaces verts publics sont aménagés d'ici à 2021	PV de réception des travaux	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, PADPPA, SCDA, CPN
deux séances de sensibilisation sont organisées par an dans tous les arrondissements		Rapports de séances +listes de présence	Non disponibilité des acteurs	DDTP, SE, MAIRIE, PADPPA	
Au moins 03 Bio- digesteurs sont réalisés par an		PV de réception des bio-digesteurs	Manque de financement	SNV, MEM, CECPA, UCOPER	
Une stratégie d'ouverture et de gestion rationnelle des carrières est élaborée et mise en œuvre	Au moins 05 carrières sont créées et opérationnelles	Rapport d'études et PV de réception de l'aménagement des sites	Manque de financement	ADECOB, OP, MAIRIE	
Projet 3: Promouvoir des activités de gestion durable des terres	Les mesures de Gestion Durable des Terres sont promues	Au moins deux sessions de formation organisées par an	Rapports de formation	Manque de financement	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		50% des producteurs formés sont suivis et appuyés pour la réalisation des mesures	Rapports de suivi	Non disponibilité des acteurs	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		deux séances de communication sont réalisées par an	Rapports de séances et liste de présence	Non Disponibilité des acteurs	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ

		Au moins une visite d'échange organisée par an au profit des producteurs sur la GDT	Rapports de séances et liste de présence	Non Disponibilité des ressources	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		Un cadre de concertation sur la GDT est fonctionnel	Arrêté de création et rapport d'activités	Volonté politique	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
Projet 4 : Renforcer la sécurisation foncière	La sécurisation foncière est renforcée dans la commune	Au moins 50km de couloirs de passage tracés	PV de réception +cartes	Manque de disponibilité des acteurs	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		Les instances de gestion foncière sont toutes fonctionnelles	Arrêté et rapports d'activités	Manque de disponibilité des acteurs	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		100% du patrimoine foncier communal dispose de CPF	Copie des CPF	Non installation du bureau communal /PF	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		Les structures de gestion foncière reçoivent des appuis de la mairie	Mandats de paiement des frais de fonctionnement et autres appuis	Non disponibilité de ressources	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		Une session de formation est déroulée par an	Rapports de formations et listes de présence	Non disponibilité de ressources	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ
		Une session de vulgarisation par an	Rapports de vulgarisation	Non disponibilité de ressources	SCEPN, UCP, SCDA, COMMISSION DES AFFAIRES DOMANIALE, GIZ

PROGRAMME N° 3 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE						
Projet 1 : Renforcer l'application des techniques culturales	Chaque structure faitière de coopérative agricole bénéficie d'une assistance technique.	Une GIFS installé par arrondissement et par an	Rapports d'encadrement des producteurs	Non disponibilité des acteurs		MAIRIE, SNV, GIZ, PASDER2, ADECOB, MAEP, UCOPER
	Les entreprises agricoles sont promues dans la commune.	Au moins 01 exploitant par arrondissement est reconverti en entrepreneur agricole et exploite au moins 50 ha d'ici 2021.	Rapport d'encadrement des producteurs	Manque de disponibilité des acteurs		MAIRIE, FAO, PDIEM, PASDER3
Projet 2: Promouvoir l'élevage, la pisciculture et l'apiculture	Le secteur de l'élevage est renforcé	Le marché de complément alimentaire existe et est opérationnel	convention de partenariat avec les opérateurs privés/associations	Manque de financement		MAIRIE, UCOPER, PASDER2, ASGOL3, PAFILAV, UDOPER, GIZ
		au moins deux (02) infrastructures d'hébergements, de commercialisation et de pesée sont construites par marché à bétails	PV de réception des travaux	Manque de financement		PIDIEM, MAIRIE, PASDER2, PAFILAV, COOP SUISSE, UDOPER, UCOPER
		au moins 2 ha de banque de semences fourragère sont installés dans la commune/an	PV de réception des travaux	Manque de financement		MAIRIE, PASDER2, PAFILAV
		au moins 10 ha de banque de semences fourragères sont clôturés	PV de réception des travaux	Manque de financement		MAIRIE, UCOPER, PAFILAV
		5 retenues d'eau/barrages sont curés et les digues consolidés	PV de réception des travaux	Manque de financement		MAIRIE, PASDER2, PAFILAV
		Au moins quatre (04) abreuvoirs sont aménagés	PV de réception des travaux	Manque de financement		SCDA, PADPPAMTP, MEE, MAIRIE PAFILAV.
		au moins quatre (04) aires de pâturages sont créés	PV de réception des travaux	Manque de financement		SCDA, PADPPAMTP, MEE, MAIRIE PAFILAV.

		une carte thématique géo référencé est réalisée	Carte thématique	Manque financement	de	MAIRIE, PASDER3	GIZ/FASC,	
		Au moins deux (02) barrages sont construits	PV de réception des travaux	Manque financement	de	SCDA, PADPPAMTP, MEE, MAIRIE PAFILAV.		
	La production halieutique de la commune est passée de 04 à 09 tonnes	l'offre en matière de poisson s'est améliorée de façon significative.	Rapports du SCDA	Non disponibilité des acteurs			MAIRIE, SCDA, PADPPA, MEE, UCOPER.	
	La production apicole s'est améliorée.	Au moins 05 tonnes de miel produit par an	Rapports du SCDA	Non disponibilité des acteurs			MAIRIE, PDIEM, ASGOL3, PTF, GIZ	
Projet 3: Promouvoir la sécurité alimentaire et l'accès des producteurs /productrices aux crédits	La couverture de la commune en infrastructures de stockage est améliorée.	Au moins 5 grands magasins de grande capacité sont construits dans les zones de fortes production agricole	PV de réception des travaux	Manque financement	de	PDIEM, ASGOL, MAIRIE, GIZ, UCOPER, PASDER2, PRO-AGRI, USADF/APIC		
	Le bradage des produits agricoles a baissé.	Au moins 07 groupes de warrantage sont mis en relation avec les SFD	Convention de partenariat entre comité de gestion de magasin, le SCDA et les SFD	Manque financement	de	MAIRIE, PADPPA, SCDA, PASDER2, PROAGRI, SCDA, CABINETS SPECIALISES		
	La production laitière et les cultures de contre saison sont renforcées	10 élevages laitiers sont appuyés et alimentent la mini-laiterie de Nikki.	Conventions d'appui	Manque financement	de	MAIRIE, PADPPA, SCDA, PASDER2, PROAGRI, SCDA, CABINETS SPECIALISES		
		Deux (2) groupements maraichers organisés sont équipés par arrondissement par an.	Convention d'appui	Manque financement	de	MAIRIE, PADPPA, SCDA, PDIEM		
Projet 4 : Renforcer la disponibilité et l'accès aux semences de bonne qualité	Les producteurs disposent des semences à cycle court	Au moins 01 variété à cycle court ou moyen est mise en place dès la campagne 2018-2019	Convention d'appui	Manque financement	de	PASDER		

	Les capacités de 20 semenciers sont renforcées	20 semenciers détenteurs d'agréments sont renforcés sur le plan technique et matériel	Convention d'appui	Manque de financement	de SONAPRA PASDER
	Les semences de maïs produites dans la Commune sont mises en vente par la SONAPRA	100% de la production semencière est achetée par la SONAPRA	Rapport SCDA	Non disponibilité des acteurs	de MAIRIE, PASDER2, SONAPRA
Projet 5: Renforcer l'accès aux intrants et équipements spécifiques	les producteurs sont sensibilisés sur les conséquences de l'utilisation abusives des herbicides	Au moins 5.000 producteurs touchés par les séances de sensibilisation, les émissions radiodiffusées	Rapport de séances de sensibilisation et support audio	Non disponibilité des acteurs	de PASDER, PROAGRI, MAIRIE, PADPPA, SCDA, CPN
	Les intrants minéraux sont disponibles	01 plaidoyer est fait à l'endroit de la CAIA	Rapport de d'activités du SCDA	Non disponibilité des acteurs	de MAIRIE PASDER, PADPPA, SCDA
	Les engrais spécifiques existent en quantité suffisante	Au moins 03 operateurs privés sont installés dans la commune	Convention d'appui	Manque de financement	de
	les engrais spécifiques existent en quantité suffisante	1 plaidoyer est réalisé à l'endroit des responsables de la SONAPRA et de la SODECO	Rapport des activités du SCDA	Non disponibilité des acteurs	de MAIRIE PASDER, PADPPA, SCDA
	les machines d'égrenage de maïs sont disponibles	Au moins 100 nouvelles égreneuses sont acquises	Convention d'appui	Manque de financement	de MAIRIE, PASDER
Projet 6 : Rendre effective la mécanisation agricole	25 tracteurs sont mis à la disposition des producteurs	Au moins 7 operateurs sont présents dans la commune avec un parc minimum de 25 tracteurs	Convention d'appui	Manque de financement	de SCDA UCP UCPS PASDER
	les prestataires d'égrenage de maïs sont installés dans tous les arrondissements	Au moins 5 prestataires sont installés par arrondissement	Convention d'appui	Manque de financement	de SCDA

	les trois meilleurs producteurs sont primés sur trois campagnes	Au moins 3 meilleurs producteurs de maïs sont primés sur 03 campagnes (gros prix = 1tracteur)	Mandat de paiement des prix et Photo	Manque de financement	DG / CARDER, SCDA, PREFECTURE
Projet 7 : Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs des coopératives	Les membres des coopératives sont formés sur les dispositions des actes uniformes de l'OHADA	Au moins 100 agents d'encadrement agricole du public et du privé sont formés	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	DOPA, DG/ CARDER PASDERPROAGRI
		420 élus sont formés sur les notions essentielles et l'esprit de l'acte uniforme de L'OHADA relatif aux sociétés coopératives	Rapport de formation	Manque de financement	SCDA, PROAGRIPASDER
	Les capacités des acteurs sont renforcées sur la gestion des sociétés coopératives	Au moins 2.000 acteurs directs de la CVA sont formés et internalisent l'approche	Rapport de formation	Manque de financement	SCDA DG/ CARDER MAEP
	les coopératives fonctionnelles et viables sont mise en place par secteur d'activité	Au moins 15 coopératives fonctionnelles et viables sur le long terme sont appuyées	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	PASDER PRO AGRI
	l'union communale filière des producteurs est créée et fonctionnelle	Une union communale fonctionnelle et viable est créée au sein de chaque CVA	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	PASDER, PROAGRI
		l'union dispose d'un personnel technique pour son encadrement	PV de recrutement certificat de prise de service	Manque de financement	PASDER, PRO AGRI
Projet 8 Renforcer les connaissances techniques des acteurs	les producteurs pratiques les techniques de protection et de régénération des terres agricoles	Au moins 50 ha de champs sous paillis sont installés annuellement / arrondissement sur les 5 ans	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	FADEC /MAIRIE
		Au moins 10 ha de jachère à cabans sont installés / arrondissement	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	

Projet 9 : Faciliter l'accès au financement	les producteurs ont un accès facile aux crédits agricole	Au moins 5 coopératives sont initiées à ce système	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	PASDERPROAGRI
		Au moins 5 autres coopératives sont initiées au système de crédit agricole	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	PASDERPROAGRI
		Au moins 15 demandes émanant des acteurs de la CVA mais sont élaborées	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	MAIRIE, PASDER
Projet 10 : Améliorer les conditions d'accès au marché	Les infrastructures spécifiques et adéquates sont construites	un espace et au moins 5 hangars sont réalisés dans les 03 plus importants marchés de vente du maïs dans la commune (Nikki et Sakabansi)	Rapport d'activités du SCDA	Manque de Volonté politique	PSDCC, UNCDF
		Au moins 20 jeunes sont identifiés et formés par an	Convention d'appui	Manque de financement	MAIRIE, CHAMBRE D'AGRICULTURE, MESFTP, MAEP
	La formation professionnelle agricole est promue	Le fond est créé et alimenté par les prélèvements réalisés par la mairie avec l'appui des OPA de la CVA	Convention d'appui	Manque de financement	PASDER
Projet 11 : Dynamiser le commerce intérieur et transfrontalier	les infrastructures et équipements marchands sont renforcés	Les hangars et boutiques sont entretenus	PV de réception des travaux	Manque de financement	MAIRIE, ETAT
		huit (08) boutiques et huit (08) hangars sont construits par an	PV de réception des travaux	Manque de financement	MAIRIE, ETAT, PTF
		Réaliser une étude d'occupation de l'espace et d'assainissement	PV de réception des travaux	Manque de financement	MAIRIE, ETAT, PTF,
		Un bac à ordures est disponible au marché TAKI SARI	PV de réception des travaux	Manque de financement	MAIRIE, MARCHE TAKI SARI

		Les gares routières sont aménagées à Tanakpé, Sakabansi, et Tchikandou	PV de réception des travaux	Manque de financement	MAIRIE, ETAT, PTF,
		La clôture du service des impôts est réalisée	PV de réception des travaux	Manque de financement	MAIRIE, ETAT, PTF,
	L'entreprenariat local est promu	Dix (10) opérateurs sont formalisés par an	Convention d'appui	Manque de financement	MAIRIE, ETAT, PTF, PPP
		Au moins dix (10) opérateurs économiques sont formés par an	Convention d'appui	Manque de financement	MAIRIE, ETAT, PTF, PPP, PFPA, CCIB, CIA, MINISTERE DU COMMERCE
		Au moins deux (02) banques sont installées à Nikki	Copie des lettres de plaidoiries	Non engagement des banques	BANQUES, MAIRIE, ETAT, PTF,
		Au moins cinq (05) partenariats signés sur les cinq ans	Convention de partenariat	Manque de financement	MAIRIE, ADECOB, PTF, OP
	Le secteur du commerce transfrontalier est dynamisé	Un parking gros porteurs existe et est opérationnel	Convention de partenariat	Manque de volonté des opérateurs	ETAT, ANCB, ADECOB, MAIRIE, OP
		Un cadre de concertation transfrontalière est mis en place	Rapport d'installation du cadre et d'activités	Non Disponibilité des ressources et des acteurs	ADECOB, MAIRIE, OP

PROGRAMME N° 4 : ACCROITRE L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNE

Projet 1 : Valoriser les potentialités touristiques de la commune et accroître la capacité d'accueil	Les sites touristiques sont aménagés et entretenus	Tous les sites sont recensés et au moins 50% aménagés	PV de réception des travaux	Non Disponibilité des ressources	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE
		Tous les sites sont sécurisés par des actes administratifs	Arrêtés de sécurisation des sites	Manque de volonté politique	

		Au moins deux (02) séances de sensibilisation sont organisées par an et les communautés adhèrent au projet	Rapport de séances de sensibilisation	Non disponibilité des acteurs	
L'accueil des touristes est amélioré		Le musée est réhabilité	PV des travaux de réhabilitation	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE, AMBASSADE DES ETATS UNIS
		Le musée est fréquenté par les acteurs de l'éducation	Registre des entrées et sorties du musée	Non disponibilités des acteurs	MAIRIE, DDCAT
		Au moins 30 prestataires indirects sont sensibilisés par an sur leur responsabilité dans la chaîne touristique	Rapport de séances de sensibilisation et support audio	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE, AMBASSADE DES ETATS UNIS
		Au moins dix (10) guides sont recrutés et disposent d'un acte administratif d'exercice de la fonction	PV de recrutement et acte de reconnaissance des guides	Manque de volonté politique	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE, AMBASSADE DES ETATS UNIS
		Au moins vingt (20) guides touristiques sont formés/recyclés	Rapport de formation et liste de présence	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE, AMBASSADE DES ETATS UNIS
Les recettes issues du tourisme sont améliorées		Le nombre de touristes enregistrés par an s'est accru de 5%	Registre des touristes	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE
		Au moins cinq (05) artisans sont formés par an	Rapports de formation	Non disponibilité des ressources	
L'organisation de la Gaani est améliorée		Un plan d'aménagement et de viabilisation de la place de la Gaani existe et est mis en œuvre	Copie du plan et rapport d'activités	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE, UNION EUROPEENNE

		Un arrêté est pris par le maire et les ressources sont allouées chaque année	Copie de l'arrêté et copie de mandat de paiement des activités de la Gaani	Non disponibilité des ressources	
		Au moins cinq (05) jeunes sont formés et initiés au métier de griot	Rapport de formation et liste des jeunes initiés au métier de griot	Non disponibilité des acteurs et de ressources	
		Un plan de construction d'un hippodrome est réalisé et exécuté	Copie du plan et PV de réception des travaux	Non disponibilité de ressources	
		Au moins cinq (05) chevaux sont élevés et dressés pour la course hippique par an	Liste des propriétaires de chevaux de courses	Non disponibilité de ressources	
	La ville de Nikki reflète son caractère touristique	Au moins deux (02) statues/monuments identitaires sont érigés dans la ville de Nikki	Photo des monuments	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE, UNION EUROPEENNE, AIMF
		Au moins une auberge avec toutes les commodités est construite chaque année	Registre des auberges et restaurants	Non disponibilités de ressources	
		Un local est identifié et un agent mis à disposition	Photo du local et arrêté d'affectation de l'agent	Non disponibilité des acteurs	
		Un plan de réhabilitation est élaboré et opérationnel	Copie du plan et rapport de mise en œuvre	Non disponibilité des ressources	
		Au moins une séance de formation est tenue par an au profit des tenanciers de bars, les gargotières et les hôtels sur les notions d'accueil et d'hygiène	Rapport de formation et liste de présence	Non disponibilité des ressources et des acteurs	

Projet 2 : Renforcer le mécanisme de communication et d'information sur les attraits touristiques de la commune	Les potentiels culturels et touristiques de la commune de Nikki sont révélés au monde	Un plan de communication spécifique de promotion touristique est élaboré et mis en œuvre	Copie du plan et rapport	Non disponibilité des ressources et des acteurs	MAIRIE, EPA, MINISTERE DE LA CULTURE, UNION EUROPEENNE, AIMF
		Un site web/internet sur le potentiel touristique est créé et mise à jour régulièrement	Site web de la mairie	Non disponibilité des ressources et des acteurs	
		Au moins une activité d'entretien du palais et du musée par an	Rapport d'activités + Photo	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE
		Au moins une (01) foire est organisée par an	Rapport de la foire+ photo	Non disponibilité de ressources et des acteurs	MAIRIE, ADECOB, PTF, OSP, MINISTERE DE LA CULTURE
		Un plan de l'artisanat existe	Copie du plan	Non disponibilité de ressources	
		Un plan d'insertion des artisans	Copie du plan	Non disponibilité de ressources	

Programme N° 5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale

Projet 1: Améliorer l'accès et la capacité d'accueil des écoles, collèges et centres d'éducation alternative et de formation	Le taux de couverture des écoles maternelles, primaires, collèges et autres centres de l'éducation alternative s'est accru de façon équitable	Au moins une séance est organisée par an dans les hameaux	Rapport de séance et liste de présence	Non disponibilité des ressources et des acteurs	CS, CAPE, LARES, HELVETAS,
		Au moins deux (02) écoles primaires sont créées par an et par arrondissement, deux (02) collèges sont créés dans la commune entre 2017 et 2022, un (01) centre d'éducation alternative est créé dans un arrondissement chaque année	Arrêtés de création	Manque de volonté politique	CS, CAPE

<p>Les enfants déscolarisés ont accès à une formation de qualité</p> <p>le cadre de travail des élèves et enseignants du système formel et non formel est amélioré</p>	<p>L'effectif des apprenants dans les centres d'éducation alternative/de formation professionnelle s'est accru de 4% par an</p>	<p>Registres des centres d'apprentissage</p>	<p>Non Disponibilité des acteurs</p>	<p>COLLECTIF DES ARTISANS</p>
	<p>Le taux de salles de classe construites en matériaux définitives s'est accru de : - 5% par an dans les écoles maternelles, - 3% par an dans les écoles primaires, - 3% par an au niveau des collèges, - 3% par an dans les centres d'éducation alternative</p>	<p>Statistiques annuelles sur l'éducation</p>	<p>Non disponibilité des ressources</p>	<p>MAIRIE, DIASPORA, ETAT ET PTF</p>
	<p>20% des besoins en matériels pédagogiques des écoles sont satisfaits par an</p>	<p>Bordereau de réception des matériels pédagogiques</p>	<p>Manque de volonté politique</p>	<p>DIASPORA, ASPEF, ETAT</p>
	<p>20% des écoles et collèges sont dotés d'aire de sport aménagé et équipé</p>	<p>PV de réception des travaux Rapports</p>	<p>Non disponibilité de ressources</p>	<p>DIRECTEURS D'ECOLE/ CEG/ APE: DIASPORA,</p>
	<p>20% des écoles et collèges disposent de points d'eau potable et urinoirs respectant les normes EQF</p>	<p>PV de réception des travaux</p>	<p>Non disponibilité de ressources</p>	<p>MJLS/DIASPORA/PTF</p>
	<p>Au moins deux (02) cabines de latrine sont construites par école à effectif élevé entre 2017 et 2022.</p>	<p>PV de réception des travaux</p>	<p>Non disponibilité de ressources</p>	<p>APE/ DIRECTEUR D'ECOLE/CEG</p>
	<p>15% des écoles, collèges et autres centres d'éducation alternative sont délimités, géo-référencés et disposent d'un titre de propriété</p>	<p>PV de réception des travaux</p>	<p>Non disponibilité de ressources</p>	<p>PTF, ETAT, DIASPORA</p>

		Toutes les nouvelles écoles et collèges construits ont des titres de propriétés	Arrêté communal Copie des levées topographiques	Manque de volonté politique	MAIRIE, APE, DIRECTEUR D'ECOLE/CEG
	L'assainissement en milieu scolaire est renforcé	Au moins 70% des écoles et collèges disposent de latrines en cinq ans	PV de réception des travaux	Non disponibilité de ressources	PTF, ETAT, DIASPORA
Projet 2 : Améliorer la rétention des élèves et surtout des filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle	Les pratiques défavorables à la promotion de la scolarisation des filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle sont réduites	Le nombre de cas d'émigration des élèves en zones frontalières est réduit de 10% par an	Rapport de la police frontalière et des brigades de veille dans les villages	Non disponibilité des acteurs	CVE, MAIRIE, PTF, CCE
	Les violences faites aux enfants et surtout aux élèves filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle sont réduites	Le nombre de centre de loisir instructif s'est amélioré d'au moins 1 par an	Actes de création des centres de loisirs	Non disponibilité de ressources	CA, CAPE, APE, CHEFS DE VILLAGE
		Le nombre de cas de grossesses enregistrés est réduit d'au moins 5% l'an	Statistiques annuelles sur l'éducation	Non disponibilité des acteurs	PTF, CVE, CAPE, CPS, ASPEF, RADIO SU TII DERA, LES VICTIMES, CPS, CAPE
	La santé des élèves filles et garçons dans les centres d'éducation formelle et non formelle est améliorée	Le nombre d'absents pour cause de maladies dans le système formel et non formel est réduit de 10% l'an	Statistiques annuelles sur l'éducation	Non disponibilité des acteurs	DHAB, PTF, RADIO CENTRE DE SANTE/COMITE LOCAL DE LUTTE CONTRE VIH/SIDA, ALLIANCE SANTE, MAIRIE, CAPE, DDEMP/DDESFTPPDS
	La qualité de l'encadrement dans tous les centres d'éducation formelle et non formelle est améliorée	l'effectif des enseignants qualifiés s'est amélioré de : - 2 % l'an au niveau secondaire, - 2 % l'an au niveau primaire et - 5% l'an au niveau maternel	Statistiques annuelles sur l'éducation	Non disponibilité des acteurs	CS/COLLEGES, DDEMP/DDESFTP, ASPEF

Projet 3 : Améliorer la participation des acteurs locaux à la gestion du système éducatif formel et non formel	Les ressources mobilisées au niveau local pour l'éducation formelle et non formelle se sont accrues	les investissements dans le domaine de l'éducation de la commune s'accroissent de 5% au moins chaque année	Rapport d'évaluation du PAI	Non disponibilité de ressources	DDEMP/DDESPF, MAIRIE, SOCIAL WATCH, PTF, CS, CAPE
	Une meilleure coordination du système éducatif formel et non formel est assurée	Un forum des acteurs communaux du secteur de l'éducation est organisé chaque année.	Rapport d'évaluation annuelle du PCDE	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, DDEMP, PTF, CAPE
	Les communautés à la base assurent une gestion efficace de l'école	Chaque école / collège dispose d'un plan de développement de l'école actualisé et d'un plan d'action annuel	Rapport d'évaluation annuelle du PCDE	Non disponibilité de ressources	CAPE, PTF
		Au moins un contrôle est organisé par l'APE par trimestre	Rapport d'évaluation annuelle du PCDE	Non disponibilité de ressources	PTF
Projet 4 : Améliorer la qualité des soins de santé des populations	Les infrastructures sont renforcées dans le secteur de la santé.	Cinq (05) centres de santé sont équipés en matériels adéquats.	Bordereau et PV de réception des équipements	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, MS, AIMS, MISSION CATHOLIQUE, BEST-SD, ADECOB, COOPERATION SUISSE
	Les formations sanitaires disposent de personnel qualifié en nombre suffisant.	Le personnel sanitaire est passé à 16 médecins, 10 sages-femmes, 70 infirmiers.	Annuaire statistiques de la santé	Manque de volonté politique	MAIRIE, MS, AIMS ADECOB, BEST-SD COOPERATION SUISSE
	L'offre de service est améliorée.	un (1) service d'ophtalmologie et un (1) service bucco-dentaire sont créés et sont opérationnels à l'HSS	Annuaire statistiques de la santé	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, MS, AIMS ADECOB, BEST-SD COOPERATION SUISSE
		Un groupe de 125 kwas et un forage sont réalisés à l'HSS	PV de réception des travaux et des matériels	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, MS, ADECOB

	Au moins deux (02) ambulances sont acquises au profit de la zone sanitaire	PV de réception des matériels	Non disponibilité de ressources	MS, COOP SUISSE, ADECOB,
	Un appareil de radiographie est acquit	PV de réception des matériels	Non disponibilité de ressources	MS, COOP SUISSE
	des solutions de sante alternatives / endogènes sont suggérés aux populations dont les maux dépassent la médecine moderne.	PV de transfert des cas	Manque de volonté politique des acteurs	MAIRIE, MS, ADECOB, COOP SUISSE, BEST-SD
	50% des agents de santé sont formés en accueil	Rapport de formation des agents de santé sur l'accueil	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, MS, MUTUELLE DE SANTE, COOP SUISSE, BEST-SD
	Au moins deux (02) centres de santé sont créés	Arrêté de création des nouveaux centres	Manque de volonté politique	
	Au moins un centre de sante réfectionné par an	PV de réception des travaux	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, ADECOB, COOP SUISSE
	Tous les centres de santé d'arrondissement et dispensaires isolés disposent de matériels et d'équipements nécessaires pour détecter et confirmer les cas de MAS	Plateau technique, PV de réception de matériel, nombre de cas pris en charge	Non disponibilité des ressources	Mairie,
Les logements sont construis	Au moins un logement est construit par an	PV de réception des travaux	Non disponibilité de ressources	MAIRIE, MS, COOP SUISSE, ADECOB
La lutte contre les cabinets illégaux et les piqueurs sauvage est engagée	Au moins deux opérations de répression par an	Rapport d'activités du Maire et du Médecin coordonnateur	Manque de volonté politique	MAIRIE, MINISTERE DE L'INTERIEUR, MINISTERE DE LA DEFENSE, ABSA
Assurer l'accessibilité aux soins de santé des populations	Le nombre d'adhérents à la mutuelle de santé est passé de 7 000 à 10 000 assurés	Rapport annuel de la mutuelle de santé	Non disponibilité des acteurs	COOP SUISSE, ADECOB, RAS, AIMS, MAIRIE

	La lutte contre les IST/VIH SIDA est renforcée.	Le taux de prévalence des IST/VIH SIDA a baissé d'au moins 40% au bout des 5 ans.	Annuaire statistique de la zone sanitaire	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, MINISTERE DE LA SANTE, MCDI, BEST-SD
Projet 5 : Accroître la couverture et l'utilisation des interventions à base communautaires relatives à la nutrition et à la croissance des enfants dans la commune de Nikki	La situation de référence de la Commune est connue	Tous les types de cibles recensés et actualisés	Rapport de l'étude de la situation de référence	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, BANQUE MONDIALE, ETAT, BCD-ONG, CAN, DEDRAS-ONG, COOPERATION SUISSE, RAS
	Les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont améliorées	45% des enfants nés ont bénéficié de la mise au sein précoce à partir de 2017	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	Volonté politique des responsables de la santé	
	Les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont améliorées	45% d'enfants de 0-6 mois ont bénéficié de l'allaitement maternel exclusif	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	Non disponibilité des acteurs	
		15 000 ménages ont aménagé un endroit affecté au lavage des mains	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	Manque de volonté des bénéficiaires	
		Au moins 45% des enfants de 0 à 23 mois ont bénéficié d'un suivi vaccinal dans les localités ciblées à partir de 2017	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	Non disponibilité des ressources	
		Au moins 45% des enfants de 12 à 23 mois sont déparasités dans la commune à partir de 2017	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	Non disponibilité des ressources	
		8.999 femmes sont formées et engagées dans la production et/ou la transformation des aliments diversifiés et riches en nutriments	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	Non disponibilité des ressources	
		Les Femmes enceintes/allaitantes, filles adolescentes et enfants de	Un FARN (foyer d'alimentation et de récupération nutritionnelle) ouvert par village	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	

	moins de 5 ans sont touchés par les services de nutrition de base (FAFEFA)	Trois séances de démonstrations culinaires organisées par an	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	de	Non disponibilité des ressources	
		Quatre (4) parents primés par village par an	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	de	Non disponibilité des ressources	
		Au moins 45% des enfants de 0-59 mois ont bénéficié d'un paquet minimum des activités de suivi et promotion de la croissance	Rapport d'activité de l'ONG BCD et du CPS	de	Non disponibilité des ressources	
		24 % des populations ont bénéficié de sensibilisation sur les pratiques d'hygiène adéquates et AFAFEFA	Rapport d'activités de l'ONG BCD et du CPS	de	Non disponibilité des ressources	
Projet 6 : Améliorer les services d'approvisionnement en eau potable , d'assainissement et protection de l'environnement	L'eau potable est accessible en permanence à toutes les couches de la population	99 FPM et 4 AEV sont réalisés 05 puits modernes sont transformés en FPM, et tous sont fonctionnels d'ici à 2021(priorité aux villages PMASN)	PV de réception des ouvrages réalisés		Non disponibilité des ressources	MAIRIE, HELVETAS, GIZ, IE, ROYAUME DES PAYS-BAS FONDATION ENSEMBLE
		Une structure d'intermédiation sociale en eau et assainissement de base a contractualisé avec la mairie.	Copie de la convention		Non disponibilité des ressources	
		99 % des ouvrages d'eau réalisés sont en gestion déléguée.	Copie des contrats des délégataires		Non disponibilité des acteurs	
		Les conditions de réparation / dépannage des ouvrages hydrauliques sont réunies.	Copies des contrats avec les artisans réparateurs		Non disponibilité des ressources	
		La densification du réseau SONEB est passée de 20.000 ml à 30.000 ml.	Rapport d'activités de la SONEB		Manque de volonté politique	MAIRIE, SONEB

		Deux (02) nouveaux forages réalisés, trois (03) groupes électrogènes renouvèlent	PV de réception des ouvrages	Non disponibilité des ressources	SONEB, ETAT
		Un barrage à but multiple est réalisé	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	SONEB, ETAT
	Les populations vivent dans un environnement assaini.	Au moins une structure de collecte et de gestion des ordures ménagères existe et opérationnelle	Contrat de prestation de service	Manque de volonté politique	DHAB, MAIRIE
		50% des ménages disposent de puisards et de latrines familiales (grandes agglomérations et milieu rural).	Rapport d'activités du Service d'hygiène de la Mairie	Non disponibilité des ressources au niveau des ménages	DHAB, MAIRIE, SNV
		Au moins 21 modules de latrines institutionnelles à 4 cabines (3 par arrondissement) sont construits sur les places publiques	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	DHAB, MAIRIE, MS SNV
		Un Sani-marché est créé par an	Copie de l'arrêté d création	Manque de volonté politique	MAIRIE, SNV, MS
		Au moins deux (02) meilleurs arrondissements sont primés par an	Photo, copie du reportage	Manque de volonté politique	MAIRE, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, HELVETAS
			Au moins deux (02) meilleurs écoles sont primées par an	PV de visite de site, rapport de commission, images	Manque de volonté politique
Projet 7 : Promouvoir l'épanouissement de	La commune dispose d'infrastructures adéquates	Le centre des jeunes de Nikki centre est réhabilitée	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, MINISTERE DES SPORTS

la jeunesse	de sport et de loisirs.	3 centres de jeunes sont équipés	PV et bordereau de réception des équipements	Non disponibilité des ressources	
		Le stade communal est réhabilité et fonctionnel	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	
		Un nouveau stade est construit	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	
		Au moins 01 club par arrondissement est doté en équipements sportifs	Bordereau et PV de réception des équipements	Non disponibilité des ressources	
		Au moins un terrain est identifié et sécurisé par arrondissement	Copie de l'arrêté de sécurisation	Manque de volonté politique	
	Les infrastructures réalisées sont exploitées et entretenues.	Les comités de gestion sont installés au niveau des centres de sports et loisirs	PV d'installation des comités	Non Disponibilité des acteurs	MAIRIE
	Les tournois de football sont organisés dans la commune	Au moins un (01) tournoi est organisé par an	Rapport imagé des tournois	Non Disponibilité des acteurs	MAIRIE, MINISTERE
Projet 8 : Améliorer l'accès des populations aux sources d'énergie	L'énergie électrique de la SBEE est étendue aux quartiers périphériques de NIKKI et dans les grandes agglomérations	Le nombre d'abonnés de la SBEE a augmenté d'au moins 50% d'ici 2015.	Rapport d'activités de la SONEB	Manque de volonté politique	ETAT, SBEE, MEE, MAIRIE
	Les populations rurales ont accès à l'énergie solaire et autres sources d'énergie moderne renouvelable.	Au moins 120 lampadaires sont installés dans les chefs-lieux d'arrondissement et les artères de Nikki centre	PV de réception des travaux	Manque de volonté politique	ETAT, ABERME, MEE, MAIRIE
		Tous les villages reculés sont dotés électrifiés (conventionnelle ou énergie renouvelables)	PV de réception des travaux	Manque de volonté politique	ETAT, ABERME, MEE, SOGETEC-SA, OPERATEURS PRIVES

		chaque lampe solaire est entretenue au moins deux (02) fois par an	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	ETAT, ABERME, MEE,
		Au moins 03 bio- digesteurs sont réalisés par an	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	SNV, MEM, SCDA, UCOPER
Projet 9 : Dynamiser le réseau routier et de communication de la commune	La circulation des biens et des personnes est facilitée	Le réseau prioritaire de la commune est actualise	Copie du nouveau prioritaire	Non disponibilité des acteurs	MAIRIE, DTP, ADECOB, PASTER2, GOUVERNEMENT
		Au moins 60 km de pistes sont aménagées	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	
		Au moins 70 km de pistes sont entretenues	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	
		L'axe Sérékali-Surya et Gore-Kpebourabou, Gbari-Soubo, sakabansi-Derassi sont ouverts	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	
		Au moins cinq (05) ouvrages de franchissement sont réalisés sur la période	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	
	Le bitumage et L'entretien de route inter état est fait	La totalité de l'axe Nikki-Kabale-Segbana est bitumé	PV de réception des travaux	Non disponibilité des ressources	ETAT, DDTP
		Au moins 80% des dégradations sont réparées périodiquement sur l'axe N'Dali-Nkki-Tchikandou est fait	PV de réception des travaux	Manque de volonté politique	ETAT, DDTP
	La promotion de l'économie numérique et la couverture intégrale en GSM de la commune est assurée	Au moins deux (02) nouveaux cyber centre à haut débit sont créés a Nikki et a Biro	Photo, constats physique	Manque d'accompagnement aux promoteurs	ADECOB, MAIRIE ET OP
		Au moins un (01) réseau GSM est installé à Gnonkourokali et a Suyu	Photo, constats physique	Manque d'accompagnement aux	ADECOB, MAIRIE ET OP

				promoteurs	
Projet 10: assurer la sécurité des personnes et des biens	La sécurité transfrontalière est renforcée	Un effectif suffisant d'agents sont affectés pour renforcer le personnel frontalier	Certificats de prise de service	Manque de volonté politique	MINISTERE DE L'INTERIEUR, PTF,
	La collaboration entre les élus, les populations et les forces de l'ordre est renforcée	Au moins une séance de travail est réalisée entre les acteurs civils de la sécurité et les forces de l'ordre par mois	Rapport de séances	Non disponibilité des acteurs	ABEGIEF, MAIRIE, MINISTERE DE LA DEFENSE, MINISTERE DE L'INTERIEUR
	les locaux de la brigade et du camp militaire sont construits	Au moins deux brigades de gendarmerie sont construites à Sérékali et a	PV de réception des travaux	Manque de volonté politique	MAIRIE, MINISTERE DE L'INTERIEUR, MINISTERE DE LA DEFENSE
		Le nouveaux camp militaire est construit et fonctionnel	PV de réception des travaux	Manque de volonté politique	
	La sécurité locale est renforcée	Au moins une patrouille diurne et une nocturne par jour	Rapports d'activités de la police civile	Non disponibilité des acteurs	
	La capacité des brigades de sécurité locale sont renforcée	Au moins une séance de renforcement est organisée par an	Rapport de renforcement de capacités	Manque de volonté politique	MAIRIE, MINISTERE DE L'INTERIEUR, MINISTERE DE LA DEFENSE
Projet 11: Assurer l'épanouissement des personnes vulnérables	l'épanouissement des personnes vulnérables est assuré	Au moins 250 orphelins et enfants vulnérables sont pris en charge	Mandats de paiement des prises en charge	Non disponibilité des ressources	MAIRIE, UNICEF, MINISTERE DE LA FAMILLE, PTF
		Au moins 05 lauréats sont pris en charges et suivis par an	Mandat de paiement des prises en charge	Non disponibilité des ressources	
		Au moins 250 personnes de troisième âge sont prises en charge par an	Mandat de paiement des prises en charge	Non disponibilité des ressources	

Source : Rapport Diagnostic Mairie Nikki (2016)

3.2.4 Plan d'action du PDC

Objectifs spécifiques	Résultats	Indicateurs	Activités	Localisation	Période (année)					Coûts	Financement
					1	2	3	4	5		
Programme N°1 : Amélioration de la gouvernance locale et la mobilisation des ressources											
Projet1: Rendre l'administration communale plus performante	Les organes de passations et de contrôle de marchés fonctionnent régulièrement	Le plan annuel de passation des marchés est exécuté à 90%	Elaborer, publier et mettre en œuvre chaque année le plan de passation à bonne date	Nikki	X	X	X	X	X	3 000 000	Fonds Propres
			Former /dynamiser les membres des organes de passation	Nikki	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, Etat, HELVETAS Préfecture, ADECOB, CeFAL, PSDCC
			Installer les comités locaux de suivi de mise en œuvre des différents marchés	Commune	X	X	X	X	X	1 500 000	Maire
			Identifier un local et acquérir les armoires de rangement des documents de passation des marchés	Nikki	X					1 500 000	FADeC
	Les organes communaux et infra communaux fonctionnent	Au moins cent (100) membres des différents organes sont formés	Former/recycler les membres des différents organes sur leurs rôles et responsabilités	Nikki		X		X		1 200 000	Mairie, CeFAL, ADECOB, Coop Suisse, GIZ, SNV

	régulièrement	Au moins 90% des réunions statutaires sont tenues	Organiser les réunions et prendre en charge les participants	Chefs-lieux commune, arrondissements et villages/ quartiers	X	X	X	X	X	49 893 000	Fonds Propres et PTF	
	Le conseil communal dispose de moyens roulants	44 motos sont acquises au profit des conseillers communaux	Acheter 44 motos au profit des conseillers communaux	Nikki	X				X	21 120 000	Fonds Propres et PTF	
		Le maire dispose d'un véhicule de commandement	Acquérir un véhicule de commandement			X				21 000 000	Fonds Propres et PTF	
	La mairie rend des prestations de qualité aux populations	L'équipement de l'administration communale a augmenté de 20%	Doter les services de la mairie et les bureaux d'arrondissement de 17 Ordinateurs et des logiciels appropriés	Nikki	X	X	X	X	X	9 000 000	Fonds Propre, PTF	
			Acheter les fournitures et consommables de bureau	Nikki	X	X	X	X	X	9 000 000	Mairie	
			Acheter les mobiliers de bureau pour la Mairie et ceux des d'arrondissements	Commune	X					x	12 000 000	Fonds Propres et FADeC
			Acheter 18 motos au profit des agents de la mairie	Nikki						X	8 640 000	Fonds Propres et PTF
			Construire et équiper le nouveau bureau d'arrondissement de Nikki	Nikki	X						30 000 000	FADeC

		Electrifier tous les 07 bureaux d'arrondissements	Arrondissements	X	X					PM	Etat
	Tous les CA ont une résidence	Construire des logements des CA	Chef-lieu d'arrondissement		X	X	X	X		84 000 000	Maire + Etat
		Former le personnel	Nikki	X	X	X	X	X		PM	Mairie, ADECOB, Préfecture, HELVETAS, GIZ, Coop Suisse
		Recruter 15 nouveaux agents	Nikki		x		x			1 200 000	Mairie, Préfecture, Mains d'œuvre, ADECOB
	80% des parents des nouveaux nés ont retiré les actes de naissance	Organiser une audience foraine par an au profit des enfants ne disposant pas d'acte de naissance	Nikki	X	X	X	X	X		22 500 000	Mairie, ASGoL3, HELVETAS, UNICEF, Etat
		Organiser des séances de sensibilisation pour la déclaration à temps des naissances, décès et le retrait desdits actes	Nikki		X	x	x	x		600 000	
	90% des centres secondaires d'état civil sont créés	Créer cinq (05) centres secondaires d'état civil	Nikki	X	X	X	X	X		3 000 000	Mairie, ASGoL3,
	le matériel adéquat (ordinateur, logiciel, antivirus, ...) est disponible	Informatiser l'état civil	Nikki	X						6 000 000	Mairie, ABeGIEF, Etat, ASGoL3, ADECOB

		les salaires des agents et indemnités des élus sont assurés	Payer régulièrement les indemnités des élus	Commune	X	X	X	X	X	131 568 000	Maire
		Payer régulièrement les salaires et accessoires du personnel	Nikki	X	X	X	X	X	184 060 452	Mairie	
		Le suivi évaluation dispose de données et rapport d'évaluation à temps	Acquérir 03 logiciels spécifiques	Nikki	X			X	X	5 400 000	Mairie, PTF, DDPD
			Constituer une base de données et la mettre à jour	Nikki		X				3 000 000	Mairie, PTF, DDPD
			Elaborer un manuel de procédure et un nouvel organigramme de mairie	Commune	x					1 800 000	Mairie, ADECOB
			Elaborer et évaluer périodiquement les documents d'opérationnalisation du PDC3 (PAI, PTA,PCC, PPMP)	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, ADECOB, LARES, Coop Suisse, DDPD
			Evaluer régulièrement les différents documents de planification	Nikki	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, ADECOB, LARES, Coop Suisse, DDPD
	une séance de reddition de compte est tenue par an	Organiser chaque année la restitution des audits FADeC	Nikki	X	X	X	X	X	900 000	Mairie, ADECOB, CONAFIL	
	Les différents cadres de concertation sont opérationnels	Au moins quatre (04) réunions statutaires tenues	Tenir régulièrement les réunions de chaque cadre et entretenir les participants	Nikki	X	X	X	X	X	29 280 000	Mairie, ADECOB, LARES, UNICEF, PMSAN, EQUI-FILLES, HELVETAS
			Former les membres des cadres de concertation	Nikki	X	X	X	X	X	1 500 000	Mairie, LARES

	Les travaux de la résidence du maire sont réalisés	L'ancien bâtiment est réfectionné	Réhabiliter la résidence du maire	Nikki			X	X	X	4 200 000	Mairie
		Un nouveau bâtiment est construit		Nikki			X	X		15 000 000	Mairie
		la résidence du maire est clôturée		Nikki			X	X	X	9 000 000	Mairie
Projet 2 : Doter l'administration communale d'un cadre adéquat de fonctionnement	Les travaux d'assainissement, d'entretien et de construction dans la mairie sont réalisés	La cour de la mairie est assainie et pavée	Assainir et paver la cour de la mairie	Mairie			X			15 000 000	Mairie
		Les bureaux de la mairie et les bureaux d'arrondissement sont entretenus	Entretien des infrastructures administratives	Commune		X	X	X	X	12 600 000	Mairie
		Au moins un parking est construit par an	Construire deux (02) blocs de parking	Mairie	X		X			9 000 000	Mairie
		Au moins un bloc de quatre cabines et un urinoir moderne sont construits à la mairie	Réaliser les latrines et urinoirs sanitaires à la mairie	Mairie			X	X	X	4 200 000	Mairie, Partenaires
	Tous les bureaux d'arrondissement sont clôturés	Au moins un 01 bureau d'arrondissement clôturé par an	Clôturer tous les bureaux d'arrondissement	Nikki		X	X	X	X	42 000 000	Mairie, PTF

	La disponibilité de l'eau et de l'énergie sont assurées à la mairie	Un forage équipé de château et d'un système de d'électrification solaire est réalisé	Réaliser un forage équipé de château et d'un système d'électrification solaire à la mairie	Mairie		X	X	X	X		15 000 000	Mairie, PTF
Projet 3 : Renforcer la communication interne et externe de la mairie	Les actions de l'administration sont connues à l'intérieur et à l'extérieur de la commune	Un plan de communication est disponible chaque année	Elaborer un plan de communication	Nikki	X	X	X	X	X		600 000	Mairie
		02 séances de redditions de comptes organisés par an et par arrondissement	Organiser 02 séances de reddition de comptes dans chaque chef-lieu d'arrondissement par an	Nikki	X	X	X	X	X		10 284 000	Mairie, PTF, ANCB, ADECOB, LARES
		52 séances de CoDir organisées	Organiser périodiquement les réunions du CoDir et leur restitution au sein des services	Nikki	X	X	X	X	X		PM	Mairie
		03 contrats de prestation signés	Signer les contrats avec la Radio locale Su Tii Dera, une presse écrite et une presse audio visuelle	Nikki	X	X	X	X	X		15 000 000	Mairie, ADECOB, LARES
		une dotation d'accompagnement de la radio est faite	Prévoir une ligne pour l'accompagnement de la Radio local	Nikki		x	x	x	x		600 000	Mairie
		Site internet et page Facebook existe et fonctionnel	Créer un site internet et une page Facebook de la mairie et les animer	Nikki		X	X	X	X		3 120 000	Mairie, ADECOB

		La cellule de communication existe et est fonctionnelle	Mettre en place une cellule de communication et la rendre fonctionnelle	Nikki	X	X	X	X	X	1 980 000	Mairie
		Les outils de popularisation et de visibilité sont élaborés	Réaliser les dépliants, brochures et autocollants	Nikki	X					1 800 000	Mairie,
Projet 4 : Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources	Les ressources propres de la commune se sont accrues de 10% chaque année	Un plan quinquennal de mobilisation des ressources existe et mis en œuvre	Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources de la commune	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, ADECOB
		Dix (10) nouveaux agents collecteurs sont recrutés et disposent d'un contrat d'objectif	Recruter et signer les contrats d'objectifs avec les agents collecteurs	Commune	X	X	X	X	X	600 000	Mairie, ADECOB, Préfecture, Mains d'œuvre;
		Un contrat d'objectif est signé chaque année entre la mairie et le service des impôts	Signer un contrat d'objectif avec le service des impôts en collaboration avec les autres acteurs de la chaîne	Commune	X	X	X	X	X	36 000 000	Mairie, Direction des impôts, ADECOB
		Quinze (15) agents collecteurs sont formés	Former les agents collecteurs	Commune	X	X	X	X	X	600 000	Mairie, Direction des impôts, ADECOB
		Dix (10) motos sont acquises au profit des agents collecteurs	Doter les agents de recouvrement de motos	Commune		X	X	X	X	4 500 000	Mairie

		Un (01) mécanisme de suivi des collecteurs routiers existe et la recette communale s'est améliorée de 50%	Instaurer un mécanisme de suivi dynamique des collecteurs de la Mairie (Essence, Bois)	commune	X	X	X	X	X	1 200 000	Mairie
		Au moins quatre (04) émissions radio sont organisées par ans	Sensibiliser les populations sur le civisme fiscal	Commune	X	X	X	X	X	1 500 000	Mairie, Etat, PTF, Partenariat public-privé PFPA, CCIB, CIA, ministère du commerce
		Au moins un (01) meilleur contribuable et un (01) meilleur collecteur sont primés	Primer les meilleurs contribuables et collecteurs de l'année	Commune	X	X	X	X	X	600 000	
Projet 5 : Dynamiser l'intercommunalité et la coopération décentralisée	Une coopération décentralisée est opérationnelle	Une liste des membres de la diaspora est élaborée et mise à jour régulièrement et sont responsabilisés à la recherche de jumelage	Faire des plaidoyers pour l'obtention des jumelages et de coopérations décentralisées	Commune	X	X	X	X	X	PM	Mairie, ADECOB, ANCB, AMF, Ministère

		Au moins un (01) voyage du conseil communal est organisé par an à l'intérieur et/ou à l'extérieur du pays pour la recherche de jumelage		Commune	X	X	X	X	X	6 000 000	Mairie, ADECOB, ANCB, AMF, Ministère
L'EPCI Oly est fonctionnel avec au moins deux projets intercommunaux financés		Une délibération concordante existe	Faire des plaidoyers en direction de l'Etat et des PTF pour la création de l'EPCI-Oly	Nikki-Kalalé-Pèrère		X	X			600 000	Etat, ANCB, ADECOB, Mairie
		Au moins un (01) projet intercommunal est financé chaque année à partir de 2018	Faire des plaidoyers en direction des PTF pour le financement des projets intercommunaux de l'EPCI	Nikki-Kalalé-Pèrère			X	X	X	600 000	Etat, ANCB, ADECOB, Mairie
	la commune participe aux réunions intercommunales et de coopération	100% des engagements de la commune sont respectés	participer régulièrement aux réunions de coopération d'appartenance	AIMF/ANCB/ABCF	X	X	X	X	X	4 200 000	Mairie
			payer régulièrement les cotisations	AIMF/ANCB/ABCF	X	X	X	X	X	15 000 000	Mairie
Projet 6 : Améliorer le positionnement des femmes et des couches vulnérables au sein des instances de	Les femmes et les couches vulnérables participent aux instances de décisions	Le taux de représentativité des femmes est d'au moins 15%	Faire les plaidoyers auprès des leaders politiques pour le positionnement des femmes et minorités ethniques	Nikki	X	X	X	X	X	1 500 000	ADECOB, LARES, ADECOB, Etat
			Renforcer les capacités des femmes sur le leadership féminin	Nikki	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, LARES, ADECOB, Coop Suisse

prise de décisions			Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communale de promotion du genre	Nikki	X	X	X	X	X	PM	Mairie, LARES, ADECOB, Coop Suisse
			Instituer une règle des quotas dans la mise en place des organisations mixtes	Nikki	X	X	X	X	X	PM	Mairie, LARES, ADECOB, Coop Suisse
			Sensibiliser les hommes et les femmes sur l'importance de leur participation aux différentes réunions de leurs localités et de la commune	Nikki	X	X	X	X	X	1 200 000	Mairie, LARES, ADECOB, Coop Suisse
		10% des postes de responsabilité des organisations de la commune sont occupés par les minorités	Identifier les groupes sociaux culturels minoritaires dans les villages et autres localités et les associer aux différentes concertations	Nikki	X	X	X	X	X	PM	
Le cadre de concertation spécifique genre élargi à la migration est animé	Au moins quatre (04) sessions du cadre élargi à la migration sont tenues par an		Animer et rendre fonctionnel le Cadre Communal Spécifique Genre	Nikki	X	X	X	X	X	PM	Mairie, ADECOB, HELVETAS
			Prendre en compte la dimension migration dans les activités du cadre	Nikki	X	X	X	X	X	PM	Mairie, ADECOB, HELVETAS
			Au moins un atelier d'information et de sensibilisation est organisé par arrondissement par an	Chaque arrondissement	X	X	X	X	X	PM	Mairie, ADECOB, HELVETAS

		Au moins un atelier d'information et de sensibilisation est organisé par arrondissement par an	Organiser les ateliers d'information et de sensibilisation des populations des sur le cadre juridique et réglementaire des migrants	Chaque arrondissement	X	X	X	X	X	PM	Mairie, ADECOB, HELVETAS
TOTAL 1										891 145 452	
Programme N° 2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles											
Projet 1 : Améliorer l'aménagement du territoire	les principaux documents d'aménagement du territoire sont mis en place	Le SDAC est élaboré	Elaborer le SDAC de la commune	Nikki		X	X			PM	Mairie, ADECOB, MGDL
		Le PDU de Nikki est actualisé et mis en œuvre	Relire le PDU et l'actualisé	Nikki		X	X			PM	MAIRIE, PTF GOUVERNEMENT
		Le Plan foncier Rural est élaboré et mis en œuvre	Elaborer le plan foncier Rural	Commune				X	X	PM	MAIRIE, PTF GOUVERNEMENT
	Les lotissements des différentes localités de Nikki sont réalisés	Les lotissements de Nikki et de Tchikandou sont achevés de même que ceux des localités de Sakabansi et de Sèrékali	Achever les lotissements en cours et initier d'autre	Nikki, Tchikandou, Biro, Sèrékali		X	X	X	X	PM	Mairie
		Tous les chefs-lieux d'arrondissement et Sakabansi sont lotis	Lotir les chefs-lieux d'arrondissement	Chefs-lieux d'arrondissement et Sakabansi	X	X	X	X	X	PM	Mairie

	Les travaux d'assainissement et d'urbanisation sont entrepris	Un curage des caniveaux est réalisé chaque année.	Assurer le curage et l'entretien des ouvrages d'assainissement existant	Nikki Centre	X	X	X	X	X	600 000	MAIRIE, ETAT
		3000 ML de caniveaux construits d'ici à 2021.	Aménager les voies urbaines	Nikki, Biro, Tchikandou	X	X	X	X	X	360 000 000	DHAB, MAIRIE, PASTER
Projet 2 : Promouvoir la sauvegarde de l'environnement	les populations sont sensibilisées sur la protection de la nature et maîtrisent la législation en matière de protection des ressources naturelles	au moins deux séances de sensibilisation sont menées par an par arrondissement	sensibiliser les populations à la lutte contre les feux de brousses tardives	Tous les arrondissements	X	X	X		X	3 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, RCPN
			sensibiliser les populations à la défense des sources d'eau et des baffons	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, RCPN
			vulgariser et faire appliquer la législation en matière de la protection des ressources forestières	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, CPN
	les essences forestières sont mieux gérées	une forêt communale et des réserves forestières sont créées par arrondissement	Organiser chaque année une journée de l'arbre	Commune	X	X	X	X	X	6 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, CPN
			Créer une forêt communale protégée	commune	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, CPN
			Créer dix ha de forêt communautaire dans chaque Arrondissement	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	4 200 000	Mairie, PADPPA, SCDA, CPN

	La protection de l'environnement par les actions d'utilisation des matériaux locaux est effective	au moins 10 espaces verts publics sont aménagés d'ici à 2021	Créer les aires publiques : jardin publics et espaces verts	ville de NIKKI, chef lieux d'arrondissements et gros villages	X	X	X	X	X	1 800 000	Mairie, PADPPA, SCDA, CPN
		Deux séances de sensibilisation sont organisées par an dans tous les arrondissements	sensibiliser les populations sur l'utilisation des matériaux locaux de construction	commune	X	X	X	X	X	3 000 000	DDTP, SE, Mairie, PADPPA
		Au moins 03 Bio-digesteurs sont réalisés par an	Construction de bio-digesteurs	Commune	X	X	X	X	X	12 000 000	SNV, MEM, CeCPA, UCOPER
	Une stratégie d'ouverture et de gestion rationnelle des carrières est élaborée et mise en œuvre	Au moins 05 carrières sont créées et opérationnelles	Créer et rentabiliser les sites de carrières de sable et de graviers	Commune	X	X	X	X	X	6 000 000	ADECOB, OP, Mairie
Projet 3: Promouvoir des activités de gestion durable des terres	Les mesures de Gestion Durable des Terres sont promues	Au moins deux sessions de formation organisées par an	Organiser des formations des producteurs sur la gestion durable des terres (fertilité, conservation de l'eau et des sols, agroforesterie, intégration agriculture/élevage)	Commune	X	X	X	X	X	6 000 000	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
		50% des producteurs formés sont suivis et appuyés pour la	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des actions de gestion durable des terres	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ

réalisation des mesures	Mettre à la disposition des producteurs des semences et plants de fertilisation pour la GDT	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
	Appuyer à la réalisation des mesures de gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS)	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
	Appuyer à la Réalisation des mesures de l'agriculture de conservation	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
	Appuyer à la Réalisation des mesures de conservation des eaux et des sols (CES)	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
	Appuyer à la Réalisation des mesures de gestion intégrées de l'agriculture et de l'élevage	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
	Appuyer à la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
	deux séances de communication sont réalisées par an	Communiquer sur les mesures GDT	Commune	X	X	X	X	X	1 800 000

		au moins une visite d'échange organisée par an	Organiser des visites d'échange entre les producteurs sur la GDT	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
		un cadre de concertation sur la GDT est fonctionnel	Mettre en place et animer un cadre communal de concertation pour la gestion durable des terres.	Commune	X	X	X	X	X	1 500 000	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
Projet 4 : Renforcer la sécurisation foncière	La sécurisation foncière est renforcée dans la commune	Au moins 50km de couloirs de passage tracés	Tracer et matérialiser les couloirs de passage	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
		les instances de gestion foncière sont toutes fonctionnelles	Installer et former les structures de gestion foncière	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
		100% du patrimoine foncier communal dispose de CPF	Sécuriser les domaines publics et les réserves administratives de la commune	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
		les structures de gestion foncière reçoivent des appuis de la mairie	Appuyer la formalisation des transactions foncière dans les pratiques des populations	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
		une session de formation est déroulée par an	Former les élus et le personnel sur le code foncier et domanial	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ

		une session de vulgarisation par an	Vulgariser le code foncier et domanial	Commune	X	X	X	X	X	PM	SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
TOTAL 2										423 900 000	
Programme N° 3 : Développement de l'économie locale											
Projet 1 : Renforcer l'application des techniques culturales	Chaque structure faitière de coopérative agricole bénéficie d'une assistance technique.	La GIFS installé par arrondissement et par an	Faire la promotion de la GIFS (Gestion Intégrée pour la Fertilisation des Sols)	Tous les arrondissements	X		X		X	4 200 000	MAIRIE, SNV, GIZ, PASDER2 ADECOB, MAEP, UCOPER
	Les entreprises agricoles sont promues dans la commune.	Au moins 01 exploitant par arrondissement est reconverti en entrepreneur agricoles et exploite au moins 50 ha d'ici 2021.	Appuyer les producteurs à la reconversion de leurs exploitations en entreprises agricoles pour la production du maïs, du soja grain, et de l'igname.	Commune	X		X		X	2 100 000	MAIRIE, FAO, PDIEM, PASDER2
Projet 2: Promouvoir l'élevage, la pisciculture et	Le secteur de l'élevage est renforcé	Le marché de complément alimentaire existe et est opérationnel	Promouvoir les unités de production de complément alimentaire pour bétails	Biro, Sakabansi, Nikki	X		X		X	9 000 000	Mairie, UCOPER, PASDER2, ASGOL3, PAFILAV, UDOPER, GIZ

l'apiculture	Au moins deux (02) infrastructures d'hébergements, de commercialisation et de pesée sont construites par marché	Densifier les infrastructures dans les marchés à bétail	Ouenra, Sakabansi et Biro	X		X		X	210 000 000	PIDIEM, Mairie, PASDER2, PAFILAV, Coop Suisse, UDOPER, UCOPER
	Au moins 2 ha de banque de semences fourragère sont installés dans la commune/an	Assurer la disponibilité des semences fourragères	Commune		X	X	X	X	1 200 000	Mairie, PASDeR2, PAFILAV
	Au moins 10 ha de banque de semences fourragères sont clôturés	Réaliser la clôture des banques de semences fourragères installées	Commune		X	X	X	X	12 000 000	Mairie, UCOPER, PAFILAV
	Au moins 05 éleveurs sont appuyés au système d'élevage semi-moderne	Promouvoir un système d'élevage semi-moderne	Commune		X	X	X	X	PM	Mairie, PAFILAV, PAFPA, Ministère de l'élevage, chambre d'agriculture
	5 retenues d'eau/barrages sont curés et les digues consolidés	Curer les retenues d'eau ensablées	Commune		X	X	X	X	60 000 000	Mairie, PASDeR2, PAFILAV

		Au moins quatre (04) abreuvoirs sont aménagés	Aménager 04 abreuvoirs autour des barrages et mettre une distance raisonnable d'au moins 500 mètre avant d'installer les cultures	NIKKI,GBABIRE, SAKABANSI et GNANHOUN	X		X		X	75 000 000	SCDA, PADPPAMTP, MEE, MAIRIE PAFILAV.	
		Au moins quatre (04) aires de pâturages sont créés	Créer des aires de pâturage, couloir de passage et aires de vaccination et les sécuriser	Toute la commune	x	x	x	x	x	18 000 000		
		Des actes administratifs sont pris pour la sécurisation des couloirs de passage, périmètres de retenues et bas-fonds	Prendre des actes pour la sécurisation des différents couloirs de passage, des périmètres de retenus d'eau et des bas-fonds	commune			X	X	X	X		PM
		Au moins une séance d'IEC est organisée par arrondissement et par an	Organiser les séances d'Information, 'Education Communication au profit des éleveurs, des bouviers et des transhumants sur la pratique de pâturage	Commune			X	X	X	X		PM
		une carte thématique géo référencié est réalisée	Réaliser la cartographie des différents couloirs et des infrastructures agropastorales	Commune			X	X	X	X		7 200 000

		Au moins deux (02) barrages sont construits	Construire un barrage dans les localités de Tèbo et Suya	Tèbo et Suya	x	x	x	x	x	PM	SCDA, PADPPAMTP, MEE, MAIRIE PAFILAV.
	La production halieutique de la commune est passée de 04 à 09 tonnes	L'offre en matière de poisson s'est améliorée de façon significative.	Installer et équiper les cages flottantes pour les alevins et empoissonner les autres retenues d'eau.	Sakabansi, Biro, Nikki	X		X		X	3 600 000	MAIRIE, SCDA, PADPPA, MEE, UCOPER.
			Installer et appuyer les groupements des pisciculteurs	Nikki	X		X		X	6 000 000	Maire, SCDA, UCOOPER, PADPPA, MAIRIE,
	La production apicole s'est améliorée.	au moins 05 tonnes de miel produit par an	installer et appuyer un groupement d'apiculteurs par arrondissement	Tous les arrondissements	X		X		X	12 600 000	Mairie, PDIEM, ASGoL3, PTF, GIZ
Projet 3: Promouvoir la sécurité alimentaire et l'accès des producteurs /productrices aux crédits	La couverture de la commune en infrastructures de stockage est améliorée.	Au moins 5 grands magasins de grande capacité sont construits dans les zones de fortes de production agricole	Construire des magasins de warrantage et de conservation des produits vivriers.	Tous les arrondissements		X	X	X	X	66 000 000	PDIEM, ASGoL, Marie, GIZ, UCOPER, PASDER2, PRO-AGRI, USADF/APIIC
	La qualité de la nutrition est améliorée	Au moins une plantation fruitière est créée	Appuyer la production et la commercialisation des fruits	Commune	x	x	x	x	x	PM	Mairie, PMASN, Autres PTF

	Le bradage des produits agricoles a baissé.	au moins 07 groupes de warrantage sont mis en relation avec les SFD	faciliter la mise en relation entre les coopératives de transformation et les SFD	Tous les arrondissements		X	X	X	X	1 200 000	Mairie, PADPPA, SCDA, PASDER2, PROAGRI, SCDA, Cabinets spécialisés	
La production laitière et les cultures de contre saison sont renforcées.		10 élevages laitiers sont appuyés et alimentent la mini-laiterie de Nikki.	Renforcer la performance et le dispositif de gestion de la mini-laiterie	Gbari, Koussoukou Takou, Sansi, Sakabansl, Ouenra Peulh, Ganrou, Nikki		X		X		X	9 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, PASDER2, PROAGRI, SCDA, Cabinets spécialisés
			renforcer la production laitière	Commune		X	X	X	X	3 000 000	Mairie, PASDeR2, PAFILAV	
			créer les points spécifiques de vente des produits du lait	Commune		X	X	X	X	5 400 000	Mairie, PASDeR2	
			Renforcer les équipements existants et doter la mini-laiterie d'un groupe de relais	Nikki	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, PASDER2, PROAGRI, SCDA, Cabinets spécialisés	
			Identifier et appuyer 10 troupeaux laitiers en santé animal, complément alimentaire, amélioration génétique et insémination artificiel	autour de la ville de Nikki		X	X	X	X	PM		

		Deux (2) groupements maraichers organisés sont équipés par arrondissement par an.	Appuyer et équiper les groupements de maraîchers organisés et structurés	Tous les arrondissements	X		X		X	21 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA
			Faciliter l'accès des plus démunis (femmes et groupements minoritaires) à la terre par une grande sensibilisation des populations par an.	Tous les arrondissements	X		X		X	9 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, PDIEM
Projet 4 : Renforcer la disponibilité et l'accès aux semences de bonne qualité	les producteurs disposent des semences à cycle court	Au moins 01 variété à cycle court ou moyen est mise en place dès la campagne 2018-2019	Réaliser un plaidoyer auprès de la SONAPRA et l'INRAB pour la mise en place de variétés à cycle court ou moyen de maïs (2 à 3 mois)	Commune	X	X	X	X	X	600 000	PASDeR
	les capacités de 20 semenciers sont renforcées	20 semenciers détenteurs d'agrément sont renforcés sur le plan technique et matériel	Renforcer les capacités des semenciers détenteurs d'agrément pour la multiplication des semences	Commune	X	X	X	X	X	9 000 000	SONAPRA PASDeR
	Les semences de maïs produites dans la Commune sont mises en vente par la SONAPRA	100% de la production semencière est achetée par la SONAPRA	Faire un plaidoyer auprès la SODECO pour l'achat à bonne date des semences	Commune	X	X	X	X	X	1 200 000	Mairie, PASDER2, SONAPRA

Projet 5: Renforcer l'accès aux intrants et équipements spécifiques	les producteurs sont sensibilisés sur les conséquences de l'utilisation abusives des herbicides	Au moins 5.000 producteurs touchés par les séances de sensibilisation, les émissions radiodiffusées	Renforcer la sensibilisation contre les effets néfastes de l'utilisation incontrôlée et massive des herbicides	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	PASDeR, ProAgri,Mairie, PADPPA, SCDA, CPN
	les intrants minéraux sont disponibles	01 plaidoyer est fait à l'endroit de la CAIA	Appuyer la vente d'engrais minéraux par des sociétés de distributions installées dans la Commune.	Commune		X	X	X		PM	Mairie PASDER, PADPPA, SCDA
		Au moins 03 opérateurs privés sont installés dans la Commune									
	les engrais spécifiques existent en quantité suffisante	1 plaidoyer est réalisé à l'endroit des responsables de la SONAPRA et de la SODECO	Faire un plaidoyer auprès de la SONAPRA ou au SODECO pour la mise à temps et en quantité suffisante des engrais vivriers au SCAD	Commune		X	X	X		PM	Mairie PASDER, PADPPA, SCDA
	les machines d'égrenage de maïs sont disponibles	Au moins 100 nouvelles égreneuses sont acquises	Appuyer l'installation des opérateurs privés pour offrir des services d'égrenage du maïs	Commune	X	X				PM	Mairie, PASDeR
Projet 6 : Rendre effective la mécanisation agricole	25 tracteurs sont mis à la disposition des producteurs	Au moins 7 opérateurs sont présents dans la Commune avec un parc minimum de 25 tracteurs	Appuyer l'installation des tracteurs de labour dans les grandes zones de production de maïs	Commune	X	X	X	X	X	63 000 000	SCDA UCP UCPS PASDER

	les prestataires d'égrenage de maïs sont installés dans tous les arrondissements	Au moins 5 prestataires sont installés par arrondissement	Appuyer l'installation des machines d'égrenage dans les grands centres de production de maïs	Commune	X	X	X	X	X	900 000	SCDA
	les trois meilleurs producteurs sont primés sur trois campagnes	Au moins 3 meilleurs producteurs de maïs sont primés sur 03 campagnes (gros prix = 1tracteur)	Instituer un concours du meilleur producteur de maïs doté de prix en nature constitués de machines agricoles	Commune	X	X	X	X	X	15 000 000	DG / CARDER, SCDA, Préfecture
Projet 7 : Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs des coopératives	les membres des coopératives sont formés sur les dispositions des actes uniformes de l'OHADA	Au moins 100 agents d'encadrement agricole du public et du privé sont formés	Former les agents d'encadrements aussi bien du public que du privé sur les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA en rapport avec les sociétés coopératives	Commune	X	X	X	X	X	1 800 000	DOPA, DG/ CARDER PASDeR Pro Agri
		420 élus sont formés sur les notions essentielles et l'esprit de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés coopératives	Former les élus des coopératives sur les notions essentielles sur acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés coopératives	Commune	X	X	X	X	X	12 600 000	SCDA, Pro Agri PASDeR
	Les capacités des acteurs sont renforcées sur la gestion des sociétés	Au moins 2.000 acteurs directs de la CVA sont formés et internalisent l'approche	Former/sensibiliser les acteurs directs de la CVA Maïs grain sur la création, la gestion et le fonctionnement des sociétés coopératives	Commune		X	X	X	X	3 000 000	SCDA DG/ CARDER MAEP

	coopératives											
	les coopératives et fonctionnelles viables sont mises en place par secteur d'activités	Au moins 15 coopératives fonctionnelles et viables sur le long terme sont appuyées	Appuyer la création et le fonctionnement de sociétés coopératives viables par secteur d'activités	Commune		X	X	X			9 000 000	PASDeR Pro Agri
	l'union communale filière des producteurs est créée et fonctionnelle	01 union communale fonctionnelle et viable est créée dans chaque CVA	Appuyer la structuration des coopératives de producteurs de chaque CVA en union communale fonctionnelle	Commune		X	X	X	X		600 000	PASDeR, Pro Agri
		L'union dispose d'un personnel technique pour son encadrement	Fournir un appui technique de démarrage à l'union communale des producteurs de maïs	Commune		X	X	X	X		12 600 000	PASDeR Pro Agri
Projet 8 Renforcer les connaissances techniques des acteurs	les producteurs pratiques les techniques de protection et de régénération des terres agricoles	Au moins 50 ha de champs sous paillis sont installés annuellement / arrondissement sur les 5 ans	Développer les techniques de protection et de régénération des terres agricoles (semis sous paillis de mucuna ou d'histrich, jachère améliorante à cajanus cajan, ...)	Commune		X	X	X	X		25 200 000	FADEC /Mairie
		Au moins 10 ha de jachère à cajanus sont installés / arrondissement										

Projet 9 : Faciliter l'accès au financement	les producteurs ont un accès facile aux crédits agricole	Au moins 5 coopératives sont initiées à ce système	Promouvoir les systèmes d'épargne "intrants et travaux" au sein des coopératives de producteurs de maïs	Commune			X	X	X	3 000 000	PASDeR Pro Agri
		Au moins 5 autres coopératives sont initiées au système de crédit agricole	Promouvoir le système de crédits-épargne en partenariat avec les SFD de la Commune	Commune			X	X	X	3 000 000	PASDeR Pro Agri
		Au moins 15 demandes émanant des acteurs de la CVA Maïs sont élaborées	Appuyer les producteurs ou leurs organisations à introduire des demandes de financement au FNDA, au FCDA ou autres organismes de financement	Commune		X	X	X	X	9 000 000	Mairie, PASDeR
Projet 10 : Améliorer les conditions d'accès au marché	Les infrastructures spécifiques et adéquates sont construites	Un espace et au moins 5 hangars sont définis dans les 03 plus importants marchés de vente du maïs dans la Commune (Biro, Nikki, et Sakabansi)	Définir un espace et y construire des hangars spécifiques à la vente du maïs	Localité de Biro, Nikki et Sakabansi	X	X	X	X	X	30 000 000	PSDCC, UNCDF
	La formation professionnelle agricole est promue	Au moins 20 jeunes sont identifiés et formés par an	Renforcer les capacités des jeunes CVA prioritaires	commune						6 000 000	MAIRIE, Chambre d'agriculture, MESFTP, MAEP

		Le fond est créé et alimenté par les prélèvements réalisés par la Mairie avec l'appui des OPA de la CVA	Développer un système de prélèvement pour alimenter le Fonds de Renforcement des Capacités des Acteurs (FRCA) de la filière maïs au niveau communal	commune					X	X	3 000 000	PASDeR	
Projet 11 : Dynamiser le commerce intérieur et transfrontalier	les infrastructures et équipements marchands sont renforcés	Les hangars et boutiques sont entretenus	Entretien/réhabiliter les infrastructures marchandes	Commune	X	X	X	X	X		3 000 000	Mairie, Etat	
		Huit (08) boutiques et huit (08) hangars sont construits par an	Construire de nouvelles infrastructures marchandes	Commune	X	X	X	X	X		171 000 000	Mairie, Etat, PTF	
		Réaliser une étude d'occupation de l'espace et d'assainissement	Réaliser une étude d'aménagement et d'assainissement du marché «Taki sari» de Nikki	Commune		X						4 200 000	Mairie, Etat, PTF,
		Un bac à ordures est disponible au marché taki sari	Acquérir un bac à ordures au profit du marché Taki sari	Commune			X	X				3 000 000	Mairie, Marché taki sari
		Les gares routières sont aménagées à Tanakpé, Sakabansi, Biro et Tchikandou	Aménager les gares routières	Tanakpé, Sakabansi, Biro et Tchikandou		X	X	X	X			36 000 000	Mairie, Etat, PTF,
		La clôture du service des impôts est réalisée	Clôturer le service des impôts de Nikki	Nikki			X					9 000 000	

	L'entreprenariat local est promu	Dix (10) opérateurs sont formalisés par an	Appuyer la formalisation des opérateurs économiques	Commune		X	X	X	X	1 200 000	Mairie, Etat, PTF, PPP
		Au moins dix (10) opérateurs économiques sont formés par an	Former les opérateurs économiques/entrepreneurs sur les marchés publics et l'entreprenariat	Commune	X	X	X	X	X	6 000 000	Mairie, Etat, PTF, PPP, PFPA, CCIB, CIA, Ministère du commerce
		Au moins deux (02) banques sont installées à Nikki	Faire le plaidoyer pour l'installation des banques à Nikki	Nikki	X	X	X	X	X	120 000	Mairie, ADECOB; Etat, PTF,
		Au moins cinq (05) partenariats signés sur les cinq ans	Nouer les partenariats publics-privés pour la promotion de l'économie locale	Commune	X	X	X		X	600 000	Mairie, ADECOB, PTF, OP
	Le secteur du commerce transfrontalier est dynamisé	Deux parkings gros porteurs existent et sont opérationnels	Créer un parking gros porteur à Nikki et à Tchikandou	Nikki et Tchikandou		X	X	X	X	PM	Etat, ANCB, ADECOB, Mairie, OP
		Un cadre de concertation transfrontalière est mis en place	Faciliter la collaboration des commerçants locaux et ceux du Nigéria	Commune	X	X	X	X	X	600 000	ADECOB, Mairie et OP
TOTAL 3										984 720 000	
Programme N° 4 : Accroître l'attractivité touristique de la commune											
Projet 1 : Valoriser les potentialités touristiques de	Les sites touristiques sont aménagés et entretenus	Tous les sites sont recensés et au moins 50% aménagés	Aménager, entretenir et protéger les sites culturels et touristiques de la commune	Nikki		X	X	X	X	15 000 000	Mairie, EPA, Ministère de la culture

la commune et accroître la capacité d'accueil		Tous les sites sont sécurisés par des actes administratifs	Prendre des actes administratifs pour la sécurisation des sites touristiques	Commune		X	X	X	X	600 000		
		Au moins deux (02) séances de sensibilisation sont organisées par an et les communautés adhèrent au projet	Sensibiliser et organiser les communautés à participer à la gestion du patrimoine local	Nikki	X	X	X	X	X	600 000		
	L'accueil des touristes est amélioré	Le musée est réhabilité	Réhabiliter le musée historique de Danri et le rendre fonctionnel	Nikki	X						27 000 000	Mairie, EPA, Ministère de la culture, Ambassade des Etats Unis
		le musée est fréquenté par les acteurs de l'éducation	Organiser des séances de sensibilisation pour la fréquentation du musée par les écoliers, élèves, étudiants et chercheurs	Nikki		X	X	X	X		600 000	Mairie, DDCAT
		Au moins 30 prestataires indirects sont sensibilisés par an sur leur responsabilité dans la chaîne touristique	Sensibiliser les prestataires indirects (taxi-moto, artisans, hôteliers...) sur leur part d'actions dans la chaîne touristique ;	Nikki	X		X			X	720 000	Mairie, EPA, Ministère de la culture, Ambassade des Etats Unis

		Au moins dix (10) guides sont recrutés et disposent d'un acte administratif d'exercice de la fonction	Améliorer le recouvrement des taxes à l'occasion de la Gaani chaque année	Nikki	X		X		X		900 000	Mairie, EPA, Ministère de la culture, Ambassade des Etats Unis
		Au moins vingt (20) guides touristiques sont formés/recyclés	Reconnaître par un acte administratif les guides de la commune et les former pour animer l'office du tourisme	Nikki	X		X		X		720 000	Mairie, EPA, Ministère de la culture, Ambassade des Etats Unis
Les recettes issues du tourisme sont améliorées	Le nombre de touristes enregistré par an s'est accru de 5%	Vendre la destination « Nikki » à travers la participation de Nikki aux journées internationales sur la culture		Nikki	X	X	X	X	X		1 500 000	Mairie, EPA, Ministère de la culture
				Nikki	X	X	X	X	X		1 500 000	
				Nikki	X	X	X	X	X		1 500 000	
	Au moins cinq (05) artisans sont formés par an	Former les artisans locaux dans la production des objets d'art		Nikki	X	X	X	X	X		1 500 000	
L'organisation de la Gaani est améliorée	Un plan d'aménagement et de viabilisation de la place de la Gaani existe et est mis en œuvre	Aménager et viabiliser les 20 ha de la place de la Gaani et les sites du parcours rituel		Nikki	X	X	X	X	X		PM	Mairie, EPA, Ministère de la culture, Union Européenne

		Un arrêté est pris par le maire et les ressources sont allouées chaque année	Installer le secrétariat permanent de la Gaani et le rendre fonctionnel	Nikki		X	X	X	X	9 600 000	
		Au moins cinq (05) jeunes sont formés et initiés au métier de griot	Promouvoir le métier de griot pour l'information des touristes dans la commune de Nikki	Nikki	X	X	X	X	X	1 500 000	
		Un plan de construction d'un hippodrome des réalisés et exécutés	Faire un plaidoyer pour la construction d'un hippodrome sur les 20 ha de la cour impériale	Nikki	X	X	X	X	X	300 000	
		Au moins cinq (05) chevaux sont élevés et dressés pour la course hippique par an	Promouvoir l'élevage des chevaux et organiser la course hippique 02 fois l'an dans la commune	Nikki	X	X	X	X	X	3 000 000	
La ville de Nikki reflète son caractère touristique		Au moins deux (02) statues/monuments identitaires sont érigés dans la ville de Nikki	Eriger au moins 03 statues/monuments identitaires dans la ville de Nikki	Nikki	X	X	X	X	X	PM	Mairie, EPA, Ministère de la culture, Union Européenne, AIMF
		Au moins une auberge avec toutes les commodités est construite chaque année	Inciter les opérateurs économiques à construire les auberges	Nikki	X	X	X	X	X	600 000	
		Un local est identifié et un agent mis à	Rendre opérationnel l'office du tourisme	Nikki	X	X	X	X	X	3 000 000	

		disposition										
		Un plan de réhabilitation est élaboré et opérationnel	Réhabiliter de la maison de la Gaani de Nikki	Nikki	X	X	X	X	X		41 160 000	
		Au moins une séance de formation est tenue par an au profit des tenanciers de bars, les gargotières et les hôtels sur les notions d'accueil et d'hygiène	Former les tenancières de bars et gargotières, hôteliers sur les notions d'accueil et d'hygiène	Nikki	X	X	X	X	X		1 500 000	
Projet 2 : Renforcer le mécanisme de communication et d'information sur les attraits touristiques de la commune	Les potentiels culturels et touristiques de la commune de Nikki sont révélés au monde	Un plan de communication spécifique de promotion touristique est élaboré et mis en œuvre	Elaborer et mettre en œuvre annuellement un plan de communication spécifique à la promotion touristique et culturelle dans la commune de Nikki	Nikki	X	X	X	X	X		7 500 000	
		Un site web/internet sur le potentiel touristique est créer et mise à jour régulièrement	Créer un site web/internet sur le potentiel touristique et culturel de Nikki		X	X	X	X	X		3 000 000	
		Au moins une activité d'entretien du palais et du musée par an	Entretien du palais royal et du musée	Nikki		X	X	X	X		2 160 000	Mairie

		au moins une (01) foire est organisée par an	organiser les foires communales	Nikki	x	x	x	x	x	4 800 000	Mairie, ADECOB, PTF, OSP, Ministère de la culture
		Un plan de l'artisanat existe	Elaborer le plan sectoriel de l'artisanat	Commune		X	X	X	X	1 200 000	
		un plan d'insertion des artisans	Faire des plaidoyers pour la construction d'une base d'appui aux artisans de la commune	Commune		X	X	X	X	180 000	
			Améliorer l'appui à l'insertion des artisans	commune	X	X	X	X	X	2 400 000	
TOTAL 4										132 540 000	
Programme N° 5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale											
Projet 1: Améliorer l'accès et la capacité d'accueil des écoles, collèges et centres d'éducation alternative et de formation	Le taux de couverture des écoles maternelles, primaires, collèges et autres centres de l'éducation alternative s'est accru de façon équitable	Au moins une séance est organisée par an dans les hameaux	Organiser une séance de sensibilisation sur les conditions de création des écoles par an dans les hameaux	Commune	X	X	X	X	X	1 500 000	CS, CAPE
		Au moins deux (02) écoles primaires sont créées par an et par arrondissement Deux (02) collèges sont créés dans la commune entre 2017 et 2022, Un (01) centre d'éducation alternative est créé dans un arrondissement	Accompagner les communautés qui remplissent les critères pour la création d'une EM par arrondissement par an, d'une EP par arrondissement par an de 2 collèges sur 5 ans.	Commune	X	X	X	X	X	60 000 000	CS, CAPE

		chaque année										
Les enfants déscolarisés ont accès à une formation de qualité	L'effectif des apprenants dans les centres d'éducation alternative/de formation professionnelle s'est accru de 4% par an	Mettre en place un comité communal d'orientation et d'insertion	Mairie	X						1 500 000	Collectif des artisans	
		Sensibiliser les parents à envoyer les enfants dans les centres de formation	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1 500 000	CCE/ APE, PTF,	
		Renforcer la capacité des centres de formation	Chef-lieu d'arrondissement		X	X	X	X		1 500 000	ASAA/BAA	

le cadre de travail des élèves et enseignants du système formel et non formel est amélioré	Le taux de salles de classe construites en matériaux définitives s'est accru de : 5% par an dans les écoles maternelles, 3% par an dans les écoles primaires, 3% par an au niveau des collèges, 3% par an dans les centres d'éducation alternative	Construire 4 modules de 3 classes équipés en matériaux définitifs par an	A déterminer selon les priorités		X	X	X	X	90 000 000	Diaspora, Etat et PTF
	20% des besoins en matériels pédagogiques des écoles sont satisfaits par an	Equiper les 3 salles de classes en mobiliers scolaires par an	Toute la commune		X	X	X	X	2 250 000	Diaspora, ASPEF, Etat
	20% des écoles et collèges sont dotés d'aire de sport aménagé et équipé	Faire le plaidoyer pour la mise à disposition du matériel pédagogique suffisant dans les écoles	Au niveau de la commune		X	X	X	X	600 000	Directeurs d'écoles/ CEG/ APE: Diaspora,
	20% des écoles et collèges disposent de points d'eau potable et urinoirs respectant les normes EQF	Aménager et équiper les aires de sports dans les écoles	Commune		X	X	X	X	4 200 000	MJLS/Diaspora/PTF

		Au moins deux (02) cabines de latrine sont construites par école à effectif élevé entre 2017 et 2022.	Doter les écoles et collèges de titre de propriété	Commune	X	X	X	X	X	750 000	APE/ Directeur d'école/CEG
		15% des écoles, collèges et autres centres d'éducation alternative sont délimités, géo-référencés et disposent d'un titre de propriété	Doter les écoles, collèges publiques et centres d'éducation alternative de 02 points d'eau potable selon les normes EQF par arrondissement durant les 5 ans	Toute la commune	X	X	X	X	X	42 000 000	PTF, Etat, diaspora
		Toutes les nouvelles écoles et collèges construits ont des titres de propriété	Doter les écoles et collèges et titre de propriétés	Toute la commune	X	X	X	X	X	3 000 000	Mairie, APE, DIRECTEUR d'école/CEG
	L'assainissement en milieu scolaire est renforcé	Au moins 70% des écoles et collèges disposent de latrines	Construire 5 latrines à 4 cabines dans les écoles, collèges et autres centres d'éducation alternative par arrondissement durant les 5 ans	Toute la commune	X	X	X	X	X	10 500 000	PTF, Etat, diaspora
Projet 2 : Améliorer la rétention des élèves et surtout des	Les pratiques défavorables à la promotion de la scolarisation des filles dans les	le nombre de cas d'émigration des élèves en zones frontalières est réduit de 10% par	Sensibiliser périodiquement les populations sur moyens de lutte contre les pratiques défavorables à la scolarisation et à l'éducation des enfants	Commune	X	X	X	X	X	1 500 000	CVE, Mairie, PTF

filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle	centres d'éducation formelle et non formelle sont réduites	an	Organiser des séances de plaidoyer auprès des leaders religieux	Commune	X	X	X	X	X	1 092 000	CCE
		Le nombre centre de loisir instructif s'est amélioré d'au moins 1 par an	Réglementer la création et l'animation des centres de loisir	Commune	X	X	X	X	X	273 000	CA, CAPE, APE, Chefs de village
			Prendre une note circulaire pour interdire le port du téléphone en milieu scolaire par les élèves	Commune	X	X	X	X	X	60 000	Directeurs CEG, CS
			Susciter la création des centres de loisirs sains	Commune	X	X	X	X	X	60 000	
			Accompagner les parents pour un meilleur investissement dans l'éducation des enfants (débat à la radio)	Commune	X	X	X	X	X	120 000	CAPE/PTF
			Susciter l'appui aux enfants vulnérables	Commune	X	X	X	X	X	120 000	CAPE/PTF
			Les violences faites aux enfants et surtout aux élèves filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle sont réduites	Vulgariser les textes de lois sur les violences faites aux enfants	Commune	X	X	X	X	X	420 000
	Organiser les émissions radios sur les violences faites aux enfants en particulier les filles	Commune		X	X	X	X	X	120 000	ASPEF, Radio SU TII DERA	
	Réprimer les auteurs conformément au texte et lois en vigueur	Commune		X	X	X	X	X	150 000	Les victimes, CPS, CAPE	
	La santé des élèves filles et garçons dans les	Le nombre d'absents pour cause de maladies	Renforcer la capacité des restauratrices dans les écoles sur l'hygiène et la nutrition	Commune	X	X	X	X	X	270 000	DHAB, PTF

centres d'éducation formelle et non formelle est améliorée	dans le système formel et non formel est réduit de 10% l'an	Accompagner les écoles dans la mise en route et le fonctionnement des cantines	Commune	X	X	X	X	X	2 400 000	PTF, MairieCAPE	
		Doter les écoles et collèges de boîtes à pharmacie	Commune	X	X	X	X	X	2 160 000	DDEMP/DDESFTPD DS	
		Organiser des séances IEC sur la santé de la reproduction, les MST et le VIH/SIDA et les pandémies	Commune	X	X	X	X	X	1 260 000	PTF, radioCentre de santé/comité local de lutte contre VIH/SIDA	
		Amener les écoles, collèges et autres centres d'éducation alternative à s'abonner à la mutuelle de santé	Commune	X	X	X	X	X	120 000	Alliance santé, Mairie	
	La qualité de l'encadrement dans tous les centres d'éducation formelle et non formelle est améliorée	L'effectif des enseignants qualifiés s'est amélioré de : 2 % l'an au niveau secondaire, 2 % l'an au niveau primaire et 5% l'an au niveau maternel	Elaborer un plan de recyclage et de formation des enseignants des centres d'éducation formelle et non formelle	Commune	X	X	X	X	X	120 000	CS/Collèges
			Organiser des ateliers de formations et de recyclages	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	CS/Collèges, ASPEF
			Faire le plaidoyer pour la mise à disposition des enseignants de qualité dans les écoles, collèges et autres centres d'éducation non formelle	Commune	X	X	X	X	X	120 000	CS/DDEMP/DDESFTP
			Faire un suivi évaluation des enseignants dans les écoles, collèges et autres centres d'éducation non formelle	Commune	X	X	X	X	X	300 000	DDEMP/DDESFP

Projet 3 : Améliorer la participation des acteurs locaux à la gestion du système éducatif formel et non formel	Les ressources mobilisées au niveau local pour l'éducation formelle et non formelle se sont accrues	Les investissements dans le domaine de l'éducation de la commune s'accroissent de 5% au moins chaque année	Evaluer les investissements faits annuellement par la commune et les partenaires de l'éducation	Commune	X	X	X	X	X	300 000	DDEMP/DDESFP
			Sensibiliser les différents acteurs sur la mobilisation des ressources	Commune	X	X	X	X	X	300 000	Mairie, Social Watch, PTF
			Initier une chaîne de solidarité au niveau communal pour l'éducation	Commune	X	X	X	X	X	300 000	CS, CAPE et PTF
	Une meilleure coordination du système éducatif formel et non formel est assurée	Un Forum des acteurs communaux du secteur de l'éducation est organisé chaque année.	Négocier le renforcement de l'effectif du personnel administratif de la CS (statisticien, comptable)	Commune		X	X	X	X	60 000	Mairie, DDEMP
			Doter la CS d'un système d'archivage	Commune			X			1 200 000	Mairie
			Créer et rendre opérationnel un cadre de concertation des PTF intervenant dans la commune	Commune	X					1 200 000	PTF
			Organiser par an une session de bilan de promotion de la scolarisation dans la commune	Commune		X	X	X	X	1 500 000	CAPE, PTF
	Les communautés à la base assurent une gestion efficace de l'école	Chaque école / collège dispose d'un plan de développement de l'école actualisé et d'un plan d'action annuel	Renforcer les capacités des structures de base en charge de l'éducation formelle et non formelle	Commune		X	X	X	X	6 000 000	CAPE, PTF

		Au moins un contrôle est organisé par l'APE par trimestre	Accompagner la communauté dans l'élaboration/actualisation et la mise en œuvre de leur plan de développement de l'école et de leur plan d'action annuel	Commune		X	X	X	X	6 000 000	PTF
Projet 4 : Améliorer la qualité des soins de santé des populations	Les infrastructures sont renforcées dans le secteur de la santé.	Cinq (05) centres de santé sont équipés en matériels adéquats.	Identifier les besoins en matériels des centres de santé et les équiper.	Séréwondirou, Sonsonré, Goré, Fombawi, Daroukpara, Ganrou, Kpèbourabou	X	X	X	X	X	21 000 000	Mairie, MS, AIMS, Mission catholique, BEST-SD, ADECOB, Coopération Suisse
	Les formations sanitaires disposent de personnel qualifié en nombre suffisant.	Le personnel sanitaire est passé à 16 médecins, 10 sages-femmes, 70 infirmiers.	Faire un plaidoyer pour renforcer l'effectif du personnel qualifié des formations sanitaires.	Tous les arrondissements	x	x	x	x	X	600 000	Mairie, MS, AIMS ADECOB, BEST-SD Coopération Suisse
	L'offre de service est améliorée.	Un (1) service d'ophtalmologie et un (1) service bucco-dentaire sont créés et sont opérationnels à l'HSS	Faire le plaidoyer en direction du MS pour la création des services spécialisés.	Nikki	X	X	X	X	X	600 000	Mairie, MS, AIMS ADECOB, BEST-SD Coopération Suisse
		Un groupe de 125 KVA et un forage sont réalisés à l'HSS	Doter l'HSS d'un groupe électrogène et d'un forage équipé de château	Nikki		X				18 000 000	Mairie, MS, ADECOB

		Au moins deux (02) ambulances sont acquises au profit de la zone sanitaire	Acquérir les ambulances pour les évacuations sanitaires	Nikki		X	X	X	X	30 000 000	MS, Coop Suisse, ADECOB,
		Un appareil radio est acquit	Doter l'hôpital d'un appareil de radiographie	Nikki			X	X		90 000 000	MS, Coop Suisse
		Des solutions de santé alternatives / endogènes sont suggérés aux populations dont les maux dépassent la médecine moderne.	Rendre opérationnel le partenariat entre la médecine moderne et la médecine traditionnelle.	Nikki	x	x	x	x	X	600 000	Mairie, MS, ADECOB, Coop Suisse, BEST-SD
		50% des agents de santé sont formés en accueil	Former le personnel de la santé pour un meilleur accueil et des soins de qualité	Tous les arrondissements	x	x	x	x	x	3 000 000	Mairie, MS, Mutuelle de santé, Coop Suisse, BEST-SD
		Au moins deux (02) centres santé sont créés	Créer des centres de santé	Nikki	X	X	X	X	X	30 000 000	Mairie, MS, Mutuelle de santé, Coop Suisse, BEST-SD
		Au moins un centre de santé réfectionné par an	Réfectionner les centres de santé défectueux	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	21 000 000	Mairie, ADECOB, Coop Suisse
		Tous les centres de santé d'arrondissement et maternités isolées disposent de matériels et	Equiper tous les centres de santé d'arrondissement et les dispensaires isolés de matériels de détection et de confirmation des cas de MAS	Tous les centres de santé d'arrondissement et maternités isolées	X	X	X	X	X	PM	PMASN, Mairie autres partenaires

		d'équipemnts nécessaires pour détecter et confirmer les cas de MAS										
les logements sont construits	Au moins un logement est construit par an	Construire les logements pour le personnel soignant et les clôturer	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		72 000 000	Mairie, MS, Coop Suisse, ADECOB	
la lutte contre les cabinets illégaux et les piqueurs sauvage est engagée	Au moins deux opérations répressives par an	Lutter contre la prolifération des cabinets illégaux, les piqueurs sauvages et la consommation des médicaments contrefaits	Toute la commune	X	X	X	X	X		3 000 000	Mairie, Ministère de l'intérieur, ministère de la défense, ABSA	
Assurer l'accessibilité aux soins de santé des populations	Le nombre d'adhérents à la mutuelle de santé est passé de 7 000 à 10 000 Assurés	Sensibiliser les populations à adhérer aux mutuelles de santé/RAMU	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		3 600 000	Coop Suisse, ADECOB, RAS, AIMS, Mairie	
La lutte contre les IST/VIH SIDA et la tuberculose est renforcée.	Les taux de prévalence des IST/VIH-SIDA et de la tuberculose ont baissé d'au moins 40% au bout des 5 ans.	Organiser des campagnes de sensibilisation des populations et de dépistage sur les IST/VIH-SIDA et la Tuberculose et de distribution des préservatifs	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		6 000 000	Mairie, MINISTERE DE LA SANTE, MCDI, BEST-SD	
		Organiser des campagnes de sensibilisation des populations et de dépistage sur la Tuberculose et la prise en charge des cas	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		6 000 000	Mairie, MINISTERE DE LA SANTE, MCDI, BEST-SD	

Projet 5 : Accroître la couverture et l'utilisation des interventions à base communautaire s relatives à la nutrition et à la croissance des enfants dans la commune de Nikki	La situation de référence de la Commune est connue	Tous les types de Cibles recensés et actualisés	Réaliser le diagnostic approfondi en matière de l'alimentation, la santé et la nutrition	Commune	X	X	X	X	X	6 000 000	MAIRIE, BANQUE MONDIALE, ETAT, BCD-ONG, CAN, DEDRAS-ONG, COOPERATION SUISSE, RAS	
	Les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont améliorées	45% des enfants nés ont bénéficié de la mise au sein précoce à partir de 2017	Sensibiliser sur la mise au sein précoce des nouveaux nés.	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000		
	Les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont améliorées	45% d'enfants de 0-6 mois ont bénéficié de l'allaitement maternel exclusif	Sensibiliser les populations sur l'allaitement maternel exclusif et adéquat à adopter avec les enfants de 0 à 6 mois dans les localités ciblées	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000		
		Au moins 45% des enfants de 0 à 23 mois bénéficient d'un Suivi vaccinal dans les localités ciblées à partir de 2018	Conseiller les mères d'enfants de 0 à 23 mois, filles adolescentes, femmes enceintes, femmes allaitantes, grand-mères sur le Suivi vaccinal et la prise en charge des effets secondaires de la vaccination		X	X	X	X	X	3 000 000		MAIRIE, BANQUE MONDIALE, ETAT, BCD-ONG, CAN, DEDRAS-ONG, COOPERATION SUISSE, RAS
		Au moins 45% des enfants de 12 à 23 mois sont déparasités dans la commune à partir de 2018	Conseiller les mères d'enfants de 12 à 23 mois, pères, femmes enceintes, femmes allaitantes et grand-mères sur le déparasitage périodique des enfants de 12 à 23 mois et assurer la mobilisation sociale pour les campagnes de dépistage		X	X	X	X	X	3 000 000		

		15 000 Ménages ont aménagé un endroit affecté au lavage des mains	Sensibiliser les populations sur l'importance du lavage des mains et les aider dans l'aménagement d'un endroit affecté pour le lavage des mains	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000
		9000 femmes sont formées et engagées dans la production et/ou la transformation des aliments diversifiés et riches en nutriments	Former les femmes ayant des enfants de moins de cinq ans et les engager sur la production de farine enrichie et d'aliments de compléments	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000
	Les Femmes enceinte/allaitantes, filles adolescentes et enfants de moins de 5 ans sont touchés par les services de nutrition de base (FAFEFA)	Un FARN (Foyer d'Alimentation et de récupération Nutritionnelle) ouvert par village	Ouvrir les FARN pour la réhabilitation des enfants malnutris modérés (Une moyenne d'un site foyer par communauté et par trimestre)	Commune	X	X	X	X	X	15 000 000
		Trois séances de démonstrations culinaires organisées par an	Démonstration culinaire de masse	Commune	x	x	x	x	x	5 040 000
		05 parents primés par village par an	Organisation de compétition de "meilleurs parents engagés dans les activités de promotion de la nutrition"	Commune	x	x	x	x	x	4 200 000

		Au moins 45% des enfants de 0-59 mois ont bénéficié d'un paquet minimum des activités de suivi et promotion de la croissance	Offrir aux enfants de 0 à 59 mois le paquet minimum d'activités de suivi et promotion de la croissance (suivi vaccinal, suivi de la croissance, déparasitage, utilisation des moustiquaires, planning familiale,)	Commune	X	X	X	X	X	15 000 000	
		24 % des populations ont bénéficiés de sensibilisation sur les pratiques d'hygiènes adéquates et AFAFEFA	Sensibiliser les populations sur l'hygiène adéquates à apporter aux sur enfants de 0 à 23 mois (lavage des mains + Hygiène corporelle et vestimentaire + Hygiène de l'environnement) dans les localités ciblées	Commune	X	X	X	X	X	3 000 000	
		Le SCDA et le CPS sont dotés de kits de test d'iode	Doter les structures de suivi nutritionnel de kits de test d'iode	Commune	X	X	X	X	X	PM	MAIRIE, BANQUE MONDIALE, ETAT, BCD-ONG, CAN, DEDRAS-ONG, COOPERATION SUISSE, RAS
Projet 6 : Améliorer les services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et protection	L'eau potable est accessible en permanence à toutes les couches de la population	99 FPM et 4 AEV sont réalisés 05 puits modernes sont transformés en FPM, et tous sont fonctionnels d'ici à 2021	Réaliser de nouveaux ouvrages hydrauliques (FPM, AEV et PEA) et transformer ceux qui le nécessitent.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	900 000 000	Mairie, HELVETAS, GIZ, IE, Royaume des Pays-Bas FONDATION ENSEMBLE
			Réhabiliter les ouvrages existant (FPM) et transformer 06 PM en FPM.	Tous les arrondissements Priorité aux villages PMASN	X	X	X	X	X	27 720 000	

de l'environnement		Doter les FPM de compteurs.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	7 500 000	
		Entretenir et réparer les ouvrages d'eau potable	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	12 000 000	
	Une structure d'intermédiation sociale en eau et assainissement de base a contractualisé avec la Mairie.	Assurer l'intermédiation sociale autour des ouvrages hydrauliques.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	43 440 000	
	100 % des ouvrages d'eau réalisés sont en gestion déléguée.	Mettre en gestion déléguée les ouvrages hydrauliques.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	600 000	
	Les conditions de réparation / dépannage des ouvrages hydrauliques sont réunies.	Former et recycler au moins cinq (5) artisans réparateurs d'ouvrages hydrauliques.	Tous les arrondissements		X	X	X	X	900 000	
		Inciter les opérateurs économiques à créer de points de vente de pièces de rechange des ouvrages hydrauliques	Nikki Centre		X				300 000	
	La densification du réseau SONEB est passée de 20.000 ML à 30.000 ML.	Faire l'extension du réseau de la SONEB dans les quartiers périphériques de Nikki Centre.	Nikki Centre	X	X	X	X	X	PM	Mairie, SONEB

		Deux (02) nouveaux forages réalisés, trois (03) groupes électrogènes renouvelés	Réaliser de nouvelles stations de pompage et renouveler les groupes existants	Nikki centre	X	X	X	X	X	PM	SONEB, Etat
		Un barrage à but multiple est réalisé	Construire un barrage à Séréwondirou pour l'alimentation de la ville de Nikki en eau potable	Séréwondirou et Nikki	X	X	X	X	X	PM	SONEB, Etat
	Les populations vivent dans un environnement assaini.	Au moins une structure de collecte et de gestion des ordures ménagères existe et opérationnelle	Identifier et construire un site de décharge finale	Nikki Centre	X	X	X	X	X	PM	DHAB, MAIRIE
			Assurer la collecte et la gestion des ordures ménagères et des eaux usées/bouts de vidange dans la ville de Nikki	Nikki Centre	X	X	X	X	X	PM	DHAB, MAIRIE
		50% des ménages disposent de puisards et de latrines familiales (grandes agglomérations et milieu rural).	Construire des latrines familiales	Nikki centre, Biro	x	x	x	x	X	PM	DHAB, MAIRIE, SNV
			Sensibiliser les ménages à la réalisation des lavoirs puisards	Nikki, Biro, Tchikandou, Gnonkourokali	x	x	x	x	X	1 200 000	DHAB, MAIRIE, SNV
		Au moins 21 modules de latrines institutionnelles à 4 cabines (3 par arrondissement) sont construits sur les places publiques	Doter chaque service public de cabines VIP	Tous les arrondissements	x	x	x	x	X	4 500 000	DHAB, MAIRIE, MS SNV

		Un Sani-marché est créé par an	Créer des Sani-marchés	chef lieux d'arrondissement	x	x	x	x	x	21 000 000	Mairie, SNV, MS	
		Au moins deux (02) meilleurs arrondissements sont primés par an	Organiser les campagnes de salubrité dotées de prix	Chef lieux-d'arrondissement		X	X	X	X	3 000 000	Maire, Ministère de l'environnement, HELVETAS	
		Au moins deux meilleures écoles sont primées par an	Primer les meilleures écoles qui pratiquent l'hygiène en milieu scolaire	Commune	x	x	x	x	x		Mairie, PTF	
Projet 7 : Promouvoir l'épanouissement de la jeunesse	La commune dispose d'infrastructures adéquates de sport et de loisirs.	le centre des jeunes de Nikki centre est réhabilité	Réhabiliter le centre des jeunes et loisirs de Nikki et faire la clôture	Ville de NIKKI		X	X	X		18 000 000	MAIRIE, MINISTERE DES SPORTS	
		4 centres de jeunes sont équipés	Equiper les centres de jeunes	Suya, Biro, Sèrékali, Gnonkourokali,		X	X	X	X	9 600 000		
		Le stade communal est réhabilité et fonctionnel	Construire une nouvelle tribune	Nikki					X			30 000 000
			Assainir le stade Bio Passo et aménager les aires de jeux						X			28 800 000
			Installer les lampadaires solaires				X					12 000 000
Un nouveau stade est construit	Construire un nouveau stade	Nikki- Centre		X	X	X	X		PM			

		Au moins 01 club par arrondissement est doté en équipements sportifs	Doter les clubs en équipements sportifs	Tous les arrondissements		X	X	X	X	4 200 000	
		Au moins un terrain est identifié et sécurisé par arrondissement	sécuriser les terrains de sport dans les chefs-lieux d'arrondissement	Tous les arrondissements		X	X	X	X	2 100 000	
	Les infrastructures réalisées sont exploitées et entretenues.	Les comités de gestion sont installés au niveau des centres de sports et loisirs	Mettre en place un comité de gestion au niveau des centres de loisirs.	chefs-lieux d'Arrondissement		X	X	X	X	300 000	MAIRIE
	Les tournois de foot Ball sont organisés dans la commune	Au moins un (01) tournoi est organisé par an	Organiser chaque année les tournois dotés de prix	Nikki		X	X	X	X	1 800 000	Mairie, Ministère
Projet 8 : Améliorer l'accès des populations aux sources d'énergie moderne	L'énergie électrique de la SBEE est étendue aux quartiers périphériques de NIKKI et dans les grandes agglomérations	Le nombre d'abonnés de la SBEE a augmenté d'au moins 50% d'ici 2015.	Etendre le réseau électrique de la SBEE aux quartiers périphériques de NIKKI	Nikki centre	x	x	x	x	X	PM	ETAT, SBEE, MEE
			Achever les projets d'électrification des chefs-lieux d'arrondissement	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	PM	ETAT, SBEE, MEE, Mairie
	Les populations rurales ont accès à l'énergie solaire et autres sources d'énergie moderne renouvelable.	Au moins 120 lampadaires sont installés dans les chefs-lieux d'arrondissement et les artères de Nikki-centre	Installation des lampadaires dans les places publiques	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	144 000 000	ETAT, ABERME, MEE, Mairie

		Tous les villages reculés sont électrifiés (conventionnelle et renouvelables)	Promouvoir l'énergie électrique dans les villages reculés ou enclavés	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	PM	ETAT, ABERME, MEE, SOGETEC-SA, MEE, Opérateurs privés
		Chaque lampe solaire est entretenue au moins deux (02) fois par an	Entretenir les lampadaires solaires	Commune	X	X	X	X	X	PM	ETAT, ABERME, MEE,
		Au moins 03 Bio-digesteurs sont réalisés par an	Construction de bio-digesteurs	Commune	X	X	X	X	X	13 500 000	SNV, MEM, SCDA, UCOPER
Projet 9 : Dynamiser le réseau routier et de communication de la commune	La circulation des biens et des personnes est facilitée	Le réseau prioritaire de la commune est actualisé	Actualiser la priorisation de l'aménagement et de l'entretien des pistes rurales	Commune	X	X	X	X	X	PM	MAIRIE, DTP, ADECOB, PASTER2, GOUVERNEMENT
		Au moins 60 km de pistes sont aménagées	Aménager les pistes rurales	Commune	X	X	X	X	X	432 000 000	
		au moins 70 km de pistes sont entretenues	Entretenir les pistes rurales	Commune	X	X	X	X	X	132 600 000	
		L'axe Sèrékali-Suya et Goré-Kpèbourabou, Gbari-Soubo, Sakabansi-Dèrassi sont ouverts	Ouvrir des pistes de desserte rurale	Sèrékali-Suya, Goré-Kpèbourabou, Gbari-Soubo et Sakabansi-Dèrassi	X	X	X	X	X	360 000 000	

		Au moins cinq (05) ouvrages de franchissement sont réalisés sur la période	Réaliser des ouvrages de franchissement	Tous les arrondissements		X	X	X	X	45 000 000	
	Le bitumage et L'entretien de route inter état est fait	La totalité de L'axe Nikki-Kalalé-Ségbana est bitumé	Bitumer l'axe Nikki-Kalalé-Ségbana	Nikki-Kalalé-Ségbana		X	X	X	X	PM	Etat, DDTP
		Au moins 80% des dégradations sont réparées périodique sur l'axe N'Dali-Nikki-Tchikandou est fait	Entretien périodiquement l'axe N'Dali-Nikki-Tchikandou	N-Dali-Nikki-Tchikandou		X	X	X	X	PM	Etat, DDTP
	La promotion de l'économie numérique et la couverture intégrale en GSM de la commune est assurée	Au moins deux (02) nouveaux cyber centre à haut débit sont créés à Nikki et à Biro	Faciliter l'accès à l'internet	Nikki		X	X	X	X	3 600 000	ADECOB, Mairie et OP
		Au moins un (01) réseau GSM est installé à Gnonkouroukali et à Suya	Faire un plaidoyer pour la couverture intégrale de la commune en GSM	Commune		X	X	X	X	600 000	ADECOB, Mairie et OP
Projet 10: assurer la sécurité des personnes et des biens	La sécurité transfrontalière est renforcée	Un effectif suffisant d'Agents sont affectés pour renforcer le personnel frontalier	Assurer la sécurité transfrontalière	Commune	X	X	X	X	PM	Ministère de l'intérieur, PTF,	

	La collaboration entre les élus, les populations et les forces de l'ordre est renforcée	au moins une séance de travail est réalisée entre les acteurs civils de la sécurité et les forces de l'ordre par mois	Renforcer la collaboration entre les élus locaux et les forces de l'ordre	Commune	X	X	X	X	X	PM	ABÉGIEF, Mairie, Ministère de la défense, Ministère de l'intérieur
			Renforcer la collaboration entre les populations et les forces de l'ordre	Commune	X	X	X	X	X	1 800 000	
	les locaux de la brigade et du camp militaire sont construits	Au moins deux brigades de gendarmerie sont construites à Sérékali et à Biro	construire de nouvelles brigades des gendarmeries	Commune		X	X	X	X	PM	Mairie, Ministère de l'intérieur, ministère de la défense
		le nouveaux camp militaire est construit et fonctionnel	Construire un camp militaire	Commune		X	X	X	X	PM	
	La sécurité locale est renforcée	Au moins une patrouille diurne et une nocturne par jour	Organiser les patrouilles sur les axes principaux, secondaires des quartiers de villes et villages	Commune	X	X	X	X	X	8 212 500	
	La capacité des brigades de sécurité locale sont renforcée	Au moins une séance de renforcement est organisée par an	Renforcer les capacités des brigades de sécurité locale (Dambange)	Commune		X	X	X	X	2 400 000	Mairie, Ministère de l'intérieur, Ministère de la défense
Projet 11: Assurer l'épanouissement des personnes vulnérables	l'épanouissement des personnes vulnérables est assuré	Au moins 250 orphelins et enfants vulnérables sont pris en charge	Assurer la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables	Commune		X	X	X	X	1 500 000	Mairie, UNICEF, ministère de la famille, PTF
		Au moins 05 lauréats sont pris en charges et	Assurer le suivi de filles vulnérables lauréates au CEP	Commune		X	X	X	X	270 000	

		suivis par an											
		Au moins 250 personnes de troisième âge sont prises en charge par an	Assurer l'appui alimentaire des personnes du troisième âge	Commune		X	X	X	X		1 500 000		
		Au moins deux émissions radio par trimestre et deux séances de sensibilisation par arrondissement	Sensibiliser les populations contre les violences faites aux filles et aux femmes.	Commune	x	x	x	x	x		PM	Mairie et autres PTF	
TOTAL 5											2 897 407 500		
TOTAL PDC											5 329 712 952		

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

3.3. La cohérence des orientations communales avec les orientations nationales de développement, les ODD, DSCRP et le PAG

En rapprochant les axes stratégiques de développement de Nikki ci-dessus des différents repères nationaux, on aboutit aux conclusions présentées ci-après :

3.3.1. Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les ODD

Par rapport aux Objectifs de Développement Durable (ODD), les axes ci-dessus s'insèrent dans les dix-sept ODD.

Tableau 33: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les ODD (Objectifs de Développement Durable)

	Objectifs de Développement Durable	Orientations Stratégiques de Nikki
01	Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	OS3 : Développer l'économie locale OS4 : Valoriser les potentialités touristiques et culturelles de la commune OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
02	Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	OS3 : Développer l'économie locale OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
03	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
04	Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
05	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
06	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
07	Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
08	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS3 : Développer l'économie locale
09	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources

	Objectifs de Développement Durable	Orientations Stratégiques de Nikki
		OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûr ; résilients et durables	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
12	Etablir des modes de consommation et de production durables	OS3 : Développer l'économie locale
13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs conséquences	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les sources marines aux fins du développement durable	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification ; enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
17	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

3.3.2. Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les DSCR

Tableau 34: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les DSCR

N°	Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté	Orientations Stratégiques de Nikki
1	Accélération de la croissance économique	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS3 : Développer l'économie locale
2	Développement des infrastructures	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
3	Renforcement du capital humain	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
4	Renforcement de la qualité de la	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des

	gouvernance	ressources
5	Développement équilibré et durable de l'espace	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

3.3.3. Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec le PAG

Tableau 35: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les axes du PAG (Programme d'Action du Gouvernement)

N°	Programme d'Action du Gouvernement	Orientations Stratégiques de Nikki
01	Renforcement des bases de démocratie et de l'Etat de droit	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
02	Amélioration de la gouvernance locale	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
03	Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS3 : Développer l'économie locale
04	Amélioration de la croissance économique	OS3 : Développer l'économie locale OS4 : Valoriser les potentialités touristiques et culturelles de la commune
05	Amélioration des performances de l'éducation	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
06	Renforcement des services sociaux de base et protection sociale	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
07	Développement équilibré et durable de l'espace national	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

Chapitre 4 : LE PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL

4.1. Les programmes et projets de développement

Le tableau ci-dessous résume les différents programmes et projets, leurs coûts respectifs ainsi que les partenaires identifiés pour leur financement. Au total, il y a sept (05) programmes et trente-un (31) projets.

Tableau 36 : synthèse de la planification

Programmes	Projets	Coûts estimés (F CFA)	Sources de Financement
P1. Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources	P1.1. Rendre l'administration communale plus performante	676 861 452	Mairie, Etat, HELVETAS, ABeGIEF, ASGOL3, Préfecture, ADECOB, LARES, CeFAL, PSDCC, Coop Suisse, GIZ, SNV, UNICEF, PASTER, DHAB.
	P1.2. Doter l'administration communale d'un cadre adéquat de fonctionnement	97 800 000	Mairie, PTF, ANCB, ADECOB, LARES, Etat
	P1.3. Renforcer la communication interne et externe de la mairie	33 384 000	Mairie, PTF, ANCB, ADECOB, LARES
	P1.4. Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources	48 000 000	Mairie, Direction des impôts, ADECOB, Etat, PTF, Partenariat public-privé PFPA, CCIB, CIA, ministère du commerce
	P1.5. Dynamiser l'intercommunalité et la coopération décentralisée	2 640 000	Mairie, ADECOB, ANCB, AMF, Ministère
	P1.6. Améliorer le positionnement des femmes et des couches vulnérables au sein des instances de prise de décision	5 700 000	Mairie, ADECOB, LARES, ADECOB, Etat, Coop Suisse, HELVETAS, UNICEF
Total P1		888 145 452	

P2. Programme Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles	P2.1. Améliorer l'aménagement du territoire	360 600 000	MAIRIE, DHAB, MAIRIE, PASTER, Mairie, PADPPA, SCDA, RCPN
	P2.2. Promouvoir la sauvegarde de l'environnement	45 000 000	Mairie, PADPPA, SCDA, CPN, SNV, MEM, UCOPER
	P2.3. Promouvoir des activités de gestion durable des terres	9 300 000	Mairie, SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
	P2.4. Renforcer la sécurisation foncière	9 000 000	Mairie, SCEPN, UCP, SCDA, Commission des Affaires Domaniale, GIZ
Total P2.		48 000 000	
P3. Programme de développement de l'économie locale	P3.1. Renforcer l'application des techniques culturelles	6 300 000	Mairie, SNV, GIZ, PASDER2, ADECOB, MAEP, UCOPER, FAO, PDIEM,
	P3.2. Promouvoir l'élevage, la pisciculture et l'apiculture	414 600 000	Mairie, PADPPA, SCDA, PASDER2, PROAGRI, SCDA, Cabinets spécialisés, PAFILAV
	P3.3. Promouvoir la sécurité alimentaire et l'accès des producteurs /productrices aux crédits	117 600 000	Mairie, ADECOB PADPPA, SCDA, PASDER2, PROAGRI, SCDA, Cabinets spécialisés, PAFILAV
	P3.4. Renforcer la disponibilité et l'accès aux semences de bonne qualité	10 800 000	Mairie, PASDER2, SONAPRA, PASDeR, Pro Agri, PADPPA, SCDA, CPN
	P3.5. Renforcer l'accès aux intrants et équipements spécifiques	3 000 000	Mairie, SONAPRA, PASDER, PADPPA, SCDA
	P3.6. Rendre effective la mécanisation agricole	789 000 000	Mairie, DG / CARDER, SCDA, Préfecture
	P3.7. Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs des coopératives	39 600 000	Mairie, OPA, DG/ CARDER PASDeR, Pro Agri
	P3.8. Renforcer les connaissances techniques des acteurs	25 200 000	Mairie, SCDA, ADECOB, PASDeR, Pro Agri

	P3.9. Faciliter l'accès au financement	15 000 000	Mairie, ADECOB, DEDRAS, PASDeR Pro Agri, DEDRAS, CLCAM, FNPJ
	P3.10. Améliorer les conditions d'accès au marché	39 000 000	MAIRIE, Chambre d'agriculture, MESFTP, MAEP
	P3.11. Dynamiser le commerce intérieur et transfrontalier	234 720 000	Mairie, ADECOB, Etat, PTF, PPP, PFPA, CCIB, CIA, Ministère du commerce
Total P3.		984 720 000	39 000 000
P4. Programme de valorisation les potentialités touristiques et culturelles de la commune	P4.1. Valoriser les potentialités touristiques de la commune et accroître les capacités d'accueil	111 300 000	Mairie, EPA, Ministère de la culture, Ambassade des Etats Unis
	P4.2. Renforcer le mécanisme de communication et d'information sur les attraits touristiques de la commune	21 240 000	Mairie, ADECOB, PTF, OSP, Ministère de la culture, Union Européenne, AIMF
Total P4.		132 540 000	
P5. Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale	P5.1. Améliorer l'accès et la capacité d'accueil des écoles, collèges et centres d'éducation alternative et de formation	219 300 000	CS, CAPE, Collectif des artisans, CCE/ APE, PTF, ASAA /BAA, Diaspora, ASPEF, Etat, MJLS/Diaspora/PTF, CA, CAPE, Chefs de village, ASPEF, Radio SU TII DERA, CPS
	P5.2. Améliorer la rétention des élèves et surtout des filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle	13 665 000	DDEMP/DDESFP, CS, CAPE et PTF, Mairie, DDEMP,
	P5.3. Améliorer la participation des acteurs locaux à la gestion du système éducatif formel et non formel	16 860 000	Mairie, MS, AIMS, Mission catholique, BEST-SD, ADECOB, Coopération Suisse,
	P5.4. Améliorer la qualité des soins de santé des populations	29 940 000	BEST-SD, Mairie, MINISTERE DE LA SANTE, MCDI, Coop Suisse, ADECOB, RAS, AIMS,
	P5.5 Accroître la couverture et l'utilisation des interventions à base communautaires relatives à la nutrition et à la croissance des enfants dans la commune de Nikki	66 240 000	BANQUE MONDIALE, ETAT, BCD-ONG, CAN, DEDRAS-ONG, COOPERATION SUISSE, RAS

	P5.6 Améliorer les services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et protection de l'environnement	1 022 160 000	Mairie, HELVETAS, GIZ, IE, Royaume des Pays-Bas FONDATION ENSEMBLE
	P5.7 Promouvoir la sauvegarde de l'environnement	106 800 000	Mairie, PADPPA, CeCPA, RCPN, DDTP, SE
	P5.8 Améliorer l'accès des populations aux sources d'énergie moderne	157 500 000	ETAT, SBEE, MEE, Mairie, ABERME, SNV, MEM, SCDA,
	P5.9 Dynamiser le réseau routier et de communication de la commune	973 800 000	MAIRIE, DTP, ADECOB, PASTER2, GOUVERNEMENT, Etat, DDTP
	P5.10 Assurer la sécurité des personnes et des biens	12 412 500	ABeGIEF, Mairie, Ministère de la défense, Ministère de l'intérieur,
	P5.11. Assurer la prise en charges des couches vulnérables	3 270 000	Mairie, UNICEF, ministère de la famille, PTF
Total P5.		2 897 407 500	
Coût des programmes du PDC		5 320 712 952	
Suivi – évaluation du PDC		45 000 000	
COÛT GLOBAL DU PDC		5 347 712 952	
Coût actualisé (3%/an inflation) à partir de 2018)			
RESSOURCES PROPRES A MOBILISER		737 694 339	
CONTRIBUTIONS ATTENDUES DES PARTANAIRE		4 646 018 613	

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

4.2. Le plan de financement

Pour financer les réalisations prévues dans le présent PDC, la commune aura recours à plusieurs sources de financement à savoir :

- ☞ Le financement par la Commune sur la base des recettes fiscales et celles provenant de l'exploitation des équipements marchands, de la mise en exploitation des ressources naturelles et de la taxe de développement local ;
- ☞ Le financement communautaire sous forme de contrepartie ou contribution de la population en tant que bénéficiaires/usagers de diverses infrastructures économiques ou socio – communautaires ;
- ☞ La contribution des PTF ;
- ☞ Les fonds provenant du budget national (appui de l'Etat) à travers le FADeC affecté ou non ;
- ☞ La coopération intercommunale ou décentralisée.
- ☞ La contribution des organisations de la société civile intervenant dans la commune (ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc.) ;

4.3. La projection des capacités financières de la commune

Description des scénarii et choix de l'option

a. Les constats

L'analyse du financement du développement de la commune durant les cinq dernières années révèle les constats ci-après :

- Capacité de réalisation des recettes faible par rapport aux prévisions budgétaires
- La moyenne des recettes de fonctionnement est de **203 306 778 FCFA** par an
- La moyenne des dépenses de fonctionnement est de **195 905 111 FCFA** par an
- Les recettes de fonctionnement permettent de couvrir généralement les dépenses de fonctionnement
- Essai de maîtrise des dépenses de fonctionnement entre 2011 et 2015
- Augmentation des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses de fonctionnement en au cours de la période, due à une augmentation des ressources provenant de l'Etat et des partenaires

b. Analyse de la situation financière de la commune

L'analyse des données du tableau de l'équilibre financier de la commune, **3 062 369 327 FCFA** comme recettes budgétaires sur les cinq ans avec un taux de réalisation moyen de 68,71% ; ce qui paraît faible. Les recettes de fonctionnement ont régulièrement évolué d'année en année alors que les recettes d'investissement ont connu une évolution en dents de scie entre 2013 et 2105 ; la moyenne des recettes propres de la commune sur la période paraît assez faible au regard des défis à relever dans le cadre de la décentralisation. Les ressources propres ne couvrent pas entièrement les dépenses de fonctionnement de la commune. En effet, la moyenne des ressources propres de la commune est de **136 942 865 FCFA** sur la période (2011 – 2015) et représente 22,36% des recettes budgétaires.

On note un apport important des partenaires dans la mobilisation des ressources d'investissement pour la commune. La capacité d'investissement de la commune s'est régulièrement accrue au cours de la période. Toutes les capacités d'investissement ne sont pas dépensées à temps alors que les besoins de la population sont énormes.

c. Stratégie de financement

Une analyse de la capacité financière de la Commune sur la base d'une moyenne des cinq dernières années a été réalisée afin de faire une programmation réaliste en harmonie avec les capacités réelles de la commune. Pour ce faire, il est retenu une option optimiste qui envisage une valorisation au mieux des bases imposables de la commune et une performance institutionnelle. Ceci suppose donc que :

- la commune met en œuvre une bonne stratégie de mobilisation de ses ressources et accroît le taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales d'au moins 10% par exercice budgétaire ;
- à l'image de ce qui s'est passé avec le PSDCC ou ce qui est appelé initiative de Dogbo, les populations mobilisent des contreparties des différents projets demandées avec une évolution de 10% au moins par an ;
- la commune maîtrise ses charges de fonctionnement et développe des capacités de lobbying et de négociation de financement des projets avec la recherche d'une coopération décentralisée ;
- la commune par sa performance institutionnelle accroît ses capacités de mobilisation et de consommation des ressources externes (FADeC, crédits transférés, ASGoL, PSDCC, PPEA, HELVETAS, etc.) pour accroître substantiellement sa capacité d'investissement par tête d'habitant d'ici cinq ans.

Les résultats des projections sur la base des ressources propres et des engagements des partenariats acquis sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau37 : SCHEMA DE FINANCEMENT

SOURCES		2017	2018	2019	2020	2021	Total sur les 5 ans
Recettes propres	Recettes budgétaires	83 230 535	99 876 643	119 851 971	143 822 365	167 792759	619 368 353
	Contreparties communautaires	16 433 144	18 076 458	19 884 104	21 872 515	23 860 926	100 325 986
ETAT + PTF (COOPERATION SUISSE, BANQUE MONDILAES, DEDRAS, LARES, PSDCC, PPEA, HELVETAS, PNUD, ABEGIEF, ETC.)		952 128 000	952 128 000	952 128 000	952 128 000	952 128 000	4 760 640 001
TOTAL PROGRAMMES		1 051 791 679	1 070 081 101	1 091 864 075	1 117 822 880	1 143 781 685	5 480 334 340

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

Tableau 38 : SYNTHESE DU SCHEMA DE FINANCEMENT

SOURCES	MONTANT	POURCENTAGE
Recettes budgétaires	619 368 353	11,30%
Contreparties communautaires	100 325 986	1,83%
Etat+ Autres PTF	4 760 640 001	86,87%
Total	5 480 334 340	100,00%

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

Tableau39:LA PLANIFICATION FINANCIERE PAR PROGRAMME

PROGRAMMES	PROGRAMMATION ANNUELLE					Total
	2017	2018	2019	2020	2021	
1. Amélioration de la gouvernance locale et de la mobilisation des ressources	177 629 090	177 629 090	177 629 090	177 629 090	177 629 090	888 145 452
2. Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles	84 780 000	84 780 000	84 780 000	84 780 000	84 780 000	423 900 000
3. Développement économique locale	196 944 000	196 944 000	196 944 000	196 944 000	196 944 000	984 720 000
4. Accroissement de l'attractivité touristique de la commune	26 508 000	26 508 000	26 508 000	26 508 000	26 508 000	132 540 000
5. Renforcement des services sociaux de base et de la protection sociale	578 281 500	578 281 500	578 281 500	578 281 500	578 281 500	2 891 407 500
TOTAL PROGRAMMES	1 064 142 590	1 064 142 590	1 064 142 590	1 064 142 590	1 064 142 590	5 320 712 952
Coût de Suivi-évaluation	25 000 000	25 000 000	38 848 555	25 000 000	45 772 833	159 621 388
TOTAL PDC	1 089 142 590	1 089 142 590	1 102 991 145	1 089 142 590	1 109 915 423	5 480 334 340

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

Chapitre 5 : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

5.1. Le dispositif de mise en œuvre

La réussite de la mise en œuvre du PDC passe par les performances des structures chargées de son pilotage.

Toute la population est concernée par la mise en œuvre du PDC. Toutefois, le Conseil communal ayant à sa tête le maire et ses adjoints est le premier responsable dans cette mise en œuvre. Il sera chargé de coordonner toutes les actions à mettre en œuvre dans ce cadre en s'appuyant sur les services techniques de la mairie et la cellule de suivi - évaluation du PDC ainsi que sur les organes infra communaux. La mise en œuvre a pour objectifs essentiels : l'élaboration des plans opérationnels annuels, la mobilisation des ressources financières et l'exécution des activités planifiées. Le conseil communal devra alors à cet effet :

- prendre des dispositions institutionnelles: installations d'instances communales ad hoc (Conseil consultatif communal, cadres sectoriels) et infra communales (conseils d'arrondissement élargis, conseils de village) ;
- faire des programmations annuelles et budgets d'investissements qui ne sont que des déclinaisons du programme pluriannuel et budgétisation du PDC ;
- mobiliser des ressources par une politique communale de recouvrement, une démarche auprès de l'Etat et de PTF ;
- exécuté des activités de manière transparente par la contractualisation, le renforcement des capacités des acteurs et la passation des marchés...

5.2. Le dispositif de suivi évaluation

Le suivi permet de fournir aux services de gestion du PDC et aux parties prenantes des indicateurs sur les progrès réalisés ou sur leur absence d'une part, d'identifier et d'évaluer les problèmes potentiels d'autre part. Il fournira les éléments pour les mesures correctives destinées à améliorer la qualité des actions menées et permettra d'informer régulièrement la population et les bailleurs de fonds sur les progrès réalisés en vue de maintenir la crédibilité des élus locaux et des structures chargées de l'exécution du plan.

L'évaluation quant à elle permettra d'apprécier systématiquement et objectivement la pertinence, l'efficacité, l'efficience des programmes et projets du PDC. Dans ce cadre, il est souhaitable que le PDC soit évalué deux fois avant son terme : une évaluation à mi – parcours et une au terme de la durée du plan qui permettra de vérifier si ce plan a connu le succès sur la base de son impact concret sur les populations, de sa durabilité, de son équité et de sa contribution au renforcement des capacités.

Ainsi, un comité communal de suivi-évaluation sera mis en place par arrêté avec des attributions bien définies. **Ce Comité doit élaborer un plan de suivi et évaluation et le mettre en œuvre.**

Il s'agit entre autres de :

- ☞ Elaborer les programmes annuels d'investissement.
- ☞ Veiller à la mise en œuvre des tranches annuelles du PDC.
- ☞ Définir les conditions d'exécution des actions.
- ☞ Evaluer la mise en œuvre du PDC à travers l'évaluation annuelle des PAI.
- ☞ Elaborer des stratégies de communication et de mobilisation de ressources.

Ainsi, le conseil communal devra dans l'organisation du suivi évaluation,

- ☞ mettre en place un dispositif de suivi par l'élaboration d'indicateurs de résultats et d'objectifs avec un calendrier et des activités assorti de coûts avec des outils de collecte adéquats ;
- ☞ désigner pour chaque action un responsable du suivi qui assure l'animation des acteurs concernés, documente le support de suivi, transmet les informations pour le support de suivi du Plan annuel d'Actions (PAA) avec un rythme de suivi périodique (Mensuel) ou fonction des moments clefs de réalisation de l'action ;

- ☞ pour le Plan Annuel d'Actions
 - faire des regroupements intermédiaires de Fiches-actions par thème et les confier à des chargés de suivi issus du Conseil consultatif. Ce groupe de suivi (très fonctionnel) du PAA doit associer un représentant du conseil communal, de l'équipe technique, des PTF... Le rythme trimestriel est conseillé.
 - élaborer en fin d'année une planification du nouveau PAA et actualiser le Plan pluriannuel du PDC
- ☞ Pour le plan d'actions pluriannuel (5 ans),
 - Le PAA est le support du suivi au cours de l'année
 - En fin d'année: après le bilan du PAA, il faut une documentation de l'état d'avancement du Plan d'actions pluriannuel par le Conseil Consultatif et la mise à jour de ce dernier notamment s'il y a eu de nouvelles opportunités de cofinancement.

Le Maire et le Conseil Communal feront preuve d'une volonté politique et d'une ouverture à faire participer tous les acteurs, notamment toutes les filles et les fils de la commune, les services déconcentrés, les cadres et la diaspora de tous bords.

Une base de données sera constituée et mise à jour régulièrement afin de faciliter le suivi-évaluation du PDC. Il est prévu l'affectation de 3% du PDC pour son suivi-évaluation. Ceci comprend entre autres, une évaluation à mi- terme pour des ajustements.

CONCLUSION

Le Plan de Développement Communal 2017- 2021 est une expression des besoins réels de la population. Son élaboration a connu la participation des différents acteurs locaux avec l'intervention des partenaires techniques et financiers.

Il se résume en cinq (05) axes stratégiques découlants d'une vision qui fait appel à la mobilisation aussi bien des ressources humaines, techniques que financières afin de relever à l'horizon 2021, les nombreux défis sociaux, économiques et culturels.

Ce plan, prévoit également des dispositions pour atténuer les effets du changement climatique et la promotion du genre perçus de façon transversale sur toutes les actions programmées pour un développement durable.

Sa mise en œuvre nécessite une synergie d'actions, la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et des mesures appropriées pour surmonter les risques d'insécurité et de conflits transfrontaliers.

Annexes

Annexes

1. Outils de suivi –évaluation
2. Liste des membres du Conseil Communal et leur fonction ;
3. Liste des membres du comité de pilotage et du comité technique ;
4. Arrêté du comité de pilotage et du comité technique ;
5. Délibération du conseil communal ;
6. Rapports des ateliers de validation du rapport diagnostic et de la programmation
7. Liste de présence lors desdits ateliers

Liste des membres du conseil communal de Nikki

N°	NOM & Prénoms	Qualité	Fonction	contacts
1	LAFIA BOUBAKARI Oumarou	Maire	Professeur	97 76 76 90
2	ADAMOU Sylla	PAM	Professeur	95 75 45 45
3	KORA Soulé	DAM	Producteur	95 54 40 94
4	TAMOU Zénaba Epse BONI TESSI	CA NIKKI	Opératrice Economique	97 47 09 88
5	LAFIA Moukaïla	CA Gnonkourokali	Agent de santé	95 85 25 30
6	GARADIMA Bio Guéyo	CA SEREKALI	Producteur	95 86 35 49
7	MOUCOURE B. Souley Malam	CA BIRO	Technicien Agro-pastoral	65 38 31 54
8	AKAKPO Clément	CA SUYA	Hôtelier	96 25 90 02
9	MAMADOU Sallou	CA OUENOU	Producteur	95 10 16 18
10	ZAKARI Dramane	CA TASSO	Producteur	95 32 43 44
11	DJAUGA M . Aboubacar	Conseiller Communal	Docteur vétérinaire	97 13 13 77
12	DEMO Lati	Conseiller Communal	Infirmier	96 11 72 79
13	OROU KPEROU Ousmane	Conseiller Communal	Instituteur	64 53 03 24
14	SE TIAN Salomon	Conseiller Communal	Vétérinaire	67 71 51 97
15	YAROU BIO SIKa Adama	Conseillère Communale	Institutrice	97 13 87 99
16	ALLOU SOUNON Ibrahim	Conseiller Communal	Enseignant	97 22 93 84
17	SABI OLY SEKEFOU Bio	Conseiller Communal	Producteur	97 13 86 78
18	ADAMOU SOULE Massioudou	Conseiller Communal	Economiste	97 12 87 54
19	ALASSANE S. Wahabou	Conseiller Communal	Conducteur Véhicule Adm	97 13 87 78

Liste des membres du comité de pilotage et du comité technique

Comité de pilotage

N°	NOM & Prénoms	Qualité	Fonction	contacts
1	ADAMOU Sylla	Président	PAM	97 13 72 93
2	BIO MAMADOU YAROU Saka	Vice président	SG Mairie	97 13 87 99
3	TIAMIOU M. Sikirou	1 ^{er} Rapporteur	CSPDL Mairie	94 78 80 94
4	KORA SANNI Kora Nouhoun	2 ^{ème} Rapporteur	ADT Mairie	96 50 41 46
5	NOBIME Joceyine	Trésorier	RP	96 79 46 00
6	LAFIA Moukaïla	Membre	Pdt CASC	95 85 25 30
7	DEMO Lati	Membre	Pdt CADE	96 11 72 79
8	OROU KPEROU Ousmane	Membres	Pdt CAEF	64 53 03 24
9	TAMOU Zénaba Epse BONI TESSI	Membre	CA NIKKI	97 47 09 88
10	GARADIMA Bio Guéyo	Membre	CA SEREKALI	95 86 35 49
11	MOUCOURE B. Souley Malam	Membre	CA BIRO	65 38 31 54
12	AKAKPO Clément	Membre	CA SUYA	93 25 90 02
13	MAMADOU Sallou	Membre	CA OUENOU	95 10 16 18
14	ZAKARI Dramane	Membre	CA TASSO	95 32 43 44
15	ZIKI SIA Orou Adam	Membre	CST Mairie	96 12 75 22
16	ISSA IMOROU Hadissou	Membre	C/SAF Mairie	97 32 42 80
17	DJAOUGA Adama	Membre	CSAG Mairie	95 53 45 27
18	SANNI Adamou	Membre	CSPP Mairie	95 10 15 37
19	SE IBRAHIM Assia	Membre	Adjointe CSAEM	97 98 12 12
20	LAFIA KPERA Yacoubou	Membre	Président UCP	94 16 35 65
21	DJAOUGA M. Boubacar	Membre	Président UCOPER	97 13 73 77
22	BODDI Zakari	Membre	Président Social Watch	97 13 74 27
23	SALAMI Yèkini	Membre	SG ONG EEB	96 79 98 72
24	SOULE ISSIFOU Issa	Membre	Secrétaire Scolaire Cir	97 13 33 87

25	KOUDJO Rysther	Membre	Major Sanitaire	Zone.	63 50 29 01
26	BONI MAMA Djima	Membre	PF Transhumance		97 11 11 48
27	CHABI GADO Gnon N'gobi	Membre	PF artisanat		96 78 90 62
28	FATON Christian	Membre	Chef CPS		97 58 43 07
29	WINNIN LAFIA Séidou	Membre	RDR		97 04 80 02
30	TAMOU SIDI Aïssétou	Membre	Secrétaire UCGF		66 20 95 40
31	ZANDA Marcel	Membre	Collectif Artisans		96 50 37 55
32	LAFIA Mounirou	Membre	Président des pers. handicapées		95 35 70 08

Comite Technique

N°	NOM & Prénoms	Fonction	contacts
1	BIO MAMADOU YAROU Saka	SG Mairie	97 13 87 99
2	TIAMIOU M. Sikyou	CSPDL	94 78 80 94
3	ZIKI SIA Orou Adam	CST	96 12 75 22
4	ISSA I. Hadissou	CSAF	97 32 42 80
5	KORA SANNI Kora Nouhoun	ADT	96 50 41 46
6	BAGUIRI Zaliatou	CTDO/UCP	96 79 74 28
7	BODDI Zakari	Prdt CPC	97 13 74 27
8	DJAOUGA S. Adama	PF Education	95 53 45 27
9	CHABI GADO Gnon N'gobi	PF Artisanat	96 79 90 62

Les Consultants et Assistants

N°	NOM & Prénoms	Fonction	contacts
1	SERO YERIMA Aboubacar	Consultant principal	97 61 80 22
2	GNAGNA Paul	Expert GDT/CC	96 67 98 63
3	YALLOU D. Joël	Cartographe	96 30 61 88
4	BIO SANNA Zalia	Assistante Consultant	97 52 91 08
5	MOUMOUNI A. Djabarou	Assistant Consultant	95 34 23 74
6	MOUSSA S. Ichame	Assistant Consultant	61 44 13 00

OUTIL DE L'ETAPE DE SUIVI-EVALUATION

Projets	Activités planifiées	Localités concernés	Activités réalisées	Ecarts	Explication d'écarts
Programme1 : Amélioration de la gouvernance locale et de la mobilisation des ressources					
Projet 1					
Projet 2					
Programme2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles					
Projet 1					
Projet 2					
Projet 3					
Programme3 : Développement économique locale					
Projet 1					
Projet 2					
Projet 3					

Projet 4					
Programme4: Accroissement de l'attractivité touristique de la commune					
Projet 1					
Projet 2					
Projet 3					
Projet 4					
Programme5: Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale					
Projet 1					
Projet 2					
Projet 3					